

# SOMMAIRE

---

<b>Décisions du Conseil départemental</b>	<b>Pages</b>
- Réunion du 21 novembre 2016.....	5
 <b>Décisions de la Commission permanente</b>	
- Réunion du 21 novembre 2016.....	107

Sont **publiés intégralement** les **délibérations** du Conseil départemental, de la Commission permanente et les **arrêtés** présentant un **caractère réglementaire** (Code général des collectivités territoriales, art. L.3131-3 et R.3131-1) ou dont la publication est prévue par un texte spécial.

**Le texte intégral** des actes cités dans ce recueil **peut être consulté** au **Centre de Documentation** à l'Hôtel du Département.

---

***DECISIONS***

***du Conseil départemental***



**REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL  
DU LUNDI 21 NOVEMBRE 2016**



**FINANCES****DEPARTEMENT DE L' AISNE****EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 21 novembre 2016 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIOD, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : F. RAMPELBERG

Autres absents : —

Mandats de : F. RAMPELBERG

<b>RAPPORT N° 010</b> <b>Débat d'Orientations Budgétaires - Rapport du Président du Conseil Départemental</b>
--

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **010**,  
présenté par M. Nicolas FRICOTEAUX, Président du Conseil départemental,

Vu les avis des 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup>, 7<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> commissions,

Après en avoir délibéré,

Donne acte au Président du Conseil Départemental de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires pour 2017 dans les formes de l'article L.3312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Acte déposé en Préfecture  
Le 14/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

---

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

---

Réunion du lundi 21 novembre 2016 (après-midi)

---

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIOD, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : P. GRUNY, F. RAMPELBERG

Autres absents : —

Mandats de : P. GRUNY, F. RAMPELBERG

**RAPPORT N° 100**

**Décision modificative n° 3 de l'exercice budgétaire 2016**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 100,

Vu les conclusions de la 1ère commission,  
(Rapporteur **M. Nicolas FRICOTEAUX**)

Vu les avis des 2ème, 3ème, 4ème, 5ème, 6ème, 7ème et 8ème commissions,

Après en avoir délibéré,

Adopte à l'unanimité des suffrages exprimés (18 voix pour, 24 abstentions), au terme de l'examen des rapports à incidence budgétaire, le Décision modificative n° 3 de 2016 présentée par M. le Président du Conseil départemental se présentant comme suit par chapitre :

**1) Section de fonctionnement**

Chapitres	Propositions initiales		Modifications proposées		Propositions DM3 finales	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
002			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
011	1 440 761,11 €		0,00 €	0,00 €	1 440 761,11 €	0,00 €
012	-16 537,00 €		0,00 €	0,00 €	-16 537,00 €	0,00 €
013		48 877,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	48 877,00 €
014	56 220,00 €		0,00 €	0,00 €	56 220,00 €	0,00 €
015			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
016	-138 817,00 €				-138 817,00 €	0,00 €
017	10 549 000,00 €	21 000,00 €	0,00 €	0,00 €	10 549 000,00 €	21 000,00 €
022	-9 803 439,46 €		0,00 €	0,00 €	-9 803 439,46 €	0,00 €
023	-1 393 533,20 €		0,00 €	0,00 €	-1 393 533,20 €	0,00 €
042	19 878 214,23 €	18 553 000,00 €	0,00 €	0,00 €	19 878 214,23 €	18 553 000,00 €
043	3 313 500,00 €	3 313 500,00 €	0,00 €	0,00 €	3 313 500,00 €	3 313 500,00 €
65	990 600,12 €		0,00 €	0,00 €	990 600,12 €	0,00 €
6586			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
66			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
67	1 419,54 €		0,00 €	0,00 €	1 419,54 €	0,00 €
70			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
73		1 317 790,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 317 790,00 €
731			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
74		-621 707,42 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	-621 707,42 €
75		2 630,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 630,00 €
76		2 194 019,76 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 194 019,76 €
77		48 279,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	48 279,00 €
79			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>3 079 207,31 €</b>	<b>3 010 888,34 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>3 079 207,31 €</b>	<b>3 010 888,34 €</b>

**Section d'investissement**

Chapitre	Propositions initiales		Modifications proposées		Propositions DM3 finales	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
001			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
010			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
018			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
021		-1 393 533,20 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	-1 393 533,20 €
024			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
040	18 553 000,00 €	19 878 214,23 €	0,00 €	0,00 €	18 553 000,00 €	19 878 214,23 €
041	62 660 474,82 €	62 660 474,82 €	0,00 €	0,00 €	62 660 474,82 €	62 660 474,82 €
10		500 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	500 000,00 €
13		146 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	146 000,00 €
16			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
181			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
19			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
20			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
204	373 605,08 €	144 000,00 €	0,00 €	0,00 €	373 605,08 €	144 000,00 €
21	-183 526,84 €		0,00 €	0,00 €	-183 526,84 €	0,00 €
23	569 526,84 €		0,00 €	0,00 €	569 526,84 €	0,00 €
26			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
27	-37 924,05 €		0,00 €	0,00 €	-37 924,05 €	0,00 €
45...			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>721 681,03 €</b>	<b>790 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>721 681,03 €</b>	<b>790 000,00 €</b>

Au total après les modifications intervenues (hors prélèvement) :

Dépenses : 3 800 888,34 €

Recettes : 3 800 888,34 €

La Décision modificative n° 3 s'élève en dépenses et en recettes (hors prélèvement)

à : 3 800 888,34 €.

Les Budgets annexes s'équilibrent en dépenses et en recettes comme suit :

Budget annexe du Laboratoire Départemental d'Analyses et de Recherche  
(avec reports) 75 500,00 €

Budget annexe du Pôle Archéologique 0,00 €.

Acte déposé en Préfecture  
Le 01/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEAU

**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

---

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

---

Réunion du lundi 21 novembre 2016 (après-midi)

---

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : C. BLERIoT, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPELBERG

Autres absents : —

Mandats de : P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPELBERG

<p><b>RAPPORT N° 101</b> <b>Gestion de la dette</b></p>
---

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **101**,

Vu les conclusions de la 1ère commission,  
(Rapporteur **Mme Jocelyne DOGNA**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés (8 abstentions),

Ratifie l'inscription des crédits suivants :

Dépenses d'investissement :	Chapitre 040 :	18 553 000,00 €
	Chapitre 041 :	62 645 474,82 €
Recettes d'investissement :	Chapitre 040 :	19 878 214,23 €
	Chapitre 041 :	62 645 474,82 €
Dépenses de fonctionnement :	Chapitre 042 :	19 878 474,82 €
	Chapitre 043 :	3 313 500,00 €

Recettes de fonctionnement	Chapitre 043 :	3 313 500,00 €
	Chapitre 042 :	18 553 000,00 €
	Chapitre 76 :	2 194 019,76 €.

Acte déposé en Préfecture  
Le 01/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

---

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

---

Réunion du lundi 21 novembre 2016 (après-midi)

---

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPELBERG

Autres absents : —

Mandats de : P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPELBERG

<p><b>RAPPORT N° 102</b> <b>Proposition d'admission en non-valeur et d'admission en créances éteintes de diverses créances</b> <b>* Compétence exclusive</b></p>
--

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **102**,

Vu les conclusions de la 1ère commission,  
(Rapporteur **Mme Jocelyne DOGNA**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés (8 abstentions),

- Inscrit au chapitre 65 du Budget départemental un crédit de 82 300 € ;

- Décide d'admettre en non-valeur les créances reprises en annexe au rapport du Président pour un montant de : 77 014,41 € sur le Budget du Département et 670,97 € sur le Budget annexe du Laboratoire Départemental d'Analyses et de Recherche ;

- Décide d'admettre en créances éteintes les créances reprises en annexe au rapport du Président pour un montant de :
  - . 12 267,07 € sur le Budget du Département,
  - . 191,08 € sur le Budget annexe du Laboratoire Départemental d'Analyses et de Recherche.

Acte déposé en Préfecture  
Le 01/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 21 novembre 2016 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : P. GRUNY, F. RAMPELBERG

Autres absents : —

Mandats de : P. GRUNY, F. RAMPELBERG

**RAPPORT N° 150**  
**Demande de subvention - Délégation au Président du Conseil**  
**départemental**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **150**,

Vu les conclusions de la 1ère commission,  
(Rapporteur **Mme Jocelyne DOGNA**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Vu l'article L. 3211-2 alinéa 2, 16°, du Code Général des Collectivités Territoriales,

Délègue au Président du Conseil départemental la possibilité de demander à l'Etat ou à d'autres collectivités territoriales l'attribution de subventions quels qu'en soient les montants, dès lors que les conditions d'octroi de la subvention se limitent à la réalisation d'un projet conforme à un cahier des charges, à la signature d'une convention et/ou à l'exécution d'un service.

Acte déposé en Préfecture  
Le 07/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 21 novembre 2016 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEWICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, P. GRUNY, F. RAMPENBERG, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, P. GRUNY, F. RAMPENBERG, P. TIMMERMAN

<p style="text-align: center;"><b>RAPPORT N° 151</b> <b>Aide régionale pour le transport des lycéens - Demande de subvention</b></p>
--

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 151,

Vu les conclusions de la 1ère commission,  
(Rapporteur **Mme Jocelyne DOGNA**, excusée au moment du vote)

Vu l'avis de la 4ème commission,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Autorise le Président du Conseil départemental à solliciter auprès de la Région Hauts-de-France le bénéfice du régime d'aide en faveur des Autorités Organisatrices de Mobilité assurant le transport scolaire gratuit des lycéens pour l'année 2016.

Acte déposé en Préfecture  
Le 07/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

## DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 21 novembre 2016 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

**RAPPORT N° 152****Action en justice - Compte rendu de la délégation du Président du  
Conseil départemental**

Le Conseil départemental,

Vu les délibérations du Conseil départemental en dates des 24 avril et 28 septembre 2015 relatives respectivement aux rapports n° 002 et 250,

Vu le rapport N° **152**,

Vu les conclusions de la 1ère commission,  
(Rapporteur **M. Nicolas FRICOTEAUX**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Prend acte du compte rendu de la délégation consentie au Président du Conseil départemental en matière d'action en justice par délibérations du Conseil départemental des 24 avril et 28 septembre 2015.

Acte déposé en Préfecture  
Le 07/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

**ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 21 novembre 2016 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPELBERG

Autres absents : —

Mandats de : P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPELBERG

**RAPPORT N° 201**  
**Gestion du personnel départemental**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 201,

Vu les conclusions de la 2ème commission,  
(Rapporteur **M. Pierre-Jean VERZELEN**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés (7 abstentions),

**I – Dépenses de personnel**

Décide de ratifier l'inscription des crédits suivants :

Dépenses :

- Chapitre 011 : + 25 765,00 €
- Chapitre 012 : - 16 537,00 €
- Chapitre 65 : + 9 176,19 €

Recettes :

- Chapitre 77 : + 48 279,00 €
- Chapitre 013 : + 48 877,00 €

## **II - Prolongation du dispositif de titularisation pour les agents en contrat à durée indéterminée ou en contrat à durée déterminée**

En application de la loi n° 2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires et du décret n° 2016-1123 du 11 août 2016 relatif à la prolongation des recrutements réservés permettant l'accès à l'emploi titulaire des agents contractuels de la Fonction Publique Territoriale ainsi qu'à la mise à disposition et à la rémunération de ces agents,

- Approuve le programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire tel qu'il figure en annexe au rapport du Président, soit l'ouverture de 10 postes en 2017 :

- 1 poste de rédacteur et 2 postes d'assistant socio-éducatif pour le Pilotage des Territoires,
- 1 poste de technicien paramédical de classe normale, 1 poste de technicien et 2 postes d'ingénieur au Laboratoire Départemental d'Analyses et de Recherche,
- 1 poste d'attaché à la Direction des Politiques Sociales et Familiales,
- 2 postes d'attaché de conservation du patrimoine à la Direction de l'Education, du Sport, de la Culture et des Transports.

- Donne délégation au Président pour organiser les commissions de sélection professionnelle correspondantes.

## **III – Tableau des effectifs**

### **1) Décide de créer les postes suivants par suppressions :**

#### **Direction des Ressources Humaines**

- création d'un poste d'adjoint technique territorial de 2<sup>ème</sup> classe par suppression d'un poste de technicien de laboratoire de classe normale.

#### **Direction Informatique**

- création d'un poste de technicien territorial par suppression d'un poste d'adjoint technique territorial de 2<sup>ème</sup> classe,

- création d'un poste d'agent de maîtrise territorial principal par suppression d'un poste de technicien territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe.

#### **Direction de la Voirie Départementale**

- création d'un poste de technicien territorial principal de 1<sup>ère</sup> classe par suppression d'un poste de technicien territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe,

- création d'un poste de technicien territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe par suppression d'un poste de technicien territorial principal de 1<sup>ère</sup> classe,

- création d'un poste d'agent de maîtrise territorial par suppression d'un poste d'agent de maîtrise territorial principal,

- création de deux postes d'adjoint technique territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe par suppression d'un d'adjoint administratif territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe et d'un poste d'agent de maîtrise territorial principal,

- création de treize postes d'adjoint technique territorial de 2<sup>ème</sup> classe par suppression d'un poste de technicien territorial, de trois postes d'adjoint technique territorial principal de 1<sup>ère</sup> classe, de six postes d'adjoint technique territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe, de deux postes d'adjoint technique territorial de 1<sup>ère</sup> classe et d'un poste d'agent de maîtrise territorial principal.

### **Direction des Bâtiments**

- création d'un poste de technicien territorial par suppression d'un poste de technicien territorial principal de 1<sup>ère</sup> classe,
- création d'un poste d'adjoint administratif territorial de 1<sup>ère</sup> classe par suppression d'un poste de rédacteur territorial principal de 1<sup>ère</sup> classe,
- création de deux postes d'adjoint technique territorial principal de 1<sup>ère</sup> classe par suppression de deux postes d'agent de maîtrise territorial,
- création de trois postes d'adjoint technique territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe par suppression de trois postes d'agent de maîtrise territorial,
- création d'un poste de spécialiste B par suppression d'un poste de technicien territorial principal de 1<sup>ère</sup> classe.

### **Collège**

- création de quatre postes d'adjoint technique territorial de 2<sup>ème</sup> classe des établissements d'enseignement par suppression de quatre postes d'adjoint technique territorial de 1<sup>ère</sup> classe des établissements d'enseignement,
- création d'un poste d'adjoint technique territorial de 1<sup>ère</sup> classe par suppression d'un poste d'adjoint technique territorial de 1<sup>ère</sup> classe des établissements d'enseignement.

### **Laboratoire Départemental d'Analyses et de Recherche**

- création d'un poste d'adjoint technique territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe par suppression d'un poste d'agent de maîtrise territorial.

### **Direction de l'Aménagement du Territoire, de l'Economie et du Développement Durable**

- création d'un poste de technicien territorial par suppression d'un poste d'adjoint technique territorial de 2<sup>ème</sup> classe.

### **Direction des Politiques d'Autonomie et de Solidarité**

- création d'un poste de rédacteur territorial par suppression d'un poste de rédacteur territorial principal de 1<sup>ère</sup> classe,
- création d'un poste d'adjoint administratif territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe par suppression d'un poste d'adjoint administratif territorial principal de 1<sup>ère</sup> classe.

### **Direction des Politiques Sociales et Familiales**

- création d'un poste d'attaché territorial par suppression d'un poste d'adjoint administratif territorial de 2<sup>ème</sup> classe,
- création d'un poste d'adjoint administratif territorial de 2<sup>ème</sup> classe par suppression d'un poste d'adjoint administratif territorial principal de 1<sup>ère</sup> classe,
- création d'un poste de puéricultrice territoriale de classe supérieure par suppression d'un poste d'auxiliaire de puéricultrice territorial principal de 1<sup>ère</sup> classe,
- création de deux postes d'infirmière en soins généraux de classe normale par suppression d'un poste de puéricultrice territoriale de classe supérieure et d'un poste d'infirmière en soins généraux hors classe.

### **Etablissement Départemental de l'Enfance et de la Famille**

- création d'un poste de cadre socio-éducatif supérieur par suppression d'un poste de cadre socio-éducatif.

### **Pilotage des Territoires**

- création de deux postes d'assistant socio-éducatif territorial principal par suppression de deux postes d'assistant socio-éducatif territorial,
- création de quatre postes d'assistant socio-éducatif territorial par suppression de quatre postes d'assistant socio-éducatif territorial principal,

- création d'un poste de conseiller territorial socio-éducatif par suppression d'un poste d'attaché territorial,
- création d'un poste d'adjoint administratif territorial principal de 1<sup>ère</sup> classe par suppression d'un poste d'agent social territorial principal de 1<sup>ère</sup> classe,
- création de trois postes d'adjoint administratif territorial de 2<sup>ème</sup> classe par suppression d'un poste d'assistant territorial socio-éducatif, d'un poste d'adjoint administratif territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe et d'un poste d'agent social territorial de 2<sup>ème</sup> classe.

**Maison Départementale pour les Personnes Handicapées**

- création d'un poste d'attaché territorial par suppression d'un poste d'attaché territorial principal,
- création d'un poste d'adjoint administratif territorial de 2<sup>ème</sup> classe par suppression d'un poste d'adjoint administratif territorial principal de 1<sup>ère</sup> classe.

**2) Décide de supprimer le poste suivant :**

**Direction de l'Éducation, du Sport, de la Culture et des Transports**

- suppression d'un poste d'assistant d'enseignement artistique.

Acte déposé en Préfecture  
Le 01/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 21 novembre 2016 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

**RAPPORT N° 250**

**Mise à jour du Règlement Intérieur de l'Achat Public, suite aux nouvelles dispositions du décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 250,

Vu les conclusions de la 2ème commission,  
(Rapporteur **M. Pierre-Jean VERZELEN**)

Vu l'avis de la 1ère commission,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,

Décide d'adopter le nouveau Règlement Intérieur de l'Achat Public du Département de l'Aisne tel que joint à la présente délibération.

Acte déposé en Préfecture  
Le 07/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEAU

**ECONOMIE, TOURISME ET LOGEMENT****DEPARTEMENT DE L'AISNE****EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 21 novembre 2016 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIoT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPELBERG

Autres absents : —

Mandats de : P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPELBERG

**RAPPORT N° 301****Ajustement des prévisions d'activité du Laboratoire Départemental  
d'Analyses et de Recherche  
\* Compétence exclusive**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **301**,Vu les conclusions de la 3ème commission,  
(Rapporteur **M. Jean-Pierre BONIFACE**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Adopte les propositions du Président relatives au Budget annexe du Laboratoire Départemental d'Analyses et de Recherche :

- + 100 000,00 € au chapitre 012
- + 25 500,00 € au chapitre 040
- + 25 500,00 € au chapitre 042
- - 50 000,00 € au chapitre 011
- + 75 500,00 € au chapitre 070
- - 11 350,00 € au chapitre 21
- + 36 850,00 € au chapitre 23.

Acte déposé en Préfecture  
Le 01/12/2016Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 21 novembre 2016 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIoT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPELBERG

Autres absents : —

Mandats de : P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPELBERG

<p><b>RAPPORT N° 302</b></p> <p><b>Politique de soutien aux domaines de l'Economie, de l'Agriculture et du Tourisme</b></p> <p><b># Compétence partagée</b></p>
---

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **302**,

Vu les conclusions de la 3ème commission,  
(Rapporteur **M. Pascal TORDEUX**)

Considérant que le point IV relatif à l'individualisation, au chapitre 011, d'une subvention d'un montant de 42 000 € en faveur de l'Union des Maires de l'Aisne fait l'objet d'un ajournement à la prochaine réunion du Conseil départemental,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

**I – Ajustement et inscription de crédits – Politiques de soutien aux domaines de l'Economie, de l'Agriculture et du Tourisme :**

1) Modifie les Autorisations d'Engagement de la façon suivante :

- ECONOMIE 2016-3 : Ailette et Agriculture	+ 61 740 €
- ECONOMIE 2013-5 : FIDAC FIDACOM	- 55 194 €
- ECONOMIE 2014-5 : FIDAC FIDACOM	- 18 088 €
- SCHEMTOUR 2013-1 : Schéma Touristique	-110 000 €
- ECONOMIE 2016-4 : Cotisations statutaires	+ 42 000 €

selon les échéanciers de Crédits de Paiement figurant dans le document budgétaire ;

2) Ratifie les Crédits de Paiement ci-dessous :

Au chapitre 65 :

- ECONOMIE AE 2016-3 : Fonctionnement (Ailette)	+60 000 €
- ECONOMIE AE 2014-4 : Fonctionnement (Associations économiques)	+4 284 €
- ECONOMIE 2013-5 : FIDAC FIDACOM	- 22 805 €
- ECONOMIE 2014-5 : FIDAC FIDACOM	- 13 408 €
- ECONOMIE 2015-4 : FIDAC FIDACOM	+ 36 401€

Au chapitre 011 :

- SCHEMA TOURISTIQUE AE 2013-1 : SCHEMTOUR	-40 000 €
- COTISATIONS STATUTAIRES : HORS PROGRAMME	-3 000 €
- ECONOMIE : AE 2016-4 COTISATIONS	+24 000 € ;

3) Ouvre une Autorisation d'Engagement d'un montant de 300 000 € au chapitre 65 pour la mise en place du dispositif Avenir Elevage 02 ;  
selon l'échéancier de crédits de paiement figurant dans le document budgétaire ;

4) Valide le projet de convention à passer avec la Chambre d'Agriculture de l'Aisne, en annexe au rapport ;

5) Autorise le Président du Conseil départementale à en signer la version finalisée.

## **II - Individualisation d'une subvention départementale en matière agricole** : chapitre 65

1) individualise une subvention de 8 700 €, en faveur de l'Entente de Lutte interdépartementale contre les Zoonoses, pour la mise à jour de la cartographie d'Echinococcose alvéolaire, après la réalisation d'une centaine de prélèvements de renards roux, par la Fédération des Chasseurs de l'Aisne, suivie d'autopsies et d'analyses par le Laboratoire Départemental d'Analyses et de Recherche de l'Aisne ;

2) Valide le projet de convention en annexe au rapport ;

3) Autorise le Président du Conseil départemental à en signer la version finalisée.

## **III – Individualisation d'une dotation complémentaire pour le Syndicat Mixte du Plan d'Eau des Vallées de l'Ailette et de la Bièvre** : chapitre 65

1) Individualise une dotation complémentaire de 60 000 € en faveur du Syndicat Mixte du Plan d'Eau des Vallées de l'Ailette et de la Bièvre, au titre de l'année 2016 ;

2) Valide le projet d'arrêté modificatif en annexe au rapport ;

3) Autorise le Président du Conseil départemental à en signer la version finalisée.

Acte déposé en Préfecture  
Le 01/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEAU

**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

---

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

---

Réunion du lundi 21 novembre 2016 (après-midi)

---

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIOD, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPELBERG

Autres absents : —

Mandats de : P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPELBERG

**RAPPORT N° 303**  
**Politique de Soutien aux domaines de l'Economie et du Tourisme**  
**# Dépenses pour tiers**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **303**,

Vu les conclusions de la 3ème commission,  
(Rapporteur **M. Pascal TORDEUX**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Modifie les Autorisations de Programme de la façon suivante :

- ECONOMIE 2014-1 : FIDARCO	-16 633 €
- ECONOMIE 2013-1 : FIDARCO	-16 428 €
- ECONOMIE 2016-2 : HEBERGEMENT TOURISTIQUE	-295 000 €

selon les échéanciers de Crédits de Paiement figurant dans le document budgétaire ;

2) Ratifie les Crédits de Paiement ci-dessous :

**Au chapitre 204 :**

- ECONOMIE AP 2015-1 : 15ECOPRIVE (FIDARCO)	+71 000 €
- ECONOMIE AP 2014-1 : 14ECOPRIVE (Immobilier Privé Industriel et FIDARCO)	-72 386 €

- ECONOMIE AP 2013-1 : 13ECOPRIVE (FIDARCO)	-16 428 €
- ECONOMIE AP 2016-2 : Hébergement touristique	- 200 000 €
- ECONOMIE AP 2015-2 : Hébergement touristique	- 30 000 €
- ECONOMIE AP 2014-2 : Hébergement touristique	- 7 707 €
- ECONOMIE AP 2013-2 : Hébergement touristique	- 1 309 €
- DEDL AP 2011-1 : Hébergement touristique	- 24 546 €.

Acte déposé en Préfecture  
Le 01/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 21 novembre 2016 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPELBERG

Autres absents : —

Mandats de : P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPELBERG

<p><b>RAPPORT N° 304</b> <b>Valorisation des Véloroutes Voies Vertes - Ajustement des crédits</b> <b># Compétence partagée</b></p>
--

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **304**,

Vu les conclusions de la 3ème commission,  
(Rapporteur **Mme Bernadette VANNOBEL**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- 1) Ajuste les Crédits de Paiement suivants au chapitre 011 : - 427,05 € ;
- 2) Décide de clôturer l'Autorisation d'Engagement 14VVV 2014-1.

Acte déposé en Préfecture  
Le 01/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

## DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 21 novembre 2016 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPELBERG

Autres absents : —

Mandats de : P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPELBERG

**RAPPORT N° 305****Valorisation des Véloroutes Voies Vertes - Ajustement des crédits  
\*Dépenses propres**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 305,

Vu les conclusions de la 3ème commission,  
(Rapporteur **Mme Bernadette VANNOBEL**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide de ratifier les inscriptions suivantes :

Au chapitre 23 :

* RANDONNEE 2015-3	-120 000 €
--------------------	------------

Au chapitre 21 :

* RANDONNEE 2015-3	120 000 €.
--------------------	------------

Acte déposé en Préfecture  
Le 01/12/2016Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

---

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

---

Réunion du lundi 21 novembre 2016 (après-midi)

---

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIOD, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPELBERG

Autres absents : —

Mandats de : P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPELBERG

<p><b>RAPPORT N° 306</b></p> <p><b>Interventions dans le domaine du logement - Décision Modificative n°3</b></p> <p><b># Compétence partagée</b></p>
--

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **306**,

Vu les conclusions de la 3ème commission,  
(Rapporteur **M. Pascal TORDEUX**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Ratifie l'inscription des Crédits suivants :

Chapitre 67 :

Intérêts des bonifications	+ 1 419,54 €
----------------------------	--------------

Chapitre 011 :

Rémunération Soliha Aisne FSH	+ 240,00 €
-------------------------------	------------

Chapitre 65 :

Convention d'objectifs Soliha Aisne	- 1 659,54 €.
-------------------------------------	---------------

Acte déposé en Préfecture  
Le 01/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

---

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

---

Réunion du lundi 21 novembre 2016 (après-midi)

---

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPELBERG

Autres absents : —

Mandats de : P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPELBERG

<p><b>RAPPORT N° 307</b> <b>Interventions dans le domaine du logement - Décision Modificative n°3</b> <b># Dépenses pour tiers</b></p>
--

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **307**,

Vu les conclusions de la 3ème commission,  
(Rapporteur **M. Pascal TORDEUX**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1/ Adopte les ajustements des échéanciers des Crédits de Paiement :

D'une part, au chapitre 204 des Autorisations de Programme 2010-1, 2011-1 et 2014-1 « Convention d'objectifs OPH de l'Aisne », 2009-2, 2011-2, 2012-2 et 2014-2 « Ma Maison dans l'Aisne », 2012-3 et 2014-1 « Logement pour personnes âgées », 2012-1, 2013-1, 2014-1 et 2015-1 « Création de logements locatifs sociaux », 2013-1 et 2015-1 « Réhabilitation thermique des logements locatifs sociaux », 2013-1, 2014-1, 2015-1 et 2016-1 « PIG départemental », 2012-1, 2013-1 et 2014-1 « Subvention départementale d'amélioration sanitaire de l'habitat », 2013-1 et 2016-1 « Réhabilitation du patrimoine vacant-logements communaux » et, d'autre part, au chapitre 27, des Autorisations de Programme 2015-1 et 2016-1 « Avances remboursables du PIG départemental » tels qu'ils sont mentionnés dans le rapport du Président ;

2/ Ratifie les inscriptions de Crédits de Paiement 2016 suivantes :

Chapitre 204 :

- CP/AP 2010-1 Convention d'objectifs OPH de l'Aisne	+ 23 430,53 €
- CP/AP 2011-1 Convention d'objectifs OPH de l'Aisne	- 20 000,00 €
- CP/AP 2014-1 Convention d'objectifs OPH de l'Aisne	+ 14 800,00 €
- CP/AP 2009-2 Ma maison dans l'Aisne	+ 14 835,33 €
- CP/AP 2011-2 Ma maison dans l'Aisne	+ 20 768,24 €
- CP/AP 2012-2 Ma maison dans l'Aisne	+ 21 087,03 €
- CP/AP 2014-2 Ma maison dans l'Aisne	+ 30 535,94 €
- CP/AP 2013-1 PIG départemental	- 7 500,00 €
- CP/AP 2014-1 PIG départemental	- 8 000,00 €
- CP/AP 2015-1 PIG départemental	- 20 000,00 €
- CP/AP 2016-1 PIG départemental	- 22 000,00 €
- CP/AP 2012-1 Subvention départementale d'amélioration sanitaire de l'habitat	- 8 000,00 €
- CP/AP 2013-1 Subvention départementale d'amélioration sanitaire de l'habitat	- 8 000,00 €
- CP/AP 2014-1 Subvention départementale d'amélioration sanitaire de l'habitat	- 5 000,00 €
- CP/AP 2012-3 Logement pour personnes âgées	+ 60 035,28 €
- CP/AP 2014-1 Logement pour personnes âgées	- 15 000,00 €
- CP/AP 2012-1 Création de logements locatifs sociaux	- 69 553,60 €
- CP/AP 2013-1 Création de logements locatifs sociaux	+ 80 266,17 €
- CP/AP 2014-1 Création de logements locatifs sociaux	- 100 000,00 €
- CP/AP 2015-1 Création de logements locatifs sociaux	+ 86 062,33 €
- CP/AP 2013-1 Réhabilitation de logements mal classés énergétiquement	- 45 000,00 €
- CP/AP 2015-1 Réhabilitation de logements mal classés énergétiquement	+ 12 268,80 €
- CP/AP 2013-1 Réhabilitation du patrimoine vacant-logements communaux	- 9 000,00 €
- CP/AP 2016-1 Réhabilitation du patrimoine vacant-logements communaux	+ 10 888,00 €

Chapitre 27 :

- CP/AP 2015-1 Avances remboursables PIG départemental	- 10 888,00 €
- CP/AP 2016-1 Avances remboursables PIG départemental	- 27 036,05 €.

Acte déposé en Préfecture  
Le 01/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 21 novembre 2016 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

**RAPPORT N° 350**

**Convention de partenariat entre la Région Hauts-de-France et le  
Département de l'Aisne, en matière d'intervention dans le domaine  
agricole**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 350,

Vu les conclusions de la 3ème commission,  
(Rapporteur **M. Pascal TORDEUX**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Valide le projet de convention en annexe au rapport du Président, à passer entre la Région Hauts-de-France et le Département de l'Aisne, en vue de préciser le champ d'intervention du Département dans le domaine agricole ;

2) Autorise le Président à signer la version finalisée de la convention précitée.

Acte déposé en Préfecture  
Le 07/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 21 novembre 2016 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIOD, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

**RAPPORT N° 351**

**Center Parcs - Convention de concession de délégation de service public - Avenant relatif à la modification de l'annexe 7**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **351**,

Vu les conclusions de la 3ème commission,  
(Rapporteur **M. Pascal TORDEUX**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés (6 abstentions),

Vu la demande de la société PIERRE ET VACANCES, concessionnaire du Centre de loisirs de l'Ailette,

Vu l'article 33 de la convention de concession du 27 novembre 2003, relative au parc de l'Ailette,

Vu l'annexe 7 à ladite convention,

1) Emet un avis favorable à l'évolution des tarifs d'entrée de journée, qui se définiront désormais comme suit :

Forfait accès village :

A partir de 10 h :

- Adultes : 23 €,
- Enfants entre 3 et 12 ans : 17 €

Après 17 h :

- Adultes : 19 €
- Enfants entre 3 et 12 ans : 14 €

Parking :

A partir de 10 h : 7 €

Après 17 h : 6,50 € ;

2) Prend acte que les détenteurs d'une carte grise axonaise, sur présentation de cette carte, seront désormais exempts des frais de parking journaliers, tout en pouvant profiter du parking du Center Parcs dans les mêmes conditions que les autres usagers ;

3) Autorise le Président du Conseil départemental à signer un avenant à la convention de concession du 27 novembre 2003 relative au parc de l'Ailette, afin d'en modifier l'annexe 7 et de la mettre en concordance avec les nouvelles conditions tarifaires en vigueur.

Acte déposé en Préfecture  
Le 07/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 21 novembre 2016 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : B. BEAUVOIS, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZETCZAK, J.L. LANOUILH, F. RAMPENBERG, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZETCZAK, J.L. LANOUILH, F. RAMPENBERG, P. TIMMERMAN

<p style="text-align: center;"><b>RAPPORT N° 352</b> <b>Aménagement de l'EuroVelo 3 entre GUISE et RIBEMONT - Déclaration de projet</b></p>
---

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **352**,

Vu les conclusions de la 3ème commission,  
(Rapporteur **Mme Bernadette VANNOBEL**)

Vu l'avis de la 7ème commission,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- Prend acte du déroulement de l'enquête publique et de ses enseignements ;
- Prend acte des conclusions de l'Avis de l'Autorité Environnementale et de la concertation avec le public ;
- Confirme, en application des articles L.126-1 du Code de l'Environnement et L.122-1 du Code de l'Expropriation pour cause d'utilité publique, le caractère d'intérêt général de l'aménagement de l'EuroVélo 3 entre GUISE et RIBEMONT et la nécessité d'en poursuivre la réalisation dans les conditions prévues au rapport du Président ;

- Précise que la présente délibération fera l'objet d'une publication au Bulletin Officiel du Département de l'Aisne et sera affichée pendant un mois sur le site internet du Département ainsi que dans les mairies de GUISE, LESQUIELLES-SAINT-GERMAIN, VADENCOURT, NOYALES, PROIX, MACQUIGNY, MONT-D'ORIGNY, ORIGNY-SAINTE-BENOITE et RIBEMONT.

Acte déposé en Préfecture  
Le 07/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 21 novembre 2016 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

<p><b>RAPPORT N° 353</b> <b>Validation de l'avenant n° 1 à la convention de partenariat 2014-2016</b> <b>EUROVELO 3 en France</b></p>
---

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **353**,

Vu les conclusions de la 3ème commission,  
(Rapporteur **Mme Bernadette VANNOBEL**)

Vu l'avis de la 7ème commission,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Valide le projet d'avenant n° 1 à la convention de partenariat 2014-2016 pour l'EuroVelo 3 en France, portant sur la prolongation de sa durée ;

2) Autorise le Président du Conseil départemental à signer ledit avenant ainsi que tous documents relatifs à ce dernier.

Acte déposé en Préfecture  
Le 07/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

**INFRASTRUCTURES, TRANSPORT ET BÂTIMENTS**

**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 21 novembre 2016 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPELBERG

Autres absents : —

Mandats de : P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPELBERG

**RAPPORT N° 401**  
**Infrastructures - Programme d'amélioration des Routes**  
**Départementales - Dépenses et recettes de fonctionnement -**  
**Ajustements de crédits**  
**\* Compétence exclusive**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **401**,

Vu les conclusions de la 4ème commission,  
(Rapporteur **M. Thomas DUDEBOUT**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide de ratifier les ajustements de crédits tels que détaillés dans le rapport du Président.

Acte déposé en Préfecture  
Le 01/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

---

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

---

Réunion du lundi 21 novembre 2016 (après-midi)

---

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIoT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPELBERG

Autres absents : —

Mandats de : P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPELBERG

**RAPPORT N° 402**  
**Infrastructures - Programme d'amélioration des Routes**  
**Départementales - Dépenses et recettes d'investissement -**  
**Ajustements de crédits**  
**\* Dépenses propres**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **402**,

Vu les conclusions de la 4ème commission,  
 (Rapporteur **M. Thomas DUDEBOUT**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Décide de ratifier les mouvements de Crédits de Paiement par chapitre sur diverses Autorisations de Programme :

<u>Chapitre 23</u>	
sur AP 2013	- 12 783,61 €
sur AP 2014	- 350 000,00 €
sur AP 2015	- 140 000,00 €
sur AP 2016	+ 502 783,61 € ;

2) Décide d'approuver les ajustements de Crédits de Paiement 2016 relatifs au Programme d'amélioration des Routes Départementales figurant en annexe 1 au rapport du Président ;

3) Décide d'autoriser le Président du Conseil départemental à diligenter ou faire diligenter par l'autorité compétente les procédures administratives nécessaires en application de la réglementation.

Acte déposé en Préfecture  
Le 01/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

---

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

---

Réunion du lundi 21 novembre 2016 (après-midi)

---

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERHOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPELBERG

Autres absents : —

Mandats de : P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPELBERG

**RAPPORT N° 403**

**Infrastructures - Fonds aux communes, aux établissements publics,  
aux particuliers et à l'Etat - Ajustements de crédits  
# Dépenses pour tiers**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 403,

Vu les conclusions de la 4ème commission,  
(Rapporteur **M. Thomas DUDEBOUT**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide de ratifier les ajustements de crédits suivants :

**DEPENSES**

**Chapitre 204**

AP 2014

-1 000 000 €

AP 2016

+ 1 000 000 €.

Acte déposé en Préfecture  
Le 01/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

**DEPARTEMENT DE L' AISNE****EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 21 novembre 2016 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERHOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : P. GRUNY, F. GRZEECZAK, F. RAMPELBERG

Autres absents : —

Mandats de : P. GRUNY, F. GRZEECZAK, F. RAMPELBERG

**RAPPORT N° 404****Intervention du Département en matière de transports publics de voyageurs - Régie Départementale des Transports de l'Aisne  
\* Compétence exclusive**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **404**,Vu les conclusions de la 4ème commission,  
(Rapporteur **M. Thomas DUDEBOUT**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés (M. Thomas DUDEBOUT ne participe pas au vote),

Ratifie l'inscription du crédit suivant :

En recette :  
Chapitre 75

300 000 €.

Acte déposé en Préfecture  
Le 01/12/2016Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

---

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

---

Réunion du lundi 21 novembre 2016 (après-midi)

---

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Étaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : P. GRUNY, F. GRZETICZAK, F. RAMPENBERG

Autres absents : —

Mandats de : P. GRUNY, F. GRZETICZAK, F. RAMPENBERG

<p><b>RAPPORT N° 405</b></p> <p><b>Travaux dans les Etablissements publics d'enseignement du premier cycle du second degré - Ajustement de crédits</b></p> <p><b>* Dépenses propres</b></p>
---

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **405**,

Vu les conclusions de la 4ème commission,  
(Rapporteur **Mme Isabelle ITTELET**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide de ratifier l'inscription des crédits suivants :

DEPENSES

Chapitre 21 :	+ 42 314,40 €
Chapitre 23 :	+ 80 000,00 €

RECETTES

Chapitre 13 :	146 000,00 €.
---------------	---------------

Acte déposé en Préfecture  
Le 01/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

## DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 21 novembre 2016 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : P. GRUNY, F. RAMPELBERG

Autres absents : —

Mandats de : P. GRUNY, F. RAMPELBERG

**RAPPORT N° 406**  
**Travaux dans les bâtiments départementaux hors collèges -**  
**Ajustement de crédits**  
**\* Dépenses propres**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 406,

Vu les conclusions de la 4ème commission,  
(Rapporteur **Mme Isabelle ITTELET**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide :

- de ratifier l'inscription des crédits suivants :

Chapitre 21 :	- 329 526,84 €
Chapitre 23 :	+ 609 526,84 €

- d'ouvrir l'Autorisation de Programme d'un montant de 1 100 000,00 € pour la réunification de l'ensemble des services sociaux pour l'UTAS d'HIRSON dont l'échéancier des Crédits de Paiement figure dans le document budgétaire.

Acte déposé en Préfecture  
Le 01/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

**DEPARTEMENT DE L' AISNE****EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 21 novembre 2016 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLERLOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

**RAPPORT N° 450****Reprise de la compétence "Transport" par la Communauté  
d'Agglomération du Pays de LAON  
° Compétence déléguée**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **450**,Vu les conclusions de la 4ème commission,  
(Rapporteur **Mme Isabelle ITTELET**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Adopte la convention à intervenir entre le Département et la Communauté d'Agglomération du Pays de LAON (CAPL) définissant le montant de la compensation financière du Département de l'Aisne à la CAPL dans le cadre de l'exercice direct de sa compétence Transport ;

2) Prend acte qu'un crédit de 606 932,36 € sera inscrit au Budget Primitif de 2017, en dépenses, au chapitre 65 ;

3) Autorise le Président du Conseil départemental à signer la convention.

Acte déposé en Préfecture  
Le 07/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

---

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

---

Réunion du lundi 21 novembre 2016 (après-midi)

---

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

**RAPPORT N° 451**

**Rapport de gestion des gendarmeries départementales par la SNI**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **451**,

Vu les conclusions de la 4ème commission,  
(Rapporteur **M. Nicolas FRICOTEAUX**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Donne acte au Président du Conseil départemental de son rapport.

Acte déposé en Préfecture  
Le 07/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

**EDUCATION, SPORT, CULTURE ET JEUNESSE**

**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 21 novembre 2016 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : P. GRUNY, F. RAMPELBERG

Autres absents : —

Mandats de : P. GRUNY, F. RAMPELBERG

<p><b>RAPPORT N° 501</b> <b>Enseignement</b> <b>* Compétence exclusive</b></p>
--

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **501**,

Vu les conclusions de la 5ème commission,  
(Rapporteur **Mme Isabelle ITTELET**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Minore l'Autorisation d'Engagement ouverte au chapitre 65 ainsi qu'il suit :

AE 2012/1 Contrat Départemental Culture et Collèges

15 215,14 € ;

2) Clôture l'Autorisation d'Engagement 2012/1 au titre du Contrat Départemental Culture et Collèges ;

3) Ratifie l'inscription des crédits suivants :

En dépense :

Chapitre 65

Sur Autorisation d'Engagement :

CP 2012/1 Contrat Départemental Culture et Collèges - 2 310,68 €

Hors Autorisation d'Engagement : - 10 788,70 €

Chapitre 011 + 1 300 000,00 €.

Acte déposé en Préfecture  
Le 01/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

**DEPARTEMENT DE L' AISNE****EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 21 novembre 2016 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEECZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : P. GRUNY, F. RAMPELBERG

Autres absents : —

Mandats de : P. GRUNY, F. RAMPELBERG

<b>RAPPORT N° 502</b> <b>Enseignement</b> <b># Compétence partagée</b>
--

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **502**,Vu les conclusions de la 5ème commission,  
(Rapporteur **M. Frédéric VANIER**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Adopte l'ajustement de l'échéancier des Crédits de Paiement, au chapitre 65, de l'Autorisation d'Engagement 2016/1, au titre des bourses du 1<sup>er</sup> degré, tel qu'il suit :

CP 2016 : 50 000 €

CP 2017 : 1 450 000 € ;

2) Ratifie l'inscription des crédits suivants :

En dépense :

Chapitre 65

Hors Autorisation d'Engagement :

- 42 500,00 €

Sur Autorisation d'Engagement :  
CP 2016/1 Bourses du 1<sup>er</sup> degré :

+ 50 000,00 €.

Acte déposé en Préfecture  
Le 01/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEaux

**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

---

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

---

Réunion du lundi 21 novembre 2016 (après-midi)

---

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIOD, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEECZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : P. GRUNY, F. RAMPELBERG

Autres absents : —

Mandats de : P. GRUNY, F. RAMPELBERG

**RAPPORT N° 503**  
**Intervention du Département dans le domaine du sport et de**  
**l'éducation populaire**  
**# Compétence partagée**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **503**,

Vu les conclusions de la 5ème commission,  
 (Rapporteur **Mme Colette BLERIOD**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés (16 abstentions),

1) Ratifie les inscriptions en dépenses, au chapitre 65, des crédits suivants :

Hors AE		+ 101 000,00 €
CP/AE 2014/1	Fédérations d'Education Populaire	+ 2 194,50 € ;

2) Alloue au titre de l'aide au sport professionnel, pour la saison 2016/2017 :

- 26 500 € à l'Association Tennis de Table Saint-Quentinois (TTSQ), en faveur de son équipe féminine évoluant en championnat de Pro A,
- 100 000 € au Foyer Laïque Saint-Quentin Volley Ball (FLSQ-SQV), en faveur de son équipe professionnelle masculine évoluant en championnat de Ligue B,

étant précisé que le versement de chacune de ces subventions pour la saison 2016/2017, interviendra dans les conditions suivantes :

- une avance de 30 %, sur demande du club, accompagnée :
  - du bilan sportif de l'équipe au titre de la saison sportive 2015/2016,
  - du budget prévisionnel pour la saison sportive 2016/2017,
  - d'une note relative aux objectifs sportifs de l'équipe pour la saison sportive 2016/2017,
- le solde, à la réception du bilan et compte de résultats certifiés pour la saison 2015/2016 ;

3) Autorise le Président à signer, en application du décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques, les conventions financières et les avenants éventuels à intervenir avec l'Association Tennis de Table Saint-Quentinoise (TTSQ) et le Foyer Laïque Saint-Quentin Volley Ball (FLSQ-SQV) ;

4) Ajuste l'échéancier des Crédits de Paiement de l'Autorisation d'Engagement 2014/1 « Fédérations d'Education Populaire », tel qu'il figure dans le document budgétaire.

Acte déposé en Préfecture  
Le 01/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 21 novembre 2016 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : P. GRUNY, F. RAMPELBERG

Autres absents : —

Mandats de : P. GRUNY, F. RAMPELBERG

<p><b>RAPPORT N° 504</b>  <b>Intervention du Département dans les domaines de l'Education, du Sport et de la Culture</b>  <b># Dépenses pour tiers</b></p>
--

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **504**,

Vu les conclusions de la 5ème commission,  
(Rapporteur **Mme Isabelle ITTELET**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Adopte les ajustements des échéanciers des Crédits de Paiement, au chapitre 204, des Autorisations de Programme 2014/1 (Restructuration CFA Laon), 2015/1 (Equipements sportifs et culturels), 2013/2 (Piscine de Château-Thierry), 2015/1 (Equipement pédagogique des comités), 2013/1 (Grosses réparations aux Monuments Historiques), 2014/1 (Grosses réparations aux Monuments Historiques), 2015/1 (Grosses réparations aux Monuments Historiques), AP 2016/2 (Grosses réparations aux Monuments Historiques), AP 2015/4 (Strict entretien), 2014/1 (Dégâts au patrimoine monumental), 2015/1 (Dégâts au patrimoine monumental), 2014/3 (Objets mobiliers), 2015/3 (Objets mobiliers), tels qu'ils figurent dans le document budgétaire ;

2) Minore les Autorisations de Programme ouvertes au chapitre 204 ainsi qu'il suit :

671,13 €	AP 2015/1	Equipements sportifs et culturels
23 005,00 €	AP 2015/1	Equipement pédagogique des comités
803,52 €	AP 2014/4	Strict entretien
2 068,20 €	AP 2011/1	Dégâts au patrimoine monumental

26,48 €	AP 2013/1	Dégâts au patrimoine monumental
0,09 €	AP 2013/2	Patrimoine rural
8 400,98 €	AP 2014/2	Patrimoine rural
1 400,00 €	AP 2014/3	Objets mobiliers
15 240,34 €	AP 2011/1	Familistère Godin
826,16 €	AP 2012/1	Familistère Godin ;

3) Ratifie l'inscription des crédits suivants :

En dépenses :

Chapitre 204

Sur Autorisation de Programme :

CP/AP 2015/1 Equipements sportifs et culturels	+ 7 838,69 €
CP/AP 2013/2 Piscine Château-Thierry	+ 600 000,00 €
CP/AP 2015/1 Equipement pédagogique des comités	- 23 005,00 €
CP/AP 2013/1 Grosses réparations aux Monuments Historiques	- 12 886,77 €
CP/AP 2014/1 Grosses réparations aux Monuments Historiques	- 18 110,91 €
CP/AP 2015/1 Grosses réparations aux Monuments Historiques	+ 136 000,00 €
CP/AP 2016/2 Grosses réparations aux Monuments Historiques	- 30 000,00 €
CP/AP 2014/4 Strict entretien	+ 24 362,06 €
CP/AP 2015/4 Strict entretien	- 22 756,44 €
CP/AP 2013/1 Dégâts au patrimoine monumental	+ 4 094,40 €
CP/AP 2014/1 Dégâts au patrimoine monumental	- 18 000,00 €
CP/AP 2015/1 Dégâts au patrimoine monumental	- 38 467,60 €
CP/AP 2014/3 Objets mobiliers	- 30 000,00 €
CP/AP 2015/3 Objets mobiliers	+10 000,00 €
CP/AP 2011/1 Familistère Godin	- 1 972,36 €
CP/AP 2012/1 Familistère Godin	- 0,16 €

Hors Autorisation de Programme : 18 969,66 € ;

4) Clôture les Autorisations de Programme suivantes ouvertes au chapitre 204 :

AP 2009/1 Grosses réparations aux Monuments Historiques  
 AP 2013/4 Strict entretien  
 AP 2011/1 Dégâts au patrimoine monumental  
 AP 2012/1 Dégâts au patrimoine monumental  
 AP 2013/2 Patrimoine rural  
 AP 2014/2 Patrimoine rural  
 AP 2011/1 Familistère Godin  
 AP 2012/1 Familistère Godin ;

5) Alloue au Comité du Mémorial du Chemin des Dames, sur les crédits inscrits au chapitre 204, une subvention de 5 833,40 € pour les travaux complémentaires de réfection des vitraux de la chapelle de CERNY-EN-LAONNOIS, dont le coût prévisionnel TTC est estimé à 11 666,80 €.

Acte déposé en Préfecture  
 Le 01/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
 et par délégation,  
 Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

**DEPARTEMENT DE L' AISNE****EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 21 novembre 2016 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEECZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : P. GRUNY, F. RAMPELBERG

Autres absents : —

Mandats de : P. GRUNY, F. RAMPELBERG

<p style="text-align: center;"><b>RAPPORT N° 505</b> <b>Services culturels du Département - Dépenses de fonctionnement</b> <b>* Compétence exclusive</b></p>
--

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **505**,Vu les conclusions de la 5ème commission,  
(Rapporteur **M. Frédéric VANIER**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Augmente l'Autorisation d'Engagement AE 2016/1 au titre de la refonte du site internet du Chemin des Dames de 18 000 € et modifie l'échéancier des Crédits de Paiement tel qu'il figure dans le rapport budgétaire ;

2) Accepte la proposition relative au budget annexe du Pôle Archéologique :

En dépenses :	
Chapitre 012 :	- 45 420 €
Chapitre 23 :	+ 29 000 €
Chapitre 67 :	+ 16 420 € ;

3) Ratifie l'inscription des crédits suivants au chapitre 011 :

Sur Autorisation d'Engagement :	
CP/AE 2016/1 Site web CDD	+ 18 000 €
Hors Autorisation d'Engagement :	+ 12 000 €.

Acte déposé en Préfecture  
Le 01/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 21 novembre 2016 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIoT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEEICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : P. GRUNY, F. RAMPELBERG

Autres absents : —

Mandats de : P. GRUNY, F. RAMPELBERG

**RAPPORT N° 506**  
**Intervention du Département dans le domaine du patrimoine**  
**\* Dépenses propres**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **506**,

Vu les conclusions de la 5ème commission,  
(Rapporteur **M. Frédéric VANIER**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Ratifie l'inscription de crédit suivante :

Chapitre 21

Hors Autorisation de Programme

- 10 000,00 €.

Acte déposé en Préfecture  
Le 01/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEAUX

**DEPARTEMENT DE L' AISNE****EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 21 novembre 2016 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIoT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : P. GRUNY, F. RAMPELBERG

Autres absents : —

Mandats de : P. GRUNY, F. RAMPELBERG

**RAPPORT N° 507****Intervention du Département dans le domaine de la culture  
# Compétence partagée**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **507**,Vu les conclusions de la 5ème commission,  
(Rapporteur **Mme Colette BLERIOT**)

Considérant qu'il convient de se prononcer sur la base du rapport n° 507, qui propose notamment d'individualiser une subvention de 345 € en faveur de la commune de MANICAMP pour les frais d'autocar engendrés par le déplacement de deux classes de son école à l'exposition intitulée « Mon école dans la Grande Guerre » organisée aux Archives départementales à LAON,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Ratifie l'inscription, en dépenses, au chapitre 65, d'un crédit de 31 100 € ;

2) Affecte, sur les crédits disponibles au chapitre 65, une somme de 1 000 € pour participer aux frais de déplacement aux Archives départementales de l'Aisne à LAON des écoliers des communes ayant contribué à la réalisation de l'exposition intitulée « Mon école dans la Grande Guerre » ;

## 3) Alloue :

au titre du soutien aux manifestations d'intérêt départemental ou intercommunal, les subventions suivantes :

Association Les Bohérialles de VADENCOURT - manifestations les 18 juin, 3 et 10 juillet 2016 à l'Abbaye de BOHERIES	3 000 €
Association de Mise en Valeur du Château de COUCY (AMVCC) Spectacle « Coucy à la Merveille » en juillet 2016	25 000 €
- Association Bleu Ciel Organisation de SAINT-QUENTIN - Fête aérienne internationale de SAINT-QUENTIN-ROUPY/FONTAINE-LES-CLERCS le 21 août 2016	7 500 €
- Société Athlétique et Sportive (SAS) de MOY-DE-L' AISNE Finale de la Coupe de l'Aisne moins de 15 ans, moins de 18 ans et séniors le 11 juin 2016	1 500 €
- Association Epée Saint-Quentinoise – Championnat de France des entreprises et des maîtres d'armes les 5 et 6 novembre 2016 à SAINT-QUENTIN	1 000 €
- Association Club Cycliste CHAVIGNON Organisation du Championnat de France Masters de cyclo-cross sur le site d'AXO-PLAGE de MONAMPTEUIL, le 20 novembre 2016	1 200 €
- Commune d'HIRSON - Journée « Traditions No Piot » le 15 mai 2016 à HIRSON	4 000 €,

au titre du déplacement en autocar d'écoliers pour l'exposition intitulée « Mon école dans la Grande Guerre » aux Archives départementales à LAON, la subvention suivante :

- Commune de MANICAMP :	345 € ;
-------------------------	---------

4) Autorise le Président à signer, en application du décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques, l'avenant n°3 à la convention passée le 14 juin 2016 entre le Département et l'Association de Mise en Valeur du Château de COUCY (AMVCC).

Acte déposé en Préfecture  
Le 01/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

**DEPARTEMENT DE L' AISNE****EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 21 novembre 2016 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

**RAPPORT N° 550**

**Participation aux frais de restauration des élèves et commensaux de  
collèges hébergés en lycée  
\* Compétence exclusive**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **550**,Vu les conclusions de la 5ème commission,  
(Rapporteur **Mme Isabelle ITTELET**)

Considérant qu'il y a lieu de prendre en compte l'année scolaire en cours,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Adopte le principe de la prise en charge par le Département, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016, pour les collèges Gérard Philippe à SOISSONS, Gabriel Hanotaux, Jean Moulin, Montaigne et La Ramée à SAINT-QUENTIN dont les élèves et commensaux sont accueillis en restauration dans un lycée, le différentiel entre les montants du tarif au ticket ou du forfait qui leur sont appliqués et ceux fixés par le Département dans ses collèges disposant sur place d'un service de restauration ;

2) Donne délégation à son Président pour mettre en œuvre cette disposition avec les collèges concernés, les lycées Léonard de Vinci à SOISSONS, les lycées Condorcet, Henri Martin, La Ramée à SAINT-QUENTIN et la Région Hauts-de-France, notamment par la signature d'une convention.

Acte déposé en Préfecture  
Le 16/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

**AFFAIRES SOCIALES, SOLIDARITÉS, AUTONOMIE ET INSERTION****DEPARTEMENT DE L' AISNE****EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 21 novembre 2016 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : P. GRUNY, F. RAMPELBERG

Autres absents : M. POTELET

Mandats de : P. GRUNY, F. RAMPELBERG

<p style="text-align: center;"><b>RAPPORT N° 601</b> <b>Affaires Sociales - Dépenses de fonctionnement</b> <b>Décision modificative n°3</b></p>
---

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **601**,

Vu les conclusions de la 6ème commission,  
(Rapporteur **M. Freddy GRZEZICZAK**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés (8 abstentions),

1. Ratifie les inscriptions de crédits de dépenses d'un montant de :

- 138 817 € au chapitre 016,
- + 10 549 000 € au chapitre 017,
- + 111 000 € au chapitre 011,
- + 1 301 909 € au chapitre 65 ;

2. Ratifie les inscriptions de crédits de recettes d'un montant de :

- + 21 000 € au chapitre 017,
- + 21 909 € au chapitre 74,
- 300 000 € au chapitre 75 ;

3. Décide la diminution de l'Autorisation d'Engagement suivante :

Programme CDPAVF24 AE 2013-1 - 370 888 € ;

4. Accorde une subvention de 10 000 € à l'association Les Restos du cœur à LAON.

Acte déposé en Préfecture  
Le 01/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

**DEPARTEMENT DE L' AISNE****EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 21 novembre 2016 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : P. GRUNY, F. RAMPELBERG

Autres absents : —

Mandats de : P. GRUNY, F. RAMPELBERG

<p style="text-align: center;"><b>RAPPORT N° 602</b> <b>Affaires sociales - Investissement</b> <b>Décision modificative n°3</b></p>
---

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **602**,Vu les conclusions de la 6ème commission,  
(Rapporteur **M. Freddy GRZEZICZAK**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1. Ratifie la majoration des Crédits de Paiement au chapitre 204 :

Programme 01AIDHEBPA (Aide à l'hébergement pour personnes âgées)  
+ 28 604,88 € de Crédits de Paiement sur AP 2013-1,  
+ 168 666,00 € de Crédits de Paiement sur AP 2012-3,  
+ 33 299,00 € de Crédits de Paiement sur AP 2014-2 ;

2. Ratifie la diminution des Crédits de Paiement au chapitre 204 :

Programme 01AIDHEBPA (Aide à l'hébergement pour personnes âgées)

- 18 450 € de Crédits de Paiement sur AP 2016-1.

Programme 01AIDHEBPH (Aide à l'hébergement pour personnes handicapées)

- 182 119,88 € de Crédits de Paiement sur AP 2016-1.

Programme 01GARDENFA (mode de garde de la Petite Enfance)

- 10 000 € de Crédits de Paiement sur AP 2016-1,
- 20 000 € de Crédits de Paiement sur AP 2016-2.

Acte déposé en Préfecture  
Le 01/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

**DEPARTEMENT DE L' AISNE****EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 21 novembre 2016 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEECZAK, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEECZAK, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

**RAPPORT N° 650****Convention pluriannuelle relative aux relations entre la Caisse  
Nationale de Solidarité pour l'Autonomie et le Conseil départemental  
de l'Aisne**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **650**,Vu les conclusions de la 6ème commission,  
(Rapporteur **Mme Carole DERUY**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Autorise le Président du Conseil départemental à signer la Convention pluriannuelle relative aux relations entre la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie et le Conseil départemental de l'Aisne ainsi que ses éventuels avenants ; la convention pluriannuelle valant agrément et attribution de subvention ainsi que tous documents s'y rapportant.

Acte déposé en Préfecture  
Le 07/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

**DEPARTEMENT DE L' AISNE****EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 21 novembre 2016 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLERLOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

**RAPPORT N° 651****La réforme du régime juridique des Services d'Aide et  
d'Accompagnement à Domicile (SAAD) et la restructuration de l'offre  
dans le département de l'Aisne**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **651**,Vu les conclusions de la 6ème commission,  
(Rapporteur **Mme Isabelle LETRILLART**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

S'engage à la mise en œuvre d'une politique de refondation de l'aide à domicile :

- en consolidant la mise en place des indicateurs de pilotage des SAAD, rendue obligatoire pour l'ensemble des SAAD tarifés,
- en veillant à l'application du cahier des charges national pour tous les SAAD autorisés,
- en déployant des CPOM pour les SAAD volontaires, les CPOM intégreront des missions d'intérêt général définis par le Conseil départemental. Le principe d'un forfait global avec valorisation des missions d'intérêt général sera appliqué pour ces SAAD ;

Le Conseil départemental n'engagera pas d'habilitation d'aide sociale avant une restructuration de l'offre. Cette restructuration s'inscrira dans les objectifs du prochain Schéma Départemental de l'Autonomie.

Acte déposé en Préfecture  
Le 07/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

**DEPARTEMENT DE L' AISNE****EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 21 novembre 2016 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLERLOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

**RAPPORT N° 652**

**Modernisation des services à domicile en faveur des Personnes âgées  
et des Personnes en situation de handicap - Convention 2016-2018  
entre la Caisse Nationale de la Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) et  
le Département**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 652,

Vu les conclusions de la 6ème commission,  
(Rapporteur **Mme Carole DERUY**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Autorise le Président du Conseil départemental à signer dans le cadre de la politique départementale conduite en faveur des Personnes âgées et des Personnes en situation de handicap :

La convention 2016-2018 pour la modernisation et la professionnalisation des Services d'Aide à Domicile du département de l'Aisne entre la CNSA et le Département, ainsi que ses éventuels avenants, la convention pluriannuelle valant agrément et attribution de subvention, ainsi que tous les documents s'y rapportant.

Acte déposé en Préfecture  
Le 07/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

**DEPARTEMENT DE L' AISNE****EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 21 novembre 2016 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEECZAK, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEECZAK, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

**RAPPORT N° 653****La modification de la zone d'intervention des CLIC de Saint-Quentin et de Thiérache**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 653,

Vu les conclusions de la 6ème commission,  
(Rapporteur **Mme Isabelle LETRILLART**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide de modifier le territoire d'intervention des CLIC de Saint-Quentin et de Thiérache.

Acte déposé en Préfecture  
Le 07/12/2016Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEAUX

**ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE****DEPARTEMENT DE L' AISNE****EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 21 novembre 2016 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIOD, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : P. GRUNY, F. RAMPELBERG

Autres absents : —

Mandats de : P. GRUNY, F. RAMPELBERG

**RAPPORT N° 701**

**Ajustement des crédits des politiques en faveur du climat, de  
l'éducation à l'environnement, des Espaces Naturels Sensibles et du  
service d'assistance technique**

**\* Compétence exclusive**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **701**,

Vu les conclusions de la 7ème commission,  
(Rapporteur **Mme Bernadette VANNOBEL**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide de :

1) clore l'Autorisation d'Engagement suivante : RANDONNEE 2015-1,

2) ratifier les inscriptions suivantes :

En dépenses :  
- au chapitre 011 :

11PLANCLIM 2011-1  
GEODOMIA enveloppe n°33584

- 2 000,00 €  
1 000,00 €

GEODOMIA enveloppe n° 33585	- 1 000,00 €
Entretien matériel SATESE enveloppe n° 26205	- 177,42 €
Fourniture matériel SATESE enveloppe n° 26204	- 1 547,06 €
Entretien logiciel SATESE enveloppe n°34874	- 315,48 €
SURVEAU 2016-1	- 553,22 €

- au chapitre 65 :	
RANDONNEE 2015-1	- 15 376,73 €
16SDENS 2016-1	- 38 565,00 €

En recettes :	
Au chapitre 75 (enveloppe 36903)	580,00 €.

Acte déposé en Préfecture  
Le 01/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

---

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

---

Réunion du lundi 21 novembre 2016 (après-midi)

---

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEWICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : P. GRUNY, F. RAMPELBERG

Autres absents : —

Mandats de : P. GRUNY, F. RAMPELBERG

<p><b>RAPPORT N° 702</b></p> <p><b>Ajustement des crédits dans le domaine de l'environnement</b></p> <p><b># Compétence partagée</b></p>
--

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **702**,

Vu les conclusions de la 7ème commission,  
(Rapporteur **Mme Marie-Françoise BERTRAND**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide :

1) de clore les Autorisations d'Engagement suivantes :  
INFOENERGI de 2010 à 2015  
HTDENS AE15 2015-1,

2) d'ajuster les Crédits de Paiement suivants :

- Au chapitre 65

HTDENS AE	2016-1	- 7 500,00 €
INFOENERGI	2015-1	- 557,07 €
SUBVPPDECH	2014-1	8 405,00 €
SUBVPPDECH	2016-1	- 40 000,00 €

- Au chapitre 011 :

AZUR	2015-1	- 3 683,12 €
Cotisations (hors programme), enveloppe 47719		- 471,00 €
PPDECHET	2016-1	- 20 000,00 €.

Acte déposé en Préfecture  
Le 01/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

**DEPARTEMENT DE L' AISNE****EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 21 novembre 2016 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIoT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEWICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : P. GRUNY, F. RAMPELBERG

Autres absents : —

Mandats de : P. GRUNY, F. RAMPELBERG

<p style="text-align: center;"><b>RAPPORT N° 703</b> <b>Politique de la Planification des déchets - Ajustement des crédits</b> <b>* Dépenses propres</b></p>
--

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **703**,Vu les conclusions de la 7ème commission,  
(Rapporteur **Mme Marie-Françoise BERTRAND**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide d'ajuster les crédits comme suit :

Au chapitre 21 :  
PPDECHETS 2016-1

- 6 314,40 €.

Acte déposé en Préfecture  
Le 01/12/2016Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

---

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

---

Réunion du lundi 21 novembre 2016 (après-midi)

---

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIOD, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : P. GRUNY, F. RAMPELBERG

Autres absents : —

Mandats de : P. GRUNY, F. RAMPELBERG

**RAPPORT N° 704**

**Ajustement de crédits relatifs aux politiques de gestion des déchets,  
d'assainissement, de lutte contre l'érosion, de la gestion de l'eau  
# Dépenses pour tiers**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **704**,

Vu les conclusions de la 7ème commission,  
(Rapporteur **Mme Marie-Françoise BERTRAND**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide :

1) d'ajuster l'Autorisation de Programme suivante :

MILAQUAR 2016-1	- 20 000 €,
-----------------	-------------

2) de ratifier les inscriptions suivantes au chapitre 204 :

VALORAISNE	2013-2	173 957 €
FONDASSAI	2014-1	-173 957 €
MILAQUAR	2016-1	- 20 000 €
16ATHIES	2016-1	-10 000 €
SDENS	2013-2	3 750 €,

3) de modifier l'échéancier de Crédits de Paiement tel que présenté dans le document budgétaire.

Acte déposé en Préfecture  
Le 01/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

## DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 21 novembre 2016 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : Mme Isabelle LETRILLART

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPENBERG, P. TIMMERMAN, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPENBERG, P. TIMMERMAN, P.J. VERZELEN

**RAPPORT N° 750****Rapport sur la situation en matière de développement durable**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **750**,Vu les conclusions de la 7ème commission,  
(Rapporteur **Mme Bernadette VANNOBEL**)

Vu les avis des 1ère, 2ème, 3ème, 4ème, 5ème, 6ème et 8ème commissions,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Prend acte de la présentation du rapport relatif à la situation en matière de développement durable, préalablement au vote du Budget primitif 2017.

Acte déposé en Préfecture  
Le 07/12/2016Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

**DEPARTEMENT DE L' AISNE****EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 21 novembre 2016 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : Mme Isabelle LETRILLART

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLERLOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN, P.J. VERZELEN

**RAPPORT N° 751****Rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **751**,Vu les conclusions de la 7ème commission,  
(Rapporteur **Mme Marie-Françoise BERTRAND**)

Vu les avis des 1ère, 2ème, 3ème, 4ème, 5ème, 6ème et 8ème commissions,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- Prend acte de la présentation du rapport relatif à la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, préalablement au vote du Budget primitif 2017 ;
- S'engage à mettre en œuvre les propositions d'actions répertoriées.

Acte déposé en Préfecture  
Le 07/12/2016Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

**DEPARTEMENT DE L' AISNE****EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 21 novembre 2016 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : Mme Isabelle LETRILLART

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN, P.J. VERZELEN

<b>RAPPORT N° 752</b> <b>Evolution des statuts de Valor'Aisne</b>
--

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **752**,Vu les conclusions de la 7ème commission,  
(Rapporteur **Mme Marie-Françoise BERTRAND**)

Après en avoir délibéré,

A la majorité des suffrages exprimés (1 voix contre),

1) Approuve les nouveaux statuts de Valor'Aisne tels qu'adoptés en Comité syndical du 23 septembre 2016 dont une version est jointe en annexe au rapport du Président ;

2) Acte leur entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2017 ou dès la prise d'arrêté du Préfet si celle-ci est postérieure.Acte déposé en Préfecture  
Le 07/12/2016Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

**DEPARTEMENT DE L' AISNE****EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 21 novembre 2016 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : Mme Isabelle LETRILLART

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN, P.J. VERZELEN

**RAPPORT N° 753****Evolution des statuts de l'Entente Oise-Aisne**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **753**,

Vu les conclusions de la 7ème commission,  
(Rapporteur **Mme Marie-Françoise BERTRAND**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- 1) Emet un avis favorable à la transformation de l'institution interdépartementale Entente Oise-Aisne en syndicat mixte ouvert ;
- 2) Emet un avis favorable au projet de modification de l'article 1 des statuts, que l'Entente Oise-Aisne propose de réécrire comme suit :

« Article 1 : L'Entente Oise-Aisne, créée par délibérations concordantes des conseils généraux des départements de l'Aisne, des Ardennes, de la Marne, de la Meuse, de l'Oise et du Val d'Oise, est un syndicat mixte ouvert disposant de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

Elle est régie conformément au Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L5721-1 à L5722-11.

Toute modification de la nature de l'Entente Oise-Aisne ne peut se faire qu'après délibérations concordantes de ses membres. » ;

3) Prend acte de l'association du Département de l'Aisne à l'élaboration des nouveaux statuts visant à définir la place de chaque collectivité, les modalités d'adhésion et de retrait, de représentation et les nouvelles clés de financement.

Acte déposé en Préfecture  
Le 07/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

## DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 21 novembre 2016 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : Mme Isabelle LETRILLART

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLERLOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEECZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPENBERG, P. TIMMERMAN, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEECZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPENBERG, P. TIMMERMAN, P.J. VERZELEN

**RAPPORT N° 754****Signature de la déclaration "Les territoires à vélo, une vision partagée de la France à vélo en 2030"**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 754,

Vu les conclusions de la 7ème commission,  
(Rapporteur **Mme Bernadette VANNOBEL**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- 1) Valide le contenu de la déclaration « Les territoires à vélo, une vision partagée de la France à vélo en 2030 » ;
- 2) Autorise le Président à signer cette déclaration au nom du Département de l'Aisne ;
- 3) Autorise tout Conseiller départemental de l'Aisne à signer cette déclaration, au nom du Département de l'Aisne.

Acte déposé en Préfecture  
Le 07/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

**AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET POLITIQUE TERRITORIALE****DEPARTEMENT DE L' AISNE****EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 21 novembre 2016 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIoT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : P. GRUNY, F. RAMPELBERG

Autres absents : —

Mandats de : P. GRUNY, F. RAMPELBERG

**RAPPORT N° 801****Ajustements de crédits - Entretien des sites de téléphonie mobile  
\* Compétence exclusive**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **801**,Vu les conclusions de la 8ème commission,  
(Rapporteur **Mme Françoise CHAMPENOIS**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide de ratifier l'inscription suivante :

- au chapitre 011 :

ENTRETELMOB 2015-1

- 8 000 €.

Acte déposé en Préfecture  
Le 01/12/2016Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

## DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 21 novembre 2016 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : P. GRUNY, F. RAMPELBERG

Autres absents : —

Mandats de : P. GRUNY, F. RAMPELBERG

**RAPPORT N° 802**  
**Téléphonie mobile**  
**\* Dépenses propres**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **802**,Vu les conclusions de la 8ème commission,  
(Rapporteur **Mme Françoise CHAMPENOIS**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide :

1) d'ouvrir au chapitre 23 l'Autorisation de Programme suivante :

TELMOB4 2016-1

251 000 €,

2) de valider l'échéancier de Crédits de Paiement tel que présenté dans le document budgétaire.

Acte déposé en Préfecture  
Le 01/12/2016Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

---

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

---

Réunion du lundi 21 novembre 2016 (après-midi)

---

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIoT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEEICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : P. GRUNY, F. RAMPELBERG

Autres absents : —

Mandats de : P. GRUNY, F. RAMPELBERG

**RAPPORT N° 803**

**Politique d'électrification rurale, d'éclairage public et des Contrats  
Départementaux de Développement Local - Ajustement des crédits  
# Dépenses pour tiers**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **803**,

Vu les conclusions de la 8ème commission,  
(Rapporteur **Mme Françoise CHAMPENOIS**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide de :

1) clore l'Autorisation de Programme :

TERRITOIRE 2012-3,

2) ratifier les inscriptions suivantes :

En dépenses

- Au chapitre 204 :

*ELECRURALE 2016-1	15 002 €
* ELECRURALE 2015-1	358 356 €
* ELECRURALE 2014-1	- 409 550 €
* ECLAIRAGE 2015-1	36 192 €
* ECLAIRAGE 2014-1	- 2 271 €

Communauté de communes du Canton de Condé-en-Brie	- 13 334,80 €
Communauté de communes des Villes d'Oyse	- 9 027,06 €
Communauté de communes du Pays des trois Rivières	- 10 379,27 €
Communauté de communes de Chauny-Tergnier	- 1 900,00 €
Communauté d'agglomération de Saint-Quentin	- 4 255,00 €
Communauté de communes du Val de l'Aisne	- 4 301,30 €
Communauté de communes du Pays de la Serre	- 7 667,18 €
Communauté de communes de la Vallée de l'Aisne	- 43 284,99 €
Communauté de communes du Pays du Vermandois	- 115 023,52 €
Communauté de communes de la Thiérache du Centre	- 12 080,24 €
Communauté de communes de la Champagne Picarde	- 7 565,85 €
Communauté de communes des Portes de la Thiérache	- 19 376,00 €
Communauté de communes du Laonnois	- 23 144,45 €
Communauté de communes de la Région de Guise	- 2 851,45 €
Communauté de communes de Charly sur Marne	- 1 458,00 €
Communauté de communes du Chemin des Dames	- 63 452,72 €
Communauté de communes de la Vallée de l'Oise	- 179 348,89 €
Communauté de communes de l'Ourcq et Clignon	- 193 549,51 €
Communauté de communes d'Oulchy le Château	- 16 818,93 €
Communauté de communes du Tardenois	- 57 945,26 €
Communauté de communes de Château-Thierry	- 267 366,49 €
Communauté de communes de Villers-Cotterêts/Forêt de Retz	- 13 407,26 €
CDDL2	1 107 049,63 €

En recettes

Au chapitre 204 144 000,00 €,

3) modifier les échéanciers de Crédits de Paiement tels que présentés dans le document budgétaire.

Acte déposé en Préfecture  
Le 01/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 21 novembre 2016 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEECZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : P. GRUNY, F. RAMPELBERG

Autres absents : —

Mandats de : P. GRUNY, F. RAMPELBERG

<p><b>RAPPORT N° 804</b></p> <p><b>Ajustement des crédits - Politiques départementales de soutien au domaine du Développement Local - Politique des Contrats Départementaux de Développement Local (CDDL), politique de la ville et Ligne Unique</b></p> <p><b># Compétence partagée</b></p>
--

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **804**,

Vu les conclusions de la 8ème commission,  
(Rapporteur **Mme Françoise CHAMPENOIS**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide :

1) d'ajuster l'Autorisation d'Engagement suivante :

TERRITOIRE 2015-2  
TERRITOIRE 2014-1

- 183 000,00 €  
41 331,00 €

2) d'ajuster les inscriptions suivantes :

En dépenses

- au chapitre 65 :

CDDL2	2011-1	- 3 130,50 €
CDDL2	2014-1	- 5 499,88 €
TERRITOIRE	2015-2	- 8 251,25 €

- au chapitre 011 :

SCHEMASP	2015-1	- 15 000,00 €
TERRITOIRE	2014-1	41 330,46 €

En recettes

- au chapitre 74

Enveloppe 46321 - 17 987,20 €,

3) de clore l'Autorisation d'Engagement suivante : CDDL2 2011-1,

4) d'approuver la modification de l'échéancier de Crédits de Paiement tel que présenté dans le document budgétaire.

Acte déposé en Préfecture  
Le 01/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

---

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

---

Réunion du lundi 21 novembre 2016 (après-midi)

---

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIoT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : P. GRUNY, F. RAMPELBERG

Autres absents : M. POTELET, P. TORDEUX

Mandats de : P. GRUNY, F. RAMPELBERG

**RAPPORT N° 805**  
**Ajustement de crédits - Gestion du Fonds Social Européen (FSE)**  
**° Compétence déléguée**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **805**,

Vu les conclusions de la 8ème commission,  
 (Rapporteur **Mme Françoise CHAMPENOIS**)

Vu l'avis de la 6ème commission,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés (8 abstentions),

1) Ratifie l'inscription suivante :

- au chapitre 65 en dépenses :

FONDFSE 2015-1	- 625 629,22 €
----------------	----------------

- au chapitre 74 en recettes : Enveloppe 45952	- 625 629,22 € ;
---	------------------

2) Approuve la modification de l'échéancier de Crédits de Paiement tel que présenté dans le document budgétaire.

Acte déposé en Préfecture  
Le 01/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

**DEPARTEMENT DE L' AISNE****EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 21 novembre 2016 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : Mme Isabelle LETRILLART

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN, P.J. VERZELEN

<b>RAPPORT N° 850</b> <b>Contrats de ruralité 2017-2020</b>
--

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **850**,Vu les conclusions de la 8ème commission,  
(Rapporteur **Mme Françoise CHAMPENOIS**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide :

- d'être signataire des contrats de ruralité 2017-2020,

- d'accompagner prioritairement les projets structurants inscrits dans les programmations des politiques territoriales, les projets figurants dans le schéma d'accessibilité des services au public ou le cas échéant éligibles au droit commun,

- d'autoriser le Président à signer les documents administratifs s'y afférents.

Acte déposé en Préfecture  
Le 07/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

**DEPARTEMENT DE L' AISNE****EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 21 novembre 2016 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : Mme Isabelle LETRILLART

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEECZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEECZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN, P.J. VERZELEN

**VŒU RELATIF AU MAINTIEN DE LA LIAISON  
FERROVIAIRE PARIS-LAON**

Le Conseil départemental,

Vu les projets de vœux initialement présentés :

- d'une part, par Mmes Françoise CHAMPENOIS, Isabelle LETRILLART et MM. Frédéric VANIER et Pascal TORDEUX,

- d'autre part, par Mmes Annie TUJEK, Brigitte FOURNIE-TURQUIN et MM. Thierry DELEROT et Fawaz KARIMET,

Vu le projet de vœu commun présenté par Mmes Françoise CHAMPENOIS, Isabelle LETRILLART, Annie TUJEK, Brigitte FOURNIE-TURQUIN et MM. Frédéric VANIER, Pascal TORDEUX, Thierry DELEROT et Fawaz KARIMET, dont lecture est faite par M. Thierry DELEROT,

Vu les conclusions de la 3ème Commission,  
(Rapporteur **M. Thierry DELEROT**)

Vu l'avis de la 4ème commission,

Après en avoir délibéré,

Adopte à l'unanimité le vœu suivant :

La presse et les syndicats nous ont informés d'une possible fermeture de la liaison ferroviaire Laon-Paris à l'horizon 2024, liaison qui est capitale pour le développement et le désenclavement de notre territoire.

Pour notre département et ses habitants, notamment les pendulaires qui empruntent ce mode de transport pour leurs trajets quotidiens domicile-travail vers la capitale, cette décision représenterait une véritable catastrophe.

Il est donc impératif que tous, parlementaires, élus régionaux, élus locaux, associations d'usagers, se mobilisent dès à présent.

Nous le savons, cette ligne structurante présente d'importantes difficultés techniques à hauteur de Villers-Cotterêts et la SNCF Réseau invoque la nécessité de disposer de financements extérieurs pour réaliser les opérations de remises en état.

Afin de définir le coût des travaux permettant la pérennisation de cette ligne, une étude vient d'être lancée par la région, autorité organisatrice des transports ferroviaires régionaux.

Le rendu de cette étude définira les périmètres technique et financier des interventions à prévoir.

Toutefois, en l'absence de positionnement clair et officiel sur ce dossier tant de la part des gestionnaires que des propriétaires du réseau ferré :

Le Conseil départemental de l'Aisne, réuni en session ce jour, fait part de sa vive préoccupation quant au maintien de la ligne Paris-Laon et demande à l'Etat, ainsi qu'à SNCF réseau, ex-Réseau Ferré de France, de prendre officiellement l'engagement d'assumer leurs responsabilités quant au maintien de l'exploitation de cet axe aux voyageurs.

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 21 novembre 2016 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : Mme Isabelle LETRILLART

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPENBERG, P. TIMMERMAN, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPENBERG, P. TIMMERMAN, P.J. VERZELEN

**VŒU SUR LE DEVELOPPEMENT DE L'EOLIEN  
DANS L' AISNE**

Le Conseil départemental,

Vu le projet de vœu initialement présenté par Madame Isabelle ITTELET et Monsieur Pascal TORDEUX,

Vu le projet de vœu reformulé,

Vu les conclusions de la 7ème Commission,  
(Rapporteur **M. Pascal TORDEUX**)

Après en avoir délibéré,

Adopte à la majorité des suffrages exprimés (7 voix contre) le vœu suivant :

Depuis le protocole de Kyoto adopté en décembre 1997, la France s'est engagée dans une démarche de réduction des gaz à effet de serre (GES) afin de participer à la lutte contre le réchauffement climatique. Sur le territoire national, le développement des énergies renouvelables dont l'éolien dans notre pays constitue l'une des réponses à cet impératif environnemental.

A l'échelle intercommunale, des zones de développement de l'éolien devaient être établies et portées par la structure intercommunale. De plus, pour encadrer le développement de l'énergie éolienne, des outils de planification ont été établis. Ainsi, un schéma régional a été annexé au schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie.

Il vise à déterminer les zones du territoire régional pouvant faire l'objet de zones de développement de l'éolien (ZDE).

Or, les outils de planification ont été supprimés par Loi « BROTTESS » du 15 avril 2013. Pour autant, un certain nombre de parcs éoliens a vu depuis le jour sur notre territoire, plusieurs demandes sont actuellement en cours d'instruction et la prospection de nouveaux sites d'implantation est également en cours.

Elus et habitants interpellent régulièrement le Département au regard d'une trop forte concentration des machines ; concentration générant un impact certain sur les paysages et sur le patrimoine bâti et naturel.

En effet, la concentration excessive de machines et le mitage incohérent des implantations en dehors de tout cadre de concertation globale ont enfoncé le seuil d'acceptation des populations et des habitants. Bien plus, ce débat est par ailleurs alimenté par les récentes déclarations de la Ministre de l'environnement souhaitant qu'aucune implantation ne puisse voir le jour à moins de 1000m des zones habitées et alors que la « règle » actuelle en France est de 500m pour un standard Européen de 2500m.

Considérant le rôle du Département en matière d'aménagement du territoire et dans le cadre de l'élaboration du futur Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET), schéma qui intègre l'actuel Schéma Régional Climat Air Energie (SRCAE), le Département de l'Aisne demande au Préfet de l'Aisne la constitution d'une commission chargée d'élaborer un outil de concertation, de consultation des territoires et de planification avant tout nouveau projet ou toute nouvelle modification de projet en cours ou de permis de construire.

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEAU

**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

---

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

---

Réunion du lundi 21 novembre 2016 (après-midi)

---

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : Mme Isabelle LETRILLART

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN, P.J. VERZELEN

<p><b>PROPOSITION RELATIVE A LA GESTION DE L'ECOCENTRE DE LA TUILERIE A GRISOLLES</b></p>
---

Le Conseil départemental,

Vu la motion relative à la gestion de l'Ecocentre de la Tuilerie à GRISOLLES initialement présentée par Mme Michèle FUSELIER et M. Bruno BEAUVOIS,

Vu la proposition relative à la gestion de l'Ecocentre de la Tuilerie à GRISOLLES présentée par Mme Michèle FUSELIER et M. Bruno BEAUVOIS après reformulation,

Vu les conclusions de la 7ème Commission,  
(Rapporteur **Mme Bernadette VANNOBEL**)

Après en avoir délibéré,

Adopte à l'unanimité la proposition suivante :

Suite au dernier comité de suivi du 21 octobre à Grisolles et au conseil syndical du 23 septembre de Valor'aisne, nous souhaitons informer et interpellier le conseil départemental sur les dysfonctionnements qui existent et les besoins d'une meilleure information à destination de la population et des élus.

En effet lors du dernier comité de suivi de Grisolles, nous avons découvert que la couverture des cellules le week-end était sans effets sur les odeurs.

Lors du dernier conseil syndical, nous avons également découvert la fragilité de certaines cellules, liées à la gestion des eaux souterraines qui provoquent une destruction des matériaux et le glissement des talus périphériques.

Les nouveaux investissements nécessaires (330.000€ par cellule) pour y remédier nous interpellent sur la fiabilité des études initiales et des propos rassurants tenus de manière récurrente aux citoyens mais aussi aux élus depuis la construction de ce centre.

Le fonctionnement de l'écocentre la Tuilerie pose question aujourd'hui, tant sur les constats à partager que sur les solutions urgentes à apporter.

Au vu de ces dysfonctionnements, des nuisances actuelles et à venir pour les habitants, le Conseil départemental, financeur important des investissements du syndicat, sollicite, auprès de Valor'aisne, la transmission d'un état des lieux précis du fonctionnement actuel de l'écocentre et demande que soient mises en œuvre les réponses les plus adaptées en fonction des meilleures techniques disponibles.

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX



---

***DECISIONS***  
***de la Commission permanente***



**REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU LUNDI 21 NOVEMBRE 2016**



**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

---

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

---

Réunion du lundi 21 novembre 2016

---

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. CHAMPENOIS, C. DERUY, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, I. ITTELET, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

<p><b>RAPPORT N° 001</b> <b>Aides aux Syndicats</b> <b># Compétence partagée</b></p>
--

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° **001**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 4 avril 2016, relative au rapport n° 305, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A la majorité des suffrages exprimés (6 voix contre),

1) Individualise les subventions suivantes en faveur des Syndicats, au titre de l'année 2016 :

Union départementale CGT	14 236 €
Union départementale CFDT	7 636 €
Union départementale des syndicats Force Ouvrière	7 440 €
Union départementale des syndicats Chrétiens de l'Aisne – CFTC	3 773 €
Union départementale des syndicats CFE/CGC	2 877 €
UNSA Education 02	470 €
Fédération Syndicale Unitaire	1 568 €

**TOTAL 38 000 €**

2) Prend acte que cette dépense sera imputée sur les crédits inscrits au chapitre 65 du Budget départemental.

Acte déposé en Préfecture  
Le 29/11/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 21 novembre 2016

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. CHAMPENOIS, C. DERUY, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, I. ITTELET, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

**RAPPORT N° 002**

**Avenants n° 1 aux conventions d'occupation d'infrastructures  
passives support d'antennes propriété du Conseil départemental de  
l'Aisne**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° **002**,

Vu la délibération de la Commission permanente du Conseil général en date du 16 juillet 2012, relative au rapport n° 022,

Vu sa précédente délibération en date du 28 septembre 2015, relative au rapport n° 015,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 24 avril 2015, relative au rapport n° 004, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Valide l'avenant n° 1 à la convention d'occupation d'infrastructures passives support d'antennes pour les sites propriétés du Département et situés sur les communes de NAMPTEUIL SOUS MURET, VENDRESSE, MAIZY, BANCIGNY, CHEVRESIS-MONCEAU, BURELLES, LAIGNY, BUCILLY, REVILLON et BRAYE-EN-LAONNOIS ;

2) Autorise le Président à signer ces avenants n° 1 et tout document s'y référant.

Acte déposé en Préfecture  
Le 01/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

---

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

---

Réunion du lundi 21 novembre 2016

---

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaients présents : C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. CHAMPENOIS, C. DERUY, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, I. ITTELET, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEECZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEECZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

**RAPPORT N° 003**

**Avis sur le projet de périmètre du SAGE Oise-Moyenne**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° **003**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 24 avril 2015, relative au rapport n° 004, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Emet un avis favorable au projet de périmètre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Oise-Moyenne.

Acte déposé en Préfecture  
Le 01/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEAU

**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 21 novembre 2016

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : C. BLERLOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. CHAMPENOIS, C. DERUY, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, I. ITTELET, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEECZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEECZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

**RAPPORT N° 004**

**Contrat Départemental de Développement Local - Aide à l'équipement  
des collectivités territoriales en matière d'aménagement rural, de  
culture et de tourisme  
# Dépenses pour tiers**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° 004,

Vu la délibération de la Commission permanente du Conseil général en date du 18 novembre 2013, relative au rapport n° 005,

Vu sa précédente délibération en date du 2 mai 2016, relative au rapport n° 003,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 24 avril 2015, relative au rapport n° 004, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Individualise, au titre du Contrat Départemental de Développement Local, les subventions sur les opérations suivantes :

**CDDL du Territoire de la Communauté de communes du canton de CHARLY-SUR-MARNE :**

- **400 €** pour un montant subventionnable de 2 000 € HT : Commune d'ESSISES pour l'acquisition et la pose d'un défibrillateur dans la salle du foyer rural,

- **3 256 €** pour un montant subventionnable de 16 281 € HT : Commune d'ESSISES pour l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme,
- **4 217 €** pour un montant subventionnable de 21 085 € HT : Commune de CHARLY-SUR-MARNE pour la révision d'un Plan Local d'Urbanisme,
- **6 694 €** pour un montant subventionnable de 33 472 € HT : Commune de LUCY-LE-BOCAGE pour l'aménagement de la salle des fêtes,
- **2 808 €** pour un montant subventionnable de 14 040 € HT : Commune de MARIGNY-EN-ORXOIS pour la révision du Plan Local d'Urbanisme,
- **2 700 €** pour un montant subventionnable de 13 500 € HT : Commune de SAULCHERY pour l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme ;

**CDDL du Territoire de la Communauté de communes de la Champagne Picarde :**

- **23 760 €** pour un montant subventionnable de 95 038 € HT : Commune de PONTAVERT pour la mise aux normes et l'aménagement de la salle polyvalente ;

**CDDL du Territoire de la Communauté de communes de la Région de Château-Thierry :**

- **2 368 €** pour un montant subventionnable de 11 838 € HT : Commune de GLAND pour le remplacement des portails et de la porte du local de rangement au foyer ;

**CDDL du Territoire de la Communauté de communes de la Thiérache du Centre :**

- **2 482 €** pour un montant subventionnable de 12 409 € HT : Commune de FROIDESTREES pour la mise en conformité de l'accessibilité à l'annexe de la mairie ;

**CDDL du Territoire de la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin :**

- **37 500 €** pour un montant subventionnable de 100 000 € HT : Communauté d'agglomération de Saint-Quentin pour l'aménagement d'une aire de camping-cars ;

**CDDL du Territoire de la Communauté de commune du Canton de Condé-en-Brie :**

- **2 400 €** pour un montant subventionnable de 23 997 € HT : Communauté de communes du Canton de Condé-en-Brie pour la mise en accessibilité du foyer intercommunal ;

**CDDL du Territoire de la Communauté de commune des Portes de la Thiérache :**

- **1 186 €** pour un montant subventionnable de 3 954 € HT : Commune de VIGNEUX-HOCQUET pour la pose de carrelage à la salle polyvalente ;

2) Prend acte que la somme de 89 771 € sera imputée sur les dépenses d'investissement des crédits inscrits au chapitre 204 du Budget départemental ;

3) Annule, au titre du Contrat Départemental de Développement Local, les subventions sur les opérations suivantes :

**Sur le CDDL du Territoire de la Communauté de communes du Soissonnais :**

- **3 494 €** pour un montant subventionnable de 17 470 € HT : Commune de SEPTMONTS pour la création d'une aire de camping-cars.

**Sur le CDDL du Territoire de la Communauté de communes du Tardenois :**

- **2 000 €** pour un montant subventionnable de 26 377 € HT : Communauté de communes du Tardenois pour l'élaboration de documents d'Urbanisme - Complément de subvention pour les PLU de BEAUVARDES, FERE-EN-TARENOIS et COULONGES-COHAN.

Acte déposé en Préfecture  
Le 01/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

**DEPARTEMENT DE L' AISNE****EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 21 novembre 2016

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : C. BLERLOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. CHAMPENOIS, C. DERUY, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, I. ITTELET, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

**RAPPORT N° 005**

**Contrat Départemental de Développement Local - Aide à l'équipement  
des Collectivités territoriales en matière d'Assainissement,  
Assainissement Non Collectif, d'Alimentation en Eau Potable et de  
Défense contre l'incendie  
# Dépenses pour tiers**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° 005,

Vu sa précédente délibération en date du 7 mars 2016, relative au rapport n° 004,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 24 avril 2015, relative au rapport n° 004, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Individualise, au titre des Contrats Départementaux de Développement Local, les subventions sur les opérations suivantes :

**CDDL de la Communauté de communes de la Région de Château-Thierry**

- **59 489 €** pour un montant subventionnable de 297 447 € HT : Syndicat d'Assainissement de la Région de Château-Thierry pour le renforcement du poste de refoulement du Val Secret,

- **35 060 €** pour un montant subventionnable de 231 824 € HT : Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne pour la Programmation 2016 du schéma directeur d'eau potable,
- **1 126 €** pour un montant subventionnable de 3 753 € HT : Commune d'ETAMPES-SUR-MARNE pour la pose d'un poteau incendie rue de Chierry.

#### **CDDL de la Communauté de communes du Pays de la Vallée de l'Aisne**

- **13 067 €** pour un montant subventionnable de 130 664 € HT : Commune de BERNY-RIVIERE pour la mise en place d'un traitement anti H2S afin de pérenniser le réseau d'assainissement,
- **15 186 €** pour un montant subventionnable de 379 645 € HT : Commune de MORSAIN pour la réhabilitation de 32 installations d'assainissement non collectif.

#### **CDDL de la Communauté de communes de la Thiérache du Centre**

- **149 305 €** pour un montant subventionnable de 746 525 € HT : Communauté de communes de la Thiérache du Centre pour la réhabilitation de 57 installations d'assainissement non collectif sur 13 communes,
- **1 059 €** pour un montant subventionnable de 3 530 € HT : Commune de ROGNY pour la pose d'un poteau incendie sur la RD61 face à l'impasse du Moulin.

#### **CDDL de la Communauté de communes du Canton de Charly-sur-Marne**

- **42 012 €** pour un montant subventionnable de 231 824 € HT : Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne pour la Programmation 2016 du schéma directeur d'eau potable.

#### **CDDL de la Communauté de communes du Canton de Condé-en-Brie**

- **38 840 €** pour un montant subventionnable de 231 824 € HT : Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne pour la Programmation 2016 du schéma directeur d'eau.

#### **CDDL de la Communauté de communes du Val de l'Aisne**

- **1 391 €** pour un montant subventionnable de 5 563 € HT : Syndicat des eaux de la Région de Beaurieux pour la mise en place d'une télégestion inter-sites par communication radio.

#### **CDDL de la Communauté de communes de la Champagne Picarde**

- **22 952 €** pour un montant subventionnable de 91 806 € HT : Commune de LA SELVE pour la création d'un réservoir d'alimentation en eau potable semi-enterré,
- **2 293 €** pour un montant subventionnable de 4 585 € HT : Commune de GERNICOURT pour la pose d'un poteau incendie rue du Calvaire et aménagement de la réserve incendie place de la Mairie,
- **2 449 €** pour un montant subventionnable de 4 897 € HT : Commune de LAPPION pour la pose d'un poteau incendie Grande Place et aménagement d'une bouche incendie rue de la Grenouillère,
- **15 383 €** pour un montant subventionnable de 30 766 € HT : Commune de BONCOURT pour la création d'une réserve incendie place de la Mairie,
- **16 250 €** pour un montant subventionnable de 32 500 € HT : Commune de LOR pour la création d'une réserve incendie,

- **6 499 €** pour un montant subventionnable de 12 998 € HT : Commune de GOUDELANCOURT-LES-PIERREPONT pour l'extension du réseau d'eau potable et pose d'un poteau incendie chemin de derrière la haie,
- **8 713 €** pour un montant subventionnable de 17 425 € HT : Commune de SAINTE-PREUVE pour la création d'une réserve incendie de 120m<sup>3</sup>.

#### **CDDL de la Communauté d'agglomération du Soissonnais**

- **32 600 €** pour un montant subventionnable de 163 000 € HT : Syndicat des eaux de Cuffies-Pasly-Pommiers pour le renforcement du réseau d'eau potable RD N°91 à POMMIERS.

#### **CDDL de la Communauté de communes des Portes de la Thiérache**

- **14 812 €** pour un montant subventionnable de 74 061 € HT : Commune de RENNEVAL pour la réfection d'étanchéité du réservoir d'eau potable et travaux de protection du captage.

#### **CDDL de la Communauté de communes Chauny-Tergnier**

- **1 660 €** pour un montant subventionnable de 3 320 € HT : Commune de COMMENCHON pour la pose d'une borne incendie rue de la Forêt ;

2) Engage les dépenses d'investissement mentionnées dans le rapport sur les crédits inscrits au chapitre 204 du Budget départemental.

Acte déposé en Préfecture  
Le 01/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 21 novembre 2016

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. CHAMPENOIS, C. DERUY, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, I. ITTELET, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEECZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEECZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

**RAPPORT N° 006**

**Contrat Départemental de Développement Local - Aides aux  
animations culturelles - Fonctionnement  
# Compétence partagée**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° 006,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 24 avril 2015, relative au rapport n° 004, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Individualise, au titre du Contrat Départemental de Développement Local, les subventions sur les opérations suivantes :

**CDDL de la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin :**

- **25 000 €** pour un montant subventionnable de 94 817 € TTC : Communauté d'agglomération de Saint-Quentin pour les actions de préservation et de valorisation des milieux naturels au sein de la réserve naturelle des Marais d'Isle – Année 2015,

- **17 000 €** pour un montant subventionnable de 119 950 € TTC : Commune de SAINT-QUENTIN pour les actions menées au Théâtre de la Manufacture – Année 2015,

- **6 500 €** pour un montant subventionnable de 13 000 € TTC : Commune de SAINT-QUENTIN pour les actions menées à la galerie Saint-Jacques – Année 2015,

- **30 000 €** pour un montant subventionnable de 100 000 € TTC : Commune de SAINT-QUENTIN pour l'opération « Eté d'éveil - La plage de l'Hôtel de Ville » – Année 2015,

- **30 000 €** pour un montant subventionnable de 414 000 € TTC : Commune de SAINT-QUENTIN pour l'opération « Le Village de Noël 2015 » - Année 2015 ;

2) Prend acte que la somme de **108 500 €** sera imputée sur les dépenses de fonctionnement inscrites au chapitre 65 du Budget départemental.

Acte déposé en Préfecture  
Le 01/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

---

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

---

Réunion du lundi 21 novembre 2016

---

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : C. BLERLOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. CHAMPENOIS, C. DERUY, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, I. ITTELET, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

**RAPPORT N° 007**

**Contrat Départemental de Développement local (CDDL) - Aide à  
l'équipement des collectivités locales en matière de logement  
# Dépenses pour tiers**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° 007,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 24 avril 2015, relative au rapport n° 004, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Individualise, au titre du Contrat Départemental de Développement Local, les subventions sur les opérations suivantes :

**CDDL de la Communauté de communes du Pays des Trois Rivières**

- **2 739 €** pour un montant subventionnable de 6 847 € HT : Commune d'AUBENTON pour la réhabilitation de logements : menuiseries à l'ancien presbytère et à la bibliothèque ;

**CDDL de la Communauté de communes du Pays de la Serre**

- **1 500 €** pour un montant subventionnable de 108 297 € HT : Commune de THIERNU pour la réhabilitation de la Maison située Rue Arthur Lacourt en un logement communal ;

**CDDL de la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon**

- **1 717 €** pour un montant subventionnable de 11 444 € HT : Commune de VORGES pour la réhabilitation et le changement de fenêtres à l'appartement de l'Ecole situé 2 rue du Docteur Ernest Ganault ;

2) Prend acte que la somme de 5 956 € sera imputée sur les dépenses d'investissement des crédits inscrits au chapitre 204 du Budget départemental.

Acte déposé en Préfecture  
Le 01/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 21 novembre 2016

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaients présents : C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. CHAMPENOIS, C. DERUY, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, I. ITTELET, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

<p><b>RAPPORT N° 008</b></p> <p><b>Contrat Départemental de Développement local (CDDL) - Aide à l'équipement des collectivités territoriales en matière d'aménagements urbains</b></p> <p><b># Dépenses pour tiers</b></p>
--

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° 008,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 24 avril 2015, relative au rapport n° 004, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Individualise, au titre du Contrat Départemental de Développement Local, les subventions sur les opérations suivantes :

**CDDL de la Communauté de communes de la Champagne Picarde**

- **4 146 €** pour un montant subventionnable de 16 583 € HT : Commune de MAUREGNY EN HAYE pour l'aménagement paysager de la salle des fêtes,
- **32 441 €** pour un montant subventionnable de 129 764 € HT : Commune de MENNEVILLE pour l'aménagement de la traverse ;

**CDDL de la Communauté de communes de la Thiérache d'Aumale**

- **6 405 €** pour un montant subventionnable de 32 025 € HT : Commune de LA VALLEE MULATRE pour l'aménagement de la traverse d'agglomération RD68 (accès de la rue des Deux Drucbert aux personnes à mobilité réduite) ;

**CDDL de la Communauté de communes du Canton de Saint-Simon**

- **15 577 €** pour un montant subventionnable de 31 154 € HT : Communauté de communes du Canton de SAINT-SIMON pour l'aménagement du site de la Clef des Champs Phase 2 ;

2) Prend acte que la somme de 58 569 € sera imputée sur les dépenses d'investissement des crédits inscrits au chapitre 204 du Budget départemental.

Acte déposé en Préfecture  
Le 01/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 21 novembre 2016

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : C. BLERIoT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. CHAMPENOIS, C. DERUY, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, I. ITTELET, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEEICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEEICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

**RAPPORT N° 009**

**Contrat Départemental de Développement Local (CDDL) - Aide à l'équipement des collectivités territoriales en matière de développement local  
# Dépenses pour tiers**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° 009,

Vu sa précédente délibération en date du 7 mars 2016, relative au rapport n° 012,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 24 avril 2015, relative au rapport n° 004, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Individualise, au titre du Contrat Départemental de Développement Local, les subventions sur les opérations suivantes :

**CDDL de la Communauté de communes du Canton d'Oulchy-le-Château et de ses environs :**

- **4 078 €** pour un montant subventionnable de 20 390 € HT : Communauté de communes du Canton d'Oulchy-le-Château et de ses environs pour l'élaboration des agendas d'accessibilité programmée,

- **14 351 €** pour un montant subventionnable de 71 754 € HT : Commune de CUIRY-HOUSSE pour l'optimisation énergétique, la mise aux normes électriques et l'accessibilité du bâtiment communal,
- **669 €** pour un montant subventionnable de 3 343 € HT : commune de VIERZY pour le changement de la chaudière de la mairie,

#### **CDDL de la Communauté de communes du Canton de Charly-Sur-Marne :**

- **4 768 €** pour un montant subventionnable de 11 919 € HT : Communauté de communes du Canton de Charly-Sur-Marne pour l'acquisition d'un véhicule électrique,
- **1 800 €** pour un montant subventionnable de 4 500 € HT : Communauté de communes du Canton de Charly-Sur-Marne pour l'acquisition de trois défibrillateurs,
- **324 €** pour un montant subventionnable de 1 620 € HT : commune de L'EPINE-AUX-BOIS pour l'acquisition d'un défibrillateur,
- **9 034 €** pour un montant subventionnable de 45 169 € HT : commune de PAVANT pour l'aménagement des accès et des espaces aux personnes à mobilité réduite,
- **1 038 €** pour un montant subventionnable de 5 191 € HT : commune de PAVANT pour l'acquisition de matériel pour l'entretien des espaces verts,
- **504 €** pour un montant subventionnable de 2 520 € HT : commune de ROMENY-SUR-MARNE pour l'acquisition de deux défibrillateurs,
- **2 397 €** pour un montant subventionnable de 11 985 € HT : commune de SAULCHERY pour la rénovation du bâtiment communal,
- **2 036 €** pour un montant subventionnable de 10 180 € HT : commune de VEUILLY-LA-POTERIE pour la rénovation du bâtiment communal,

#### **CDDL de la Communauté de communes du Canton de Saint-Simon :**

- **1 968 €** pour un montant subventionnable de 9 838 € HT : commune de SAINT-SIMON pour le désamiantage des bâtiments communaux,

#### **CDDL de la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin :**

- **1 788 €** pour un montant subventionnable de 3 576 € HT : commune de CASTRES pour les travaux de clôture d'un terrain communal,
- **829 €** pour un montant subventionnable de 1 658 € HT : commune de CASTRES pour la rénovation du calvaire et l'édification d'un ossuaire au cimetière,
- **15 906 €** pour un montant subventionnable de 31 811 € HT : commune de SAINT-QUENTIN pour les travaux d'aménagement d'un pôle autisme au centre de formation Bachy,

#### **CDDL de la Communauté de communes de la Région de Château-Thierry :**

- **3 229 €** pour un montant subventionnable de 16 147 € HT : commune d'AZY-SUR-MARNE pour la sécurisation et la rénovation de la mairie et de ses annexes,
- **4 248 €** pour un montant subventionnable de 21 242 € HT : commune d'AZY-SUR-MARNE pour l'acquisition de matériel électoral et informatique et la remise en état de la mairie annexe,
- **4 034 €** pour un montant subventionnable de 20 168 € HT : commune de BLESMES pour l'acquisition d'un tracteur communal,

- **18 618 €** pour un montant subventionnable de 93 090 € HT : commune de CHIERRY pour les travaux de mise en accessibilité de la mairie et du cimetière,
- **1 521 €** pour un montant subventionnable de 7 605 € HT : commune d'ETAMPES-SUR-MARNE pour l'acquisition d'une tondeuse débroussailleuse,
- **8 173 €** pour un montant subventionnable de 40 864 € HT : commune de NESLES-LA-MONTAGNE pour la rénovation du bâtiment communal,
- **3 170 €** pour un montant subventionnable de 15 850 € HT : commune de NOGENTEL pour l'isolation, la réfection et la mise aux normes des archives communales,

**CDDL de la Communauté de communes de la Champagne Picarde :**

- **1 550 €** pour un montant subventionnable de 7 748 € HT : commune de BERTRICOURT pour la mise aux normes d'accessibilité de la mairie,
- **1 465 €** pour un montant subventionnable de 5 860 € HT : commune de CHIVRES-EN-LAONNOIS pour l'implantation d'un espace cinéraire,
- **1 412 €** pour un montant subventionnable de 5 649 € HT : commune de MACHECOURT pour les travaux de mise en conformité à la mairie (déplacement de compteurs électriques de la mairie, du logement et de la salle communale),
- **1 035 €** pour un montant subventionnable de 5 175 € HT : commune de MUSCOURT pour le remplacement de la porte de la mairie,

**CDDL de la Communauté de communes de la Thiérache du Centre :**

- **19 040 €** pour un montant subventionnable de 95 200 € HT : commune de BERGUES-SUR-SAMBRE pour les travaux de mise en accessibilité de cinq bâtiments communaux,
- **1 594 €** pour un montant subventionnable de 7 972 € HT : commune de DORENGT pour les travaux de mise en accessibilité de la mairie et de la salle des fêtes,
- **1 775 €** pour un montant subventionnable de 8 875 € HT : commune d'ENGLANCOURT pour la création de sanitaires accessibles aux personnes à mobilité réduite à la mairie et la salle des fêtes,
- **18 454 €** pour un montant subventionnable de 92 270 € HT : commune d'ETREAUPOINT pour les travaux de mise en accessibilité des bâtiments communaux,
- **3 121 €** pour un montant subventionnable de 15 604 € HT : commune de FONTENELLE pour les travaux d'accessibilité au cimetière,
- **4 120 €** pour un montant subventionnable de 20 600 € HT : commune de LANDOUZY-LA-COUR pour les travaux de mise en accessibilité des bâtiments communaux,
- **533 €** pour un montant subventionnable de 2 667 € HT : commune de LUGNY pour les travaux de mise en accessibilité des bâtiments communaux,
- **1 409 €** pour un montant subventionnable de 7 043 € HT : commune de ROCQUIGNY pour les travaux de mise en accessibilité de la mairie,

**CDDL de la Communauté de communes des Portes de la Thiérache :**

- **1 248 €** pour un montant subventionnable de 6 240 € HT : commune de DAGNY-LAMBERCY pour les travaux d'aménagement du cimetière,

**CDDL de la Communauté de communes de la Région de Guise :**

- **350 000 €** pour un montant subventionnable de 1 660 000 € HT : Communauté de communes de la Région de Guise pour la restructuration des locaux de la Communauté de communes (réhabilitation d'une friche afin d'y installer les futurs locaux de la Communauté de communes),
- **15 375 €** pour un montant subventionnable de 61 500 € HT : commune de LAVAQUERESSE pour la rénovation et l'accessibilité de la mairie,

2) Prend acte que la somme de 526 614 € sera imputée sur les dépenses d'investissement des crédits "CDDL" inscrits au chapitre 204 du Budget départemental ;

3) Annule, au titre du Contrat Départemental de Développement Local, la subvention sur l'opération suivante :

**CDDL de la Communauté de communes du Canton de Charly-Sur-Marne :**

- **5 040 €** pour un montant subventionnable de 25 200 € HT : commune de ROMENY-SUR-MARNE pour l'accessibilité de la mairie et de l'école.

Acte déposé en Préfecture  
Le 01/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 21 novembre 2016

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. CHAMPENOIS, C. DERUY, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, I. ITTELET, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

**RAPPORT N° 010**

**Contrat Départemental de Développement Local (CDDL) - Aide à  
l'équipement des collectivités territoriales en matière Educatif et  
Sportif  
# Dépenses pour tiers**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° 010,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 24 avril 2015, relative au rapport n° 004, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Individualise, au titre du Contrat Départemental de Développement Local, les subventions sur les opérations suivantes :

**Communauté de communes de la Champagne Picarde**

- **150 000 €** pour un montant subventionnable de 2 141 221 € HT : Commune de GUIGNICOURT pour des travaux pour regroupement scolaire,
- **46 941 €** pour un montant subventionnable de 187 765 € HT : Commune de SISSONNE pour la création d'un city stade et d'une aire de jeux,

- **9 671 €** pour un montant subventionnable de 38 683 € HT : Syndicat Intercommunal de Gestion du Complexe Sportif de GUIGNICOURT pour la création d'un mur d'escalade au gymnase,
- **5 940 €** pour un montant subventionnable de 23 761 € HT : Syndicat de Regroupement Scolaire Les Ponceaux pour la mise en peinture des bâtiments de l'école et de la cantine,
- **10 063 €** pour un montant subventionnable de 40 253 € HT : Commune de LA MALMAISON pour la création d'un terrain multisports,
- **3 896 €** pour un montant subventionnable de 15 584 € HT : Commune d'EVERGNICOURT pour la mise en place d'un chauffage central complet aux écoles ;

#### **Communauté de communes du canton de Charly-sur-Marne**

- **2 364 €** pour un montant subventionnable de 7 880 € HT : Commune de PAVANT pour l'acquisition de mobilier et d'un tableau blanc interactif pour l'école,
- **5 031 €** pour un montant subventionnable de 16 770 € HT : Commune de CHEZY-SUR-MARNE pour l'installation de tapis de sols sous les structures de jeux au Centre Social Fiévet et à l'école maternelle,
- **1 791 €** pour un montant subventionnable de 5 969 € HT : Commune de CHEZY-SUR-MARNE pour l'achat de mobilier scolaire et tableaux blanc interactif pour l'école Christian Cabrol,
- **8 726 €** pour un montant subventionnable de 43 632 € HT : Commune de CHEZY-SUR-MARNE pour la réfection des courts de tennis,
- **26 810 €** pour un montant subventionnable de 134 052 € HT : Commune de CHARLY-SUR-MARNE pour le remplacement des chaudières des écoles maternelles et élémentaires et le remplacement des portes de l'école maternelle,
- **2 077 €** pour un montant subventionnable de 6 923 € HT : SIREP de VIELS MAISONS pour le remplacement de la porte d'entrée de l'école maternelle, la création de toilettes accès handicapés et l'achat de meubles en inox pour la cantine,
- **18 105 €** pour un montant subventionnable de 90 525 € HT : Commune de PAVANT pour la création d'un city stade ;

#### **Communauté de communes de la Thiérache du Centre**

- **13 400 €** pour un montant subventionnable de 89 332 € HT : Commune de LA CAPELLE pour la réfection des douches, vestiaires et sanitaires au stade (phase 2),
- **7 925 €** pour un montant subventionnable de 39 626 € HT : Commune de VERVINS pour l'accessibilité du bâtiment abritant le groupe scolaire « CECCALDI » et l'espace socioculturel,
- **3 424 €** pour un montant subventionnable de 17 121 € HT : Commune de VERVINS pour l'accessibilité de l'école maternelle ;

#### **Communauté de communes de la Région de Château-Thierry**

- **7 424 €** pour un montant subventionnable de 29 694 € HT : Commune de NESLES-LA-MONTAGNE pour la rénovation du chauffage de l'école,
- **64 125 €** pour un montant subventionnable de 256 500 € HT : Commune de NOGENTEL pour la création d'une salle de restauration scolaire,

- **8 325 €** pour un montant subventionnable de 55 500 € HT : Commune de ROCOURT-SAINT-MARTIN pour l'aménagement d'un terrain multisports,
- **2 425 €** pour un montant subventionnable de 9 700 € HT : Commune d'ETAMPES-SUR-MARNE pour la création d'une chaufferie,
- **1 402 €** pour un montant subventionnable de 5 609 € HT : Syndicat des Ecoles Regroupées de ROCOURT-SAINT-MARTIN pour l'acquisition de matériel informatique et de vélos pour l'école ;

**Communauté de communes des Portes de la Thiérache**

- **3 327 €** pour un montant subventionnable de 13 306 € HT : Commune de LE THUEL pour la réfection de la couverture de l'école,
- **30 923 €** pour un montant subventionnable de 206 150 € HT : Syndicat Intercommunal des Ecoles Maternelles et Primaires du Pays Rostand pour la réhabilitation des écoles ;

**Communauté de communes du Pays de la Serre**

- **16 758 €** pour un montant subventionnable de 67 030 € HT : Commune de POUILLY-SUR-SERRE pour l'isolation des combles et la reprise du chauffage à l'école maternelle ;

**Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin**

- **75 688 €** pour un montant subventionnable de 151 376 € HT : Commune de SAINT-QUENTIN pour la rénovation de la restauration scolaire « Les Girondins »,
- **1 500 €** pour un montant subventionnable de 3 000 € HT : Commune de GRUGIES pour le traçage du terrain de basket ;

**Communauté de communes Chauny-Tergnier**

- **2 051 €** pour un montant subventionnable de 8 204 € HT : Commune de MENNESSIS pour la mise aux normes des installations électriques et l'isolation des combles des écoles et de la mairie ;

2) Prend acte que la somme de 530 112 € sera imputée sur les dépenses d'investissement des crédits inscrits au chapitre 204 du Budget départemental.

Acte déposé en Préfecture  
Le 01/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 21 novembre 2016

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaients présents : C. BLERLOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. CHAMPENOIS, C. DERUY, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, I. ITTELET, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

**RAPPORT N° 011**

**Contrats Départementaux de Développement Local (CDDL) -  
Approbation de l'ajustement 2016 des Territoires de la Communauté  
de communes du Chemin des Dames, du Val de l'Aisne, du  
Vermandois, des Villes d'Oyse, du Val de l'Ailette et de l'Ourcq et du  
Clignon  
# Dépenses pour tiers**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° 011,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 24 avril 2015, relative au rapport n° 004, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Approuve les programmations 2016 des Territoires de la Communauté de communes du Chemin des Dames, du Val de l'Aisne, du Vermandois, des Villes d'Oyse, du Val de l'Ailette et de l'Ourcq et du Clignon telles que décrites dans l'annexe au rapport du Président ;

2) Individualise, au titre de ces Contrats Départementaux de Développement Local, les subventions sur les opérations suivantes :

**CDDL de la Communauté de communes du Val de l'Ailette :**

- **17 995 €** pour un montant subventionnable de 71 978 € HT : commune de QUIERZY pour la seconde tranche de la rénovation de l'église (toiture),

- **2 253 €** pour un montant subventionnable de 4 505 € HT : commune de COUCY-LE-CHÂTEAU pour le changement des huisseries au logement communal,
- **5 612 €** pour un montant subventionnable de 18 707 € HT : commune de CRECY-AU-MONT pour la création d'une réserve incendie Grande rue,
- **13 509 €** pour un montant subventionnable de 37 503 € HT : commune de MANICAMP pour la réhabilitation énergétique de deux logements communaux,

**CDDL de la Communauté de communes du Val de l'Aisne :**

- **91 326 €** pour un montant subventionnable de 228 315 € HT : commune de FILAIN pour la mise en sécurité et la restauration de l'église,
- **1 500 €** pour un montant subventionnable de 16 765 € HT : commune de LAFFAUX pour la rénovation du logement communal,

**CDDL de la Communauté de communes du Vermandois :**

- **1 175 €** pour un montant subventionnable de 3 917 € HT : commune de VERMAND pour l'installation de volets roulants au logement communal 11 Place de l'Hôtel de Ville,
- **857 €** pour un montant subventionnable de 2 858 € HT : commune d'ETREILLERS pour le remplacement d'une chaudière dans un logement communal,

**CDDL de la Communauté de communes du Chemin des Dames :**

- **3 000 €** pour un montant subventionnable de 33 059 € HT : commune de CRAONNE pour la réfection du logement communal,

**CDDL de la Communauté de communes de l'Ourcq et du Clignon :**

- **10 000 €** pour un montant subventionnable de 251 824 € HT : Union des Services du Sud de l'Aisne (USES) pour le schéma directeur d'eau potable (programmation 2016),
- **4 291 €** pour un montant subventionnable de 14 304 € HT : Communauté de communes de l'Ourcq et du Clignon pour la création d'un bureau,
- **1 563 €** pour un montant subventionnable de 5 210 € HT : Communauté de communes de l'Ourcq et du Clignon pour le changement d'une porte,
- **3 060 €** pour un montant subventionnable de 10 200 € HT : Communauté de communes de l'Ourcq et du Clignon pour la mission d'étude et d'accompagnement relative à la dissolution,
- **4 884 €** pour un montant subventionnable de 9 768 € HT : Communauté de communes de l'Ourcq et du Clignon pour la changement des menuiseries du RAM et la création d'une cantine,
- **1 407 €** pour un montant subventionnable de 14 071 € HT : commune de LATILLY pour les travaux d'accessibilité à la mairie,
- **1 056 €** pour un montant subventionnable de 3 521 € HT : commune de MACOGNY pour les travaux d'aménagement de la mairie et du secrétariat,

**CDDL de la Communauté de communes des Villes d'Oyse :**

- **12 686 €** pour un montant subventionnable de 50 743 € HT : commune de CHARMES pour les travaux de réfection des façades de la mairie ;

3) Prend acte que la somme de 176 174 € sera imputée sur les dépenses d'investissement des crédits "CDDL" inscrits au chapitre 204 du Budget départemental.

Acte déposé en Préfecture  
Le 01/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 21 novembre 2016

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaients présents : C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. CHAMPENOIS, C. DERUY, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, I. ITTELET, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

**RAPPORT N° 012**

**Conventions relatives au balisage et à la signalisation des circuits de randonnée entre le Département de l'Aisne avec la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin et la Communauté de communes des Portes de la Thiérache**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° **012**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 4 juillet 2016, relative au rapport n° 750, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- Valide les besoins en équipements de balisage et de signalisation sollicités par la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin et la Communauté de communes des Portes de la Thiérache ;

- Autorise le Président du Conseil départemental à signer les conventions d'aménagement et de gestion des circuits de randonnée entre le Conseil départemental de l'Aisne avec la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin et la Communauté de communes des Portes de la Thiérache.

Acte déposé en Préfecture  
Le 01/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 21 novembre 2016

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : C. BLERLOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. CHAMPENOIS, C. DERUY, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, I. ITTELET, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

**RAPPORT N° 013**

**Financement de projets portés par le Syndicat Départemental de  
traitement des déchets ménagers de l'Aisne Valor'Aisne  
# Dépenses pour tiers**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° **013**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 24 avril 2015, relative au rapport n° 004, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide :

- de financer les opérations suivantes portées par Valor'Aisne, à hauteur de 80 % du montant présenté, soit :

Création des alvéoles 6 à 9 à l'Ecocentre la Tuilerie : 2 702 302 € sur une assiette éligible de 3 377 877 €,

Extension du quai de transfert de LAON – Faubourg de Leully : 1 041 926 € sur une assiette éligible de 1 302 408 €,

- d'imputer ces dépenses sur les crédits inscrits au chapitre 204 du Budget départemental.

Acte déposé en Préfecture  
Le 01/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 21 novembre 2016

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : C. BLERIoT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. CHAMPENOIS, C. DERUY, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, I. ITTELET, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

<p><b>RAPPORT N° 014</b> <b>Fonds Social Européen (FSE) 2014-2020 : Subventions 2016</b> <b>° Compétence déléguée</b></p>
---

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° **014**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 24 avril 2015, relative au rapport n° 004, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés (6 abstentions),

- Décide d'émettre un avis favorable pour le cofinancement FSE des actions 2016 et d'individualiser les subventions suivantes :

- 508 760,70 € sur une assiette de 847 934,50 € TTC à l'Association Aisne Action Emploi pour l'action « Emploi et Entreprises, méthode IOD » ;

- 128 669,33 € sur une assiette de 214 448,88 € TTC à l'Association Aisne Action Emploi pour l'action « Aisne Initiative Emploi » ;

- Autorise le Président à signer les conventions afférentes avec l'opérateur retenu pour l'année 2016, ainsi que tous les documents en découlant avec les modalités suivantes de versement du FSE : une avance de 20 % dès la signature de la convention et le solde lors de la production du bilan final et à l'issue du CSF ;

- Prend acte que les dépenses seront imputées au chapitre 65 du Budget du Conseil départemental.

Acte déposé en Préfecture  
Le 01/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 21 novembre 2016

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Étaient présents : C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. CHAMPENOIS, C. DERUY, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, I. ITTELET, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

**RAPPORT N° 015**

**Marché de remembrement sur la commune d'AISONVILLE-ET-BERNOVILLE**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° 015,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 24 avril 2015, relative au rapport n° 004, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide d'accorder à M. Pascal LEDUC, titulaire du marché de remembrement de la commune d'AISONVILLE-ET-BERNOVILLE, une remise gracieuse partielle des pénalités applicables.

En conséquence, le montant des pénalités appliquées sur le solde du marché sera plafonné à 4 251,80 €.

Acte déposé en Préfecture  
Le 01/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 21 novembre 2016

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : C. BLERLOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. CHAMPENOIS, C. DERUY, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, I. ITTELET, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

**RAPPORT N° 016**

**Projets financés dans le cadre de l'aménagement de rivières  
# Compétence partagée**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° **016**,

Vu sa précédente délibération en date du 30 mai 2016, relative au rapport n° 011,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 24 avril 2015, relative au rapport n° 004, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide :

- d'accorder une subvention de 6 551 € au Syndicat Intercommunal de gestion et de Mise en Valeur de l'Aisne non navigable Axonaise, sur une base subventionnable de 43 672 € TTC,
- d'accorder une subvention de 9 614 € au Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement de l'Omignon, sur une base subventionnable de 64 089 € TTC,
- d'imputer ces subventions au chapitre 65 du Budget départemental.

Acte déposé en Préfecture  
Le 01/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 21 novembre 2016

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : C. BLERLOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. CHAMPENOIS, C. DERUY, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, I. ITTELET, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

**RAPPORT N° 017**

**Projets financés dans le cadre du Plan de Prévention des Déchets  
# Compétence partagée**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° 017,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 5 avril 2016, relative au rapport n° 709, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Accorde une subvention de :

- 5 265 €, soit 50 % d'une dépense éligible fixée à 10 530 €, à l'association Eco & Logique afin de mener des actions de sensibilisation auprès de 60 foyers sur le thème : « Mes déchets, je veux les réduire »,

- 2 700 €, soit 50 % d'une dépense éligible fixée à 5 400 €, à l'association Eco & Logique afin d'animer 20 séances de customisation collectives sur le thème : « De l'étape déchet, à l'étape objet unique »,

- 1 455 €, soit 50 % d'une dépense éligible fixée à 2 910 €, à la Communauté de communes du Tardenois afin d'organiser deux représentations d'un spectacle intitulé « Stop Gaspi » à destination des scolaires,

- 4 495 €, soit 50 % d'une dépense éligible fixée à 8 989 €, à la Communauté de communes du Canton d'Oulchy-le-Château afin de permettre l'acquisition de 200 composteurs et 200 bio-seaux ;

2) Impute ces subventions sur les crédits inscrits au chapitre 65 du Budget départemental.

Acte déposé en Préfecture  
Le 01/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 21 novembre 2016

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. CHAMPENOIS, C. DERUY, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, I. ITTELET, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPENBERG, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPENBERG, P.J. VERZELEN

**RAPPORT N° 018**

**Convention de gestion de l'aide du Département aux EPLE employant  
des salariés en contrat aidé (CUI ou CAE)**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° **018**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 24 avril 2015, relative au rapport n° 004, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Autorise le Président du Conseil départemental à signer la convention 2016-2017 avec l'Agence de Services et de Paiement.

Acte déposé en Préfecture  
Le 22/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

---

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

---

Réunion du lundi 21 novembre 2016

---

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. CHAMPENOIS, C. DERUY, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, I. ITTELET, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEWICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEWICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

**RAPPORT N° 019**

**Travaux d'aménagement de l'espace public entre le nouveau collège et la piscine de SISSONNE**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° **019**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 24 avril 2015, relative au rapport n° 004, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Autorise le Président du Conseil départemental à passer, au nom et pour le compte du Département de l'Aisne, une convention de cofinancement relative à la réalisation sous maîtrise d'ouvrage des travaux d'aménagement de la placette entre le nouveau collège et la piscine de SISSONNE.

Acte déposé en Préfecture  
Le 01/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 21 novembre 2016

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaients présents : C. BLERLOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. CHAMPENOIS, C. DERUY, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, I. ITTELET, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

**RAPPORT N° 020**

**Actions menées dans le domaine de la danse 2015-2016  
# Compétence partagée**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° **020**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 24 avril 2015, relative au rapport n° 004, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- Adopte le programme des actions menées durant l'année scolaire 2015-2016 dans le domaine de la danse, tel qu'il figure dans l'annexe au rapport du Président, pour un montant de 4 839,10 € ;

- Prend acte que le versement des subventions accordées se fera au bénéfice des coopératives scolaires ou communes concernées, sur les crédits inscrits au chapitre 65, article 6568 du Budget départemental.

Acte déposé en Préfecture  
Le 01/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

**DEPARTEMENT DE L' AISNE****EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 21 novembre 2016

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : C. BLERLOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. CHAMPENOIS, C. DERUY, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, I. ITTELET, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

**RAPPORT N° 021****Aide départementale aux séjours linguistiques des collégiens de  
l'Aisne****\* Compétence exclusive**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° 021,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 24 avril 2015, relative au rapport n° 004, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide d'accorder une aide aux séjours linguistiques, tels que décrits dans le rapport du Président, au bénéfice du collège Louis Sandras à ANIZY LE CHATEAU et du collège de l'Enfant Jésus à HIRSON. Cette aide est égale à 50 % du coût du voyage dans la limite de 1 500 € par séjour, en précisant que le paiement de la subvention interviendra sur production d'un bilan financier, certifié par le chef d'établissement et de la facture du transporteur ou du contrat passé avec l'organisateur du séjour.

Acte déposé en Préfecture  
Le 01/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 21 novembre 2016

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. CHAMPENOIS, C. DERUY, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, I. ITTELET, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

**RAPPORT N° 022**

**Caverne du Dragon, musée du Chemin des Dames  
\* Compétence exclusive**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° **022**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 24 avril 2015, relative au rapport n° 004, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide de mettre en gratuité 1 000 entrées à la Caverne du Dragon, musée du Chemin des Dames, pour les besoins de communication du Département, dans le cadre du Centenaire de 1914-1918.

Acte déposé en Préfecture  
Le 01/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 21 novembre 2016

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : C. BLERIoT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. CHAMPENOIS, C. DERUY, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, I. ITTELET, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPENBERG, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPENBERG, P.J. VERZELEN

**RAPPORT N° 023**  
**Classes à parcours artistique et culturel 2015-2016**  
**# Compétence partagée**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° **023**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 24 avril 2015, relative au rapport n° 004, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- Adopte le programme 2015-2016 des classes à parcours artistique et culturel tel qu'il figure dans l'annexe au rapport du Président pour un montant de 21 600 €, sachant que le versement des subventions accordées se fera au bénéfice des coopératives scolaires concernées ;

- Gage la dépense sur le crédit inscrit au chapitre 65 du Budget départemental.

Acte déposé en Préfecture  
Le 01/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 21 novembre 2016

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaients présents : C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. CHAMPENOIS, C. DERUY, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, I. ITTELET, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

**RAPPORT N° 024**

**Classes internationales - Année 2015-2016  
# Compétence partagée**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° **024**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 24 avril 2015, relative au rapport n° 004, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Alloue, sur les crédits inscrits au chapitre 65, article 65734, pour l'organisation de classes internationales selon les détails repris dans le rapport du Président, la subvention aux organismes demandeurs suivants :

- |   |          |
|---|----------|
| - A.L.E.P. Générale Ecole intercommunale Les deux vallées de CHAMOUILLE | 2 000 €  |
| - Coopérative scolaire Ecole mixte Carrier Belleuse d'ANIZY LE CHATEAU  | 2 000 €  |
| - Coopérative scolaire Ecole primaire de MEZIERES SUR OISE              | 2 000 €  |
| - Coopérative scolaire Groupe Scolaire Lyon-Jumentier de SAINT QUENTIN  | 2 000 €. |

Acte déposé en Préfecture  
Le 01/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 21 novembre 2016

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. CHAMPENOIS, C. DERUY, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, I. ITTELET, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

**RAPPORT N° 025**

**Contrat Départemental de Développement Local - Travaux et  
équipements des écoles**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° 025,

Vu la délibération de la Commission permanente du Conseil général en date du 9 mars 2015, relative au rapport n° 031,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 24 avril 2015, relative au rapport n° 004, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Annule la subvention départementale d'un montant de 3 692 €, sur une dépense subventionnable de 12 308 € HT, accordée à la commune de PAVANT, par sa décision du 9 mars 2015, pour l'équipement de l'ensemble des bâtiments scolaires d'un système d'alarme.

Acte déposé en Préfecture  
Le 01/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 21 novembre 2016

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. CHAMPENOIS, C. DERUY, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, I. ITTELET, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

**RAPPORT N° 026**

**Convention de partenariat culturel entre le pôle archéologique du  
Département de l'Aisne et le Lycée Paul Claudel**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° **026**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 24 avril 2015, relative au rapport n° 004, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Adopte la convention de partenariat trisannuelle entre le Département de l'Aisne et le lycée Paul Claudel à LAON, telle qu'elle figure en annexe au rapport du Président ;

2) Autorise le Président du Conseil départemental à signer cette convention de partenariat.

Acte déposé en Préfecture  
Le 01/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 21 novembre 2016

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. CHAMPENOIS, C. DERUY, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, I. ITTELET, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPENBERG, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPENBERG, P.J. VERZELEN

**RAPPORT N° 027**  
**Développement de la pratique vocale et chorale - Année scolaire 2015-2016**  
**# Compétence partagée**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° **027**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 24 avril 2015, relative au rapport n° 004, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- Adopte le programme d'actions mises en œuvre pour le développement de la pratique vocale et chorale, tel qu'il figure en annexe au rapport du Président, pour un montant de 5 592,32 € ;

- Prend acte que le versement des subventions accordées se fera au bénéfice des coopératives scolaires ou communes concernées, sur les crédits inscrits au chapitre 65, article 6568 du Budget départemental.

Acte déposé en Préfecture  
Le 01/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 21 novembre 2016

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaients présents : C. BLERLOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. CHAMPENOIS, C. DERUY, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, I. ITTELET, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

**RAPPORT N° 028**  
**Dispositif Ecole et Musée - Année 2015-2016**  
**# Compétence partagée**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° **028**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 24 avril 2015, relative au rapport n° 004, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- Alloue les subventions, au titre du dispositif Ecole et Musée de l'année scolaire 2015-2016, telles que proposées dans l'annexe au rapport du Président, pour un montant global de 2 403,90 € ;

- Prend acte que le versement des subventions accordées se fera au bénéfice des coopératives scolaires ou communes concernées, sur les crédits inscrits au chapitre 65, article 6568 du Budget départemental.

Acte déposé en Préfecture  
Le 01/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 21 novembre 2016

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. CHAMPENOIS, C. DERUY, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, I. ITTELET, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

**RAPPORT N° 029**

**Etablissements publics locaux d'enseignement du premier cycle du  
second degré - Participation départementale 2016 au fonctionnement  
des collèges publics de l'Aisne  
\* Compétence exclusive**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° **029**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 24 avril 2015, relative au rapport n° 004, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide d'allouer, sur les crédits inscrits au chapitre 65 du Budget départemental, un complément de dotation de fonctionnement de 16 686 € aux collèges publics de l'Aisne selon le détail qui figure dans le rapport du Président.

Acte déposé en Préfecture  
Le 01/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 21 novembre 2016

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. CHAMPENOIS, C. DERUY, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, I. ITTELET, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

**RAPPORT N° 030**

**Etablissements Publics Locaux d'Enseignement du premier cycle du  
second degré - Renouvellement des concessions de logement des  
personnels en fonction dans les collèges de l'Aisne  
\* Compétence exclusive**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° 030,

Vu sa précédente délibération en date du 4 juillet 2016, relative au rapport n° 025,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 24 avril 2015, relative au rapport n° 004, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- Détermine le nombre, la nature et la qualité des concessions et les conditions financières de logement en faveur du personnel dans chacun des établissements, telles qu'elles sont précisées aux annexes dans le rapport du Président ;

- Autorise le Président du Conseil départemental à signer les arrêtés portant concession de logement par nécessité absolue de service, ainsi que les conventions d'occupation précaire.

Acte déposé en Préfecture  
Le 01/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 21 novembre 2016

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. CHAMPENOIS, C. DERUY, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, I. ITTELET, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

<p><b>RAPPORT N° 031</b> <b>Fonds d'Animation Culturelle pour l'Éducation Populaire - Convention d'objectifs 2014 - 2016 avec la Fédération Léo Lagrange Aisne - Actions fédérales</b> <b># Compétence partagée</b></p>
---

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° **031**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 4 avril 2016, relative au rapport n° 505,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 24 avril 2015, relative au rapport n° 004, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A la majorité des suffrages exprimés (6 voix contre),

1 / Individualise, au chapitre 65 pour 2016, au bénéfice de la Fédération Léo Lagrange Aisne, les aides suivantes :

- 5 960 € pour l'action « Démocratie et Courage »,
- 1 260 € pour l'action « Dispositif d'Éducation au développement »,
- 960 € pour l'action « Accueil d'un conteur » ;

2 / Autorise le Président du Conseil départemental à signer l'avenant 2016 à la convention d'objectifs 2014 - 2016 signée avec la Fédération Léo Lagrange Aisne, tel qu'annexé à son rapport.

Acte déposé en Préfecture  
Le 01/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 21 novembre 2016

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. CHAMPENOIS, C. DERUY, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, I. ITTELET, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEECZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEECZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

**RAPPORT N° 032**

**Grosses réparations aux Monuments Historiques classés et inscrits à  
l'inventaire n'appartenant pas à l'Etat  
# Dépenses pour tiers**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° **032**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 24 avril 2015, relative au rapport n° 004, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Adopte le programme de grosses réparations aux Monuments Historiques classés et inscrits à l'inventaire n'appartenant pas à l'Etat, tel qu'il figure dans l'annexe jointe au rapport du Président, pour un montant total de subvention de 91 480,89 €.

Acte déposé en Préfecture  
Le 01/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

---

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

---

Réunion du lundi 21 novembre 2016

---

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : C. BLERLOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. CHAMPENOIS, C. DERUY, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, I. ITTELET, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEECZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPENBERG, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEECZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPENBERG, P.J. VERZELEN

<b>RAPPORT N° 033</b>
-----------------------

<b>Intervention dans le domaine de la lecture</b>
---

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° **033**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 24 avril 2015, relative au rapport n° 004, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Alloue, dans le cadre de l'aide à la création d'emploi dans les bibliothèques, les subventions suivantes en faveur des communes de :

- SAINS-RICHAUMONT :	2 201,01 €
- BUCY-LE-LONG :	2 400,07 €
- MONTCORNET :	1 855,45 €
- HARLY :	2 079,57 € ;

2) Finance cette dépense de 8 536,10 € à l'aide des crédits inscrits au chapitre 65, article 65734 du Budget départemental.

Acte déposé en Préfecture  
Le 01/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 21 novembre 2016

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. CHAMPENOIS, C. DERUY, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, I. ITTELET, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

**RAPPORT N° 034**

**Intervention du Département dans le domaine de la musique - Schéma  
départemental de développement des enseignements artistiques -  
Professeurs de musique itinérants  
\* Compétence exclusive**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° **034**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 24 avril 2015, relative au rapport n° 004, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide :

1) d'attribuer, au titre du régime d'aide en faveur du recrutement de professeurs de musique, pour l'année 2015/2016, les subventions suivantes :

- 674 € à la Communauté d'agglomération du Soissonnais,
- 832 € à la Communauté de communes de la Thiérache du Centre,
- 297 € à la Communauté de communes de la Vallée de l'Aisne,

2) de gager cette dépense de 1 803 € sur les crédits inscrits au chapitre 65 du Budget départemental.

Acte déposé en Préfecture  
Le 01/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

---

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

---

Réunion du lundi 21 novembre 2016

---

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : C. BLERLOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. CHAMPENOIS, C. DERUY, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, I. ITTELET, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

**RAPPORT N° 035**

**Intervention du Département dans le domaine de la musique :  
ARMADA (Autour des Routes des Musiques Actuelles du Département  
de l'Aisne)  
# Compétence partagée**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° 035,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 24 avril 2015, relative au rapport n° 004, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Individualise, dans le cadre d'ARMADA (Autour des Routes des Musiques Actuelles du Département de l'Aisne), les subventions suivantes :

- |  |                |
|--|----------------|
| <b>- Association Musique et Scène de CHARLY-SUR-MARNE</b><br>(Découverte 50 %) le 11 juin 2016 à CHARLY-SUR-MARNE  | <b>1 647 €</b> |
| <b>- Association Mad Taupe Productions de MORTEFONTAINE</b><br>Morty Jazz Festival<br>(Événementiel 40 %) du 16 au 23 juillet 2016 à MORTEFONTAINE<br>Aux cuivres Citoyens – Cookie & the Biscuit Roller – Soul Blade Orchestra<br>Funk about it – Leviathan Gipsy Band – Jan Schumacher Quintet<br>No Water please – Terrestris – Bertrand Renaudin Quartet<br>Nox.3 – Mederic Collignon & Jus de Bocse – Tarace Boulba | <b>5 490 €</b> |

- <b>Association du Festival Plein air de BETHANCOURT-EN-VAUX</b> (Découverte 50 %) le 27 août 2016 à BETHANCOURT-EN-VAUX Head Sway – Pleasure – Thorgen – Stratageme – Back in Black	<b>1 647 €</b>
- <b>Association Livre mon ami de CHERY-LES-POUILLY</b> (Découverte 50%) le 7 octobre 2016 à CHERY-LES-POUILLY The Bottles	<b>500 €</b>
- <b>Association Y'a pas d'lézard de SAINT-QUENTIN</b> Bizz'art Festival (Événementiel 40 %) les 7 et 8 octobre 2016 à SAINT-QUENTIN Les sales majestés – Pro 7 – Monty Picon Social Diktat – Panda Dub meets Tetra Hydro K –Oaistar – Remo – Eko	<b>5 490 €</b>
- <b>Association Tac-Tic Animation de LA CAPELLE</b> Musique sur la RN2 (Découverte 50%) – octobre-novembre 2016 en Thiérache The Bottles – Adventice – Reborn – The Black Stain Trippers Blues Band – Starters	<b>750 €</b>
- <b>Association Tac-Tic Animation de LA CAPELLE</b> Festival Rock Aisne Forces "Philippe Bronsin" (Événementiel 40 %) le 26 novembre 2016 à LA CAPELLE	<b>2 932 €</b>
- <b>Association La Boîte à rythmes de SAINT-QUENTIN</b> (Découverte 50%) le 11 novembre 2016 à SAINT-QUENTIN Los Tres Puntos – Quartier libre – Puta Guerilla – Social diktat – DJ Mero	<b>1 647 €</b>
- <b>Ville de NEUILLY-SAINT-FRONT</b> (Découverte 50%) le 18 novembre 2016 à NEUILLY-SAINT-FRONT Agnès Bihl	<b>1 647 €</b>
- <b>Caves à Musique de LAON</b> (Découverte 50%) le 26 novembre 2016 à LAON 2 minutes avant Alzheimer – The Aspirators Beide – Black Fish – B-Side –Do the Monkey – Les Teigneux	<b>1 250 €</b>
- <b>ADAMA</b> Frais d'impression des brochures et des contremarques ARMADA du 2 <sup>ème</sup> semestre 2016	<b>1 497 €;</b>

2) Finance cette dépense de 24 497 € sur les crédits inscrits au chapitre 65 et autorise le Président du Conseil départemental à signer, au nom et pour le compte du Département, un avenant à la convention passée avec l'ADAMA le 3 mai 2016.

Acte déposé en Préfecture  
Le 01/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEAU

**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

---

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

---

Réunion du lundi 21 novembre 2016

---

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaients présents : C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. CHAMPENOIS, C. DERUY, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, I. ITTELET, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

**RAPPORT N° 036**

**Intervention du Département dans le domaine de la musique :  
Production et diffusion à vocation artistique ou pédagogique  
\* Compétence exclusive**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° **036**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 24 avril 2015, relative au rapport n° 004, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Individualise dans le cadre de la production et diffusion à vocation artistique ou pédagogique, les subventions suivantes :

- |  |                 |
|--|-----------------|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Association Les Concerts de Poche</b></li> <li style="padding-left: 20px;">Concerts et ateliers de janvier à novembre 2016 dans l'Aisne</li> </ul>   | <b>12 000 €</b> |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Association Festival Jean de La Fontaine</b></li> <li style="padding-left: 20px;">« Belles Pages de l'Aisne »</li> <li style="padding-left: 20px;">Le 28 mai 2016 à CHATEAU-THIERRY</li> <li style="padding-left: 20px;">« Mélodies, Fables et Mélodrame d'Isabelle Aboulker »</li> <li style="padding-left: 20px;">Textes de La Fontaine, Charles Cros, Comtesse de Gencé etc.</li> </ul> | <b>2 326 €</b>  |

- <b>Association Les Siècles</b>	<b>42 000 €</b>
« Un parcours symphonique dans l'Aisne » Les 9 et 10 juillet 2016 à SAINT-QUENTIN et SOISSONS Trois concerts de La Symphonie des Siècles (direction François-Xavier Roth) dans le cadre de l'Atelier départemental d'orchestre symphonique de l'Aisne Vanessa Wagner, piano Beethoven – Rachmaninov	
- <b>Association le Réservoir</b>	<b>744 €</b>
Le 17 septembre 2016 à VERVINS Sweet Saloon – Sweet Scarlett	
- <b>ADAMA</b>	<b>12 939 €</b>
Atelier départemental de musique ancienne Stage du 8 au 13 février 2016 à l'Abbaye de SAINT-MICHEL-EN-THERACHE Concert le 14 février 2016 à la Cité de la Musique et de la Danse de SOISSONS	
- <b>ADAMA</b>	<b>1 620 €</b>
Studio-Choral de l'Aisne Fonctionnement de l'année 2016 Concerts les 22, 27 et 28 mai 2016 à GUIGNICOURT, VERVINS et LAON Musiques mariales / Verdi, Rossini, Schubert, Rachmaninov, Britten...	
- <b>ADAMA</b>	<b>5 102 €</b>
Ensemble instrumental de la Cité Concert le 23 juin 2016 à SOISSONS. Ensemble composé de professeurs des conservatoires de l'Aisne et de musiciens de l'orchestre Les Siècles. Direction Nicolas Simon	
- <b>ADAMA</b>	<b>2 290 €</b>
« Belles Pages de l'Aisne » Le 11 septembre 2016 à LA FERTE-MILON « Au temps de Racine, entre Grand Siècle et Seicento » Jean-Luc Ho, orgue / Adrien Mabire, cornet à bouquin et trompette baroque L. Couperin – J.B Lully – G. Gabrieli – G. Fantini – D. Castello	
- <b>ADAMA</b>	<b>18 688 €</b>
« Atelier départemental d'orchestre d'harmonie » Stage du 24 au 29 octobre 2016 à l'Ecole de musique de CHAUNY Concerts les 28 et 29 octobre 2016 à CHAUNY et à SOISSONS	
- <b>ADAMA</b>	<b>3 990 €</b>
« Belles Pages de l'Aisne » Le 5 novembre 2016 à VILLERS-COTTERETS « De la génération 1810 au XXème siècle » Florian Billot, piano / Giorgi Karadze, violoncelle Chopin – Schumann – Rachmaninov	
- <b>ADAMA</b>	<b>5 500 €</b>
Concerts « La Risonanza » le 15 novembre 2016 à la Cité de la Musique et de la Danse de SOISSONS Ensemble La Risonanza – Markéta Cukrova, Mezzo-Soprano. Bach – Telemann – Handel	

- ADAMA**  
 Le 19 novembre 2016 à LAON  
 Ensemble du Concert Spirituel – Mélodie Ruvio, mezzo-soprano  
 Vivaldi – Caldara

**2 000 €**
- ADAMA**  
 « Parcours symphonique dans l’Aisne »  
 Concert le 3 décembre 2016 à VILLERS-COTTERETS  
 Orchestre National de Lorraine – Chœur régional de Lorraine  
 Direction Jacques Mercier  
 Berlioz – Oratorio L’Enfance du Christ

**10 000 €**
- ADAMA**  
 « Voces 8 »  
 Les 7 et 8 décembre 2016  
 Première phase du projet vocal animé par les chanteurs du groupe anglais  
 « Voces 8 » à destination d’une quinzaine de classes (CM1 à 5<sup>ème</sup>) de  
 CHATEAU-THIERRY, LAON, SAINT-QUENTIN et SOISSONS, dans  
 la perspective d’un travail poursuivi en mars et juin 2017 et d’un concert  
 commun de l’ensemble des enfants et du groupe « Voces 8 »  
 le 24 juin à la Cité de la musique et de la danse de SOISSONS.

**6 300 €**
- ADAMA**  
 « Belles Pages de l’Aisne »  
 Frais de communication saison 2016

**2 825 € ;**

2) Finance cette dépense de 128 324 € sur les crédits inscrits au chapitre 65 et autorise le Président à signer, au nom et pour le compte du Département, les avenants à la convention passée avec l’ADAMA le 3 mai 2016 et à l’avenant financier 2016 passé avec l’association Les Siècles le 9 mai 2016.

Acte déposé en Préfecture  
 Le 01/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
 et par délégation,  
 Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

---

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

---

Réunion du lundi 21 novembre 2016

---

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. CHAMPENOIS, C. DERUY, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, I. ITTELET, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

**RAPPORT N° 037**

**Intervention en faveur du Fonds Départemental d'Animation Locale  
# Compétence partagée**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° **037**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 24 avril 2015, relative au rapport n° 004, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Sachant qu'il convient de lire aux quatrième et seizième pages du rapport s'agissant du repas avec spectacle à l'occasion du Beaujolais nouveau le 18 novembre 2016 qu'il a lieu à **SISSONNE** et non à **GUIGNICOURT** et que le Comité des Fêtes est celui de **SISSONNE** et non de **GUIGNICOURT** comme indiqué,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Alloue les subventions suivantes :

Association « Chansons d'Hier et de Demain » de BONY - « MONTMARTRE à BONY »  
le 22 octobre 2016 à BONY 400 €

Commune de LEHAUCOURT - Arbre de Noël le 13 décembre 2016 à LEHAUCOURT 300 €

Club du 3<sup>ème</sup> âge de LEHAUCOURT - Repas annuel du club le 20 novembre 2016  
à LEHAUCOURT 450 €

Amicale des anciens élèves des écoles (AAEE) de Basket-ball de BOHAIN-EN-VERMANDOIS - Tournoi de basket-ball le 17 juin 2016 à BOHAIN-EN-VERMANDOIS	300 €
Amicale ACPG et CATM de BOHAIN-EN-VERMANDOIS - Hommage au Jardin des Braves le 8 novembre 2016 à BOHAIN-EN-VERMANDOIS	250 €
Centre communal d'action sociale de PREMONT - Exposition « PREMONT d'hier et d'aujourd'hui » les 9 et 10 avril 2016 à PREMONT	400 €
Association Cresc'Aisne Do Orchestra de TERGNIER - Concert le 9 octobre 2016 à PREMONT	300 €
Comité des fêtes de PREMONT - PREMONT en fête les 21, 22 et 23 mai 2016 à PREMONT	350 €
Association des Donneurs de Sang bénévoles de BOHAIN-EN-VERMANDOIS - Fête de fin d'année le 15 décembre 2016 à BOHAIN-EN-VERMANDOIS	300 €
Association La Renaissance de PREMONT - Spectacle de Noël le 15 décembre 2016 à PREMONT	350 €
Association La Renaissance de PREMONT - Fête de fin de Centre de loisirs le 29 juillet 2016 à PREMONT	500 €
Association Vie Libre de BOHAIN-EN-VERMANDOIS - Soirée de l'Amitié et de la Tolérance le 19 novembre 2016 à BOHAIN-EN-VERMANDOIS	230 €
Centre de Musique Actuelle de FRESNOY-LE-GRAND - Spectacle de fin d'année le 10 décembre 2016 à FRESNOY-LE-GRAND	200 €
Triathlon club de l'Omois de CHATEAU-THIERRY - 24 <sup>ème</sup> triathlon de l'Omois « Le triathlon qui pétille » le 4 septembre 2016 à CHATEAU-THIERRY	1 000 €
Association Art et Histoire de CHATEAU-THIERRY - Salon des métiers d'art les 22 et 23 octobre 2016 à CHATEAU-THIERRY	1 000 €
Union musicale de CHATEAU-THIERRY - Multi-concerts audiovisuels du 2 novembre au 3 décembre 2016 dans le Sud de l'Aisne	1 000 €
Association commerciale de CHAUNY - Quinzaine commerciale « CHAUNY Magic » du 1 <sup>er</sup> au 21 décembre 2016 à CHAUNY	1 000 €
Association CONDREN Initiatives - Salon des loisirs créatifs le 8 octobre 2016 à CONDREN	200 €
Association Odon Attitude de LA CHAPELLE MONTHODON - Tout Petit Festival le 19 novembre 2016 à LA CHAPELLE MONTHODON	500 €
Communauté de communes de CONDE-EN-BRIE - Forum des associations le 3 septembre 2016 à CONDE-EN-BRIE	400 €
Association Les 8 Heures de CHARLY - Epreuve de marche athlétique « Les 8 heures de CHARLY » le 7 février 2016 à CHARLY-SUR-MARNE	1 200 €

Association Sam's Majors twirling Club de SAULCHERY - Animations lors de la fête du village le 4 juin 2016 à ROMENY-SUR-MARNE	300 €
Association L'Amicale de CHARLY-SUR-MARNE - Cours d'alphabétisation pour adultes au cours de l'année 2016 à CHARLY-SUR-MARNE	550 €
Association Lire et découvrir autour de CHARLY - Concours d'orthographe et exposition les 19 mars et 3 avril 2016 à PAVANT	475 €
Association La Nonogentaise de NOGENT-L'ARTAUD - Course cycliste « La Nonogentaise » le 15 mai 2016 à NOGENT-L'ARTAUD	530 €
Association Les Amis de l'Orgue du Pays de CHARLY - Concert de musique classique le 5 novembre 2016 à CHARLY-SUR-MARNE	500 €
Association Sauvegarder son patrimoine en région agroviticole de SAULCHERY Projection d'un film « Nos enfants nous accuseront » suivie d'un débat le 27 mai 2016 à SAULCHERY	300 €
CHARLY Animations Loisirs de CHARLY-SUR-MARNE - Marché de Noël les 3 et 4 décembre 2016 à CHARLY-SUR-MARNE	800 €
Club cycliste de CHAVIGNON - Randonnée cyclo-cross le 5 décembre 2016 à Axo'plage à MONAMPTEUIL	300 €
Association MAREUIL-EN-DOLE Rythmik's – Soirée dansante avec repas paëlla le 19 mars 2016 à MAREUIL-EN-DOLE	500 €
Association Fère Animations de FERE-EN-TARDENOIS - Foire à la patate le 17 septembre 2016 à FERE-EN-TARDENOIS	400 €
Commune de VAILLY-SUR-AISNE - Festival Haute-Fréquence le 12 novembre 2016 à VAILLY-SUR-AISNE	300 €
Commune de CHERY-CHARTREUVE - Noël des enfants le 18 décembre 2016 à CHERY-CHARTREUVE	400 €
Association La Concorde de BUCY-LES-PIERREPONT - Tournoi de football le 22 octobre 2016 à BUCY-LES-PIERREPONT	400 €
Association Les Amis de la Tourbière de CHIVRES-EN-LAONNOIS - Soirée de la Saint-Sylvestre le 31 décembre 2016 à CHIVRES-EN-LAONNOIS	200 €
Comité des fêtes de SISSONNE - Repas avec spectacle à l'occasion du Beaujolais nouveau le 18 novembre 2016 à SISSONNE	200 €
Comité des fêtes de SISSONNE - Spectacle de Noël le 17 décembre 2016 à SISSONNE	300 €
Commune de CHIVRES-EN-LAONNOIS - CHIVRES-EN-LAONNOIS en fête du 20 au 22 août 2016	200 €
Association éducative et culturelle du Sissonnais - Démonstration de danse les 4 et 5 juin 2016 à SISSONNE	300 €
Foyer rural de CONCEVREUX - Représentation théâtrale « Comédi'Aisne » le 5 novembre 2016 à CONCEVREUX	200 €

Athlétic club de BUCY-LES-PIERREPONT - Cross des bilots « Souvenir Bilal » le 5 novembre 2016 à BUCY-LES-PIERREPONT	300 €
Association de COUCY-LES-EPPEES Loisir VTT - Rando raid VTT « Les Bosses de COUCY » le 11 septembre 2016 à COUCY-LES-EPPEES	250 €
Centre communal d'action sociale de MOUSSY-VERNEUIL - Arbre de Noël le 10 décembre 2016 à MOUSSY-VERNEUIL	200 €
Association des parents d'élèves de SISSONNE - Spectacle de Noël pour les enfants de la commune de SISSONNE les 15 et 16 décembre 2016	300 €
Comité des fêtes de VENDRESSE-BEAULNE - Spectacle de Noël avec la Compagnie ISIS le 10 décembre 2016 à PARGNY-FILAIN	200 €
Association Autisme 02 de VILLEQUIER-AUMONT - Mise en place de séances mensuelles de socialisation le samedi à VILLEQUIER-AUMONT	300 €
Association Maison de la Nature et de l'Oiseau de NEUVILLE-SUR-AILETTE – Atelier « Arbre et aquarelle » le 19 novembre 2016 à l'Abbaye de VAUCLAIR	500 €
Communauté de communes du Chemin des Dames - 8 <sup>ème</sup> édition « VAUCLAIR en musique » le 18 juin 2016	1 000 €
Union sportive GUIGNICOURT Football - Tournoi de jeunes les 25 et 26 juin 2016 à GUIGNICOURT	800 €
Foyer rural de CONCEVREUX - Randonnée pédestre le 11 septembre 2016 à CONCEVREUX et environs	400 €
Union sportive GUIGNICOURT Tennis - Tournoi open de tennis du 16 au 28 août 2016 à GUIGNICOURT	1 000 €
Billard club de GUIGNICOURT - Tournoi national féminin libre et 3 bandes les 9 et 10 avril 2016 à GUIGNICOURT	500 €
Association Fêtes et loisirs de GIZY - 22 <sup>ème</sup> Fête de l'asperge le 19 juin 2016 à GIZY	450 €
Club du 3 <sup>ème</sup> âge de LANDOUZY-LA-VILLE - Repas dansant le 25 septembre 2016 à LANDOUZY-LA-VILLE	500 €
Association LANDOUZY en fêtes - Spectacle théâtral de marionnettes le 20 décembre 2016 à LANDOUZY-LA-VILLE	500 €
Foyer rural de BUIRE - Fête aux neurons les 10 et 11 septembre 2016 à BUIRE	500 €
Comité des fêtes des hameaux de LANDOUZY-LA-VILLE - Fête du Chêne Bourdon les 29, 30 et 31 juillet 2016 au CHENE BOURDON DE HAUT	500 €
Sporting club d'ORIGNY-EN-THIERACHE - Animations lors de la brocante le 21 août 2016 à ORIGNY-EN-THIERACHE	500 €
Association BEAUME Animations - BEAUME en fête le 15 août 2016	250 €
Commune de WIMY - WIMY en fête les 21, 22 et 23 mai 2016	500 €

Association Cité en vie de LAON – Halloween le 31 octobre 2016 à LAON	500 €
Comité d'Animation d'ANIZY-LE-CHATEAU - Tournoi de blackminton le 21 janvier 2016 à ANIZY-LE-CHATEAU	200 €
Association des Diabétiques du Laonnois (ADL) P'tit Diab 02 de LAON – Conférence à l'occasion de la Journée mondiale du diabète des enfants le 14 novembre 2016 à LAON	200 €
Association de Gestion du Marché du pays laonnois - Animations de Noël sur le marché du terroir le 16 décembre 2016 à LAON	250 €
Association Regard Trisomie 21 de LAON - Rencontre danse avec un chorégraphe les 8 octobre et 5 novembre 2016 à LAON	250 €
Association Axo Parrainage de Proximité (2A2P) de LAON – Conférence « Famille solidarité et liens sociaux » le 20 septembre 2016 à LAON	200 €
Association Les Amis de SAMOUSSY - Exposition sur le thème de la faune, la flore et l'archéologie le 1 <sup>er</sup> mai 2016 à SAMOUSSY	350 €
Association Anim'Athies d'ATHIES-SOUS-LAON - Foire à l'oignon le 18 septembre 2016 à ATHIES-SOUS-LAON	500 €
Association Le Zoom laonnois de LAON - Exposition photographique « Un village en photo » en septembre et octobre 2016 à MONTCHALONS	300 €
Rugby club de LAON - Stage de rugby U12/U14/U16 du 24 au 28 octobre 2016 à LAON	600 €
Association Athies cyclo d'ATHIES-SOUS-LAON - 23 <sup>ème</sup> randonnée d'ATHIES-SOUS-LAON « L'Athies'cyclette » le 25 septembre 2016	200 €
Association Histoire de Charrues et d'Assiettes de PRESLES-ET-THIERNY Patrimoine en guinguette le 17 septembre 2016 à PRELES-ET-THIERNY	300 €
Association Loisirs et Culture de LAON - Soirée des bénévoles le 22 décembre 2016 à LAON	350 €
Association des Résidents du Village Ile de France (ARVIF) de LAON - Arbre de Noël le 18 décembre 2016 à LAON	235 €
Comité Fédéral de l'Aisne du Secours populaire français de LAON - Père Noël vert 2016 le 18 décembre 2016 à LAON	400 €
Comité départemental de la Jeunesse au Plein Air de LAON - « Cap solidaire » le 11 novembre 2016 à LAON	200 €
Association A Laon bike - Randonnée d'automne le 16 octobre 2016 à VORGES	250 €
Club Main dans la Main de WIEGE-FATY - Repas de Noël le 6 décembre 2016 à WIEGE-FATY	200 €
Comité des fêtes de WIEGE FATY - WIEGE-FATY en fête les 18 et 19 juin 2016	200 €

Association Rucher Ecole l'Abeille noire de SAINS-RICHAUMONT - Mise en place de cours d'apiculture au cours de l'année 2016 à SAINS-RICHAUMONT	400 €
Association Festi'soirées de SAINT-GOBERT - Repas dansant de la Saint-Sylvestre le 31 décembre 2016 à SAINT-GOBERT	350 €
Commune de CRECY-SUR-SERRE - Spectacle théâtral « Tout bascule » le 28 septembre 2016 à CRECY-SUR-SERRE	700 €
Moto-club de MARLE et VOHARIES - Championnat de France féminin de moto-cross le 1 <sup>er</sup> mai 2016 à PLOMION	1 500 €
Association Au fil de la Serre de MORTIERS - Visite du Chemin des Dames et de la Caverne du Dragon le 17 septembre 2016 à CRAONNE	300 €
Association Rétro 02 de CRECY-SUR-SERRE - Crécy en anciennes le 3 juillet 2016 à CRECY-SUR-SERRE	600 €
Association La Souche multisport de PIERREPONT – 15 <sup>ème</sup> édition du Raid de la Souche le 24 septembre 2016 autour de PIERREPONT, FROIDMONT, CUIRIEUX, AUTREMENCOURT, VESLES-ET-CAUMONT, TOULIS-ET-ATTENCOURT, GRANDLUP-ET-FAY	300 €
Comité des fêtes d'AUTREMENCOURT - Le petit train du Père Noël les 3, 10, 17 et 18 décembre 2016 à AUTREMENCOURT	255 €
Association Mac Adam Crazy de POUILLY-SUR-SERRE - Soirée beaujolais nouveau avec repas dansant le 17 novembre 2016 à POUILLY-SUR-SERRE	200 €
Association La Foulée LIESSE-MARLE - 26 <sup>ème</sup> semi-marathon LIESSE-MARLE le 6 mars 2016	200 €
Association Aisne JALMALV en Laonnois - Conférence sur les soins palliatifs le 10 octobre 2016 à LAON	500 €
UNC RIBEMONT et environs - Exposition sur la Guerre 14-18 dans le cadre du Centenaire du 25 au 28 août 2016 à RIBEMONT	200 €
Union sportive ORIGNY-THENELLES - Rencontres de football amateur le 27 août 2016 à ORIGNY-STE-BENOITE	400 €
Comité d'Animation de la C32S de CLASTRES - Fête sportive et champêtre le 4 septembre 2016 à JUSSY	800 €
Association RIBEMONT Gym - Mise en place de séances hebdomadaires de gymnastique destinées aux séniors à compter du 5 octobre 2016 à RIBEMONT	400 €
Société Athlétique et Sportive (SAS) de MOY-DE-L' AISNE - Inauguration des vestiaires et du club house le 11 juin 2016 à MOY-DE-L' AISNE	500 €
Société Athlétique et Sportive (SAS) de MOY-DE-L' AISNE - Noël des petits footballeurs le 17 octobre 2016 à MOY-DE-L' AISNE	500 €
Association Républicaine des Anciens Combattants (ARAC) – Section de MONTESCOURT-LIZEROLLES - Exposition sur la Grande guerre 1914/18 les 18 et 19 juin 2016 à MONTESCOURT-LIZEROLLES	300 €

Compagnie d'arc de JUSSY - Rencontres sportives du 10 septembre au 1 <sup>er</sup> octobre 2016 à VILLEQUIER-AUMONT	300 €
Club SAINT-QUENTIN Pétanque - Concours régional Prestige 3 le 2 juillet 2016 à SAINT-QUENTIN	1 000 €
Association des Cheveux d'Argent de SAINT-QUENTIN - 10 <sup>ème</sup> rencontre chorégraphique intergénérationnelle le 23 octobre 2016 à SAINT-QUENTIN	600 €
Commune de VERMAND - Sensibilisation aux arts vivants du 18 septembre au 31 décembre 2016 à la médiathèque de VERMAND	400 €
Club Loisirs du VERGUIER - LE VERGUIER en fête du 20 au 22 août 2016	300 €
Association Culture rock de GRICOURT - Concert country le 22 octobre 2016 à GRICOURT	315 €
Association ANCOVART (Association Nationale des Guides Conférenciers des Villes et pays d'ART et d'Histoire) de SAINT-QUENTIN - 30 <sup>ème</sup> congrès annuel du 26 au 30 janvier 2016 à SAINT-QUENTIN	300 €
Association Les petits Pagnol de SAINT-QUENTIN - Fête de quartier avec concert à l'occasion de la Fête de la musique le 21 juin 2016 à SAINT-QUENTIN	680 €
Association Team Sensas SAINT-QUENTIN Pêche - Finale du Championnat de France des vétérans les 18 et 19 juin 2016 à SAINT-QUENTIN	300 €
Association Part'Age de NEUVILLE - Fête du comité de quartier le 25 septembre 2016 à SAINT-QUENTIN Faubourg d'Isle	320 €
Association L'Epée Saint-Quentinoise - Championnat de France d'escrime aux 3 armes les 5 et 6 novembre 2016 à SAINT-QUENTIN	1 200 €
Association Les Elysiks de SAINT-QUENTIN - Festival de musique les 18 et 19 juin 2016 à SAINT-QUENTIN	1 000 €
Amitié Franco-Polonaise de GAUCHY - Quinzaine de la polonité du 19 novembre au 4 décembre 2016 à GAUCHY	200 €
Association La Vie libre de SAINT-QUENTIN - Journée d'information prévention le 27 mai 2016 à SAINT-QUENTIN	400 €
Association GAUCHY Pétanque - Championnat de l'Aisne doublette et triplète au jeu provençal les 21, 22, 28 et 29 mai 2016 à GAUCHY	300 €
Association L'Outil en main de SOISSONS - Ateliers hebdomadaires d'initiation aux métiers manuels à SOISSONS	800 €
Comité des fêtes de PASLY - 6 <sup>ème</sup> édition Run and Bike de PASLY le 30 octobre 2016	500 €
Comité des fêtes de CUFFIES - Ateliers cirque et spectacle d'acrobaties pour les enfants de la commune le 9 juillet 2016 à CUFFIES	200 €
Association Générations OSLY-COURTIL - Spectacle de marionnettes à l'occasion du Noël des enfants le 22 décembre 2016 à OSLY-COURTIL	200 €

Commune de SERCHES - Course cycliste « Le prix de SERCHES » le 10 avril 2016	500 €
Aide aux Organisations Sportives (AOS) de COURMELLES - Prix de SOISSONS – Parc Gouraud le 14 juillet 2016 à SOISSONS	200 €
Aide aux Organisations Sportives (AOS) de COURMELLES - Prix de COURMELLES le 19 juin 2016 à COURMELLES	200 €
Association Pour le plaisir de courir d'ACY-LE-HAUT - Course nature « La Noyantaise » le 24 avril 2016 à NOYANT-ET-ACONIN	400 €
Berzy Sport Association (BSA) de BERZY-LE-SEC - « La Bercycle » le 11 septembre 2016 à BERZY-LE-SEC	500 €
Comité Nord-Est du Parlement Européen des Jeunes (PEJ) France - Session du Parlement européen des jeunes le 1 <sup>er</sup> juillet 2016 à SOISSONS	200 €
Association Lire en Soissonnais de SOISSONS - Salon du livre de SOISSONS les 8 et 9 octobre 2016	500 €
Association de Sauvegarde du Patrimoine de l'Aisne Méridionale (ASPAM) de BERZY-LE-SEC - Journées de sensibilisation et de savoir-faire traditionnel du 13 au 18 septembre et du 20 au 24 octobre 2016 à BERZY-LE-SEC	980 €
Association Les Parents solidaires de SOISSONS - Conférence/débat contre les risques liés à l'utilisation d'internet et des réseaux sociaux en décembre 2016 à SOISSONS	500 €
Association Cocc'i'N Roule de SOISSONS - Ville départ des « 1 000 km contre les neurofibromatoses » le 14 juin 2016 à SOISSONS	500 €
Comité départemental Handisport de l'Aisne - Activités sportives pour les enfants en surpoids chaque mercredi à SOISSONS	300 €
Comité FNACA ACHERY-MAYOT-LA FERRE - Inauguration d'une stèle commémorative aux tués du canton en Algérie le 15 octobre 2016 à ACHERY	500 €
Association VTT Les Leups de SAINT-GOBAIN - La rando des Leups le 5 juin 2016 à SAINT-GOBAIN	300 €
Judo club de SAINT-GOBAIN - Fête de Saint-Nicolas du club le 3 décembre 2016 à SAINT-GOBAIN	200 €
Association Alcool Assistance de l'Aisne - Journée départementale de l'alcoologie le 27 août 2016 à FOURDRAIN	390 €
Comité des fêtes de BARISIS - Journée de la transition citoyenne le 24 septembre 2016 à BARISIS-AUX-BOIS	200 €
Entente sportive des cheminots (ESC) TERGNIER Boxe - Compétitions de boxe les 12 mars et 11 juin 2016 à TERGNIER	250 €
Entente sportive des cheminots (ESC) TERGNIER Gymnastique - Fête du club le 25 juin 2016 à TERGNIER	250 €

Association Alcool Ecoute Joie et Santé de TERGNIER - Animations lors de la brocante le 27 août 2016 à FARGNIERS	350 €
Association BEAUTOR Pêche Nature - Enduro carpes du 9 au 12 juin 2016 à BEAUTOR	200 €
Association des Pêcheurs ternois de TERGNIER - Concours de pêche au coup le 28 mars 2016 à QUESSY	300 €
Association Let's Dance de TERGNIER - 32 <sup>ème</sup> gala Let's Dance les 24, 25 et 26 juin 2016 à TERGNIER	300 €
Association La Confrérie du maroilles de LA CAPELLE - Rassemblement international des confréries les 3 et 4 septembre 2016 à LA CAPELLE	330 €
Club du 3 <sup>ème</sup> âge de BUIRONFOSSE - 40 <sup>ème</sup> anniversaire du club le 19 juin 2016 à LA NEUVILLE-LES-DORENGT	200 €
Commune d'ARCHON - Rencontre entre Drômois et Thiérachiens le 19 juillet 2016 à ARCHON	400 €
Amicale du musée du sabot de BUIRONFOSSE - 5 <sup>ème</sup> édition de la Saint-René le 16 octobre 2016 à BUIRONFOSSE	400 €
Association Thiérache Promotion de LA CAPELLE - Son et lumière « La Thiérache à travers le temps » le 2 septembre 2016 à LA CAPELLE	500 €
Comité de jumelage MONTCORNET/Communauté rurale de KOUL au Sénégal Thé dansant le 25 septembre 2016 à MONTCORNET	200 €
Association Les Violons d'Ingres Vervinois de VERVINS - Soirée cabaret le 10 septembre 2016 à VERVINS	500 €
Association La Bigarrure de ROZOY-SUR-SERRE - Spectacle « Les Mythophonies » les 4 et 5 février 2016 à ROZOY-SUR-SERRE	500 €
Association La Rive Haute d'AUTREPPES - Exposition « Les pommiers, les pommes, le cidre et les hommes en Thiérache » les 17 et 18 septembre 2016 à AUTREPPES	300 €
Association TRAC-ASS de CLAIRFONTAINE – 9 <sup>ème</sup> rassemblement de tracteurs et motoculteurs anciens les 16 et 17 juillet 2016 à BEAUREGARD CLAIRFONTAINE	200 €
Société Archéologique et Historique de VERVINS Thiérache (SAHVT) - Exposition sur le thème « Fêtes et jouets mythiques » en novembre et décembre 2016 à VERVINS	300 €
Orchestre d'Harmonie de la Ville de VERVINS - 4 <sup>ème</sup> édition du Festival de l'Arbre à musique le 24 septembre 2016 à VERVINS	300 €
Comice agricole de l'arrondissement de VERVINS - Comice agricole le 22 mai 2016 à LA CAPELLE	1 500 €
Club Tuning Car Lima Charly de LA CAPELLE - Tuning car capellois showtuning le 16 octobre 2016 à LA CAPELLE	300 €

Groupement pour l'animation d'ENGLANCOURT - ENGLANCOURT en fête le 14 juillet 2016	200 €
Association Chorale « Les Baribans » de MONTCORNET - Concert du 30 <sup>ème</sup> anniversaire de la chorale le 30 avril 2016 à MONTCORNET	500 €
Etoile sportive MONTCORNET section cyclo - Randonnée cyclo le 22 mai 2016 à MONTCORNET	300 €
Commune de CLERMONT-LES-FERMES - Réception à l'occasion de l'inauguration de l'église le 17 décembre 2016 à CLERMONT-LES-FERMES	400 €
Foyer rural du pays rostand de ROZOY-SUR-SERRE - Gala de danse le 2 juillet 2016 à ROZOY-SUR-SERRE	400 €
Association pour le Protection de l'Environnement et la Promotion des Arts et de la Culture (APEPAC) - Concert classique baroque le 3 avril 2016 à COUCY-LE-CHATEAU	350 €
Association pour la Protection de l'Environnement et la Promotion des Arts et de la Culture (APEPAC) - Concert « Becs et Ongles » le 29 avril 2016 à COUCY-LE-CHATEAU	400 €
Association de Mise en Valeur du Château de COUCY (AMVCC) - Les Seigneuriales les 16 et 17 avril 2016 à COUCY-LE-CHATEAU	1 180 €
Association Les Bandits du Pont des tripes de COUCY-LA-VILLE - 6 <sup>ème</sup> randonnée nocturne le 24 septembre 2016 à COUCY-LA-VILLE	300 €
Office de tourisme de COUCY-LE-CHATEAU - Spectacle « La Grande guerre et le canon de COUCY » les 23 et 24 avril 2016 à COUCY-LE-CHATEAU	400 €
Office de tourisme de BLERANCOURT - Course de 5 km « Le Couranblé » le 5 juin 2016 à BLERANCOURT	800 €
Commune de RESSONS-LE-LONG - Forum des associations le 3 septembre 2016 à RESSONS-LE-LONG	500 €
Association Familles et Loisirs de COEUVRES-ET-VALSERY - « Passeport loisirs ados 2016 » pour les jeunes de 11 à 17 ans de la commune et la Communauté de communes du 9 juillet au 27 août 2016	400 €
Association Les Jardiniers de la région vicoise de VIC-SUR-AISNE Conférences d'horticulture en mars, avril, mai, septembre et octobre 2016 à VIC-SUR-AISNE	500 €
Association coucyssienne pour la culture et les évènements sportifs (ACCES) de COUCY-LE-CHATEAU - Les 15 km de COUCY le 4 septembre 2016	400 €
Football club 3 Châteaux de COUCY-LE-CHATEAU - Stage de perfectionnement et d'amélioration de la pratique du football du 22 au 26 août 2016 à COUCY-LE-CHATEAU	600 €

Foyer rural de BERNY-RIVIERE - Les Hodelots – Foulées de BERNY-RIVIERE le 18 septembre 2016	750 €
Association La Cherizienne – Ville de CHAUNY - Courses cyclistes sur le canton de VIC-SUR-AISNE au cours de la saison 2016	800 €
Association du Festival d'AMBLENY - Jazz'N AMBLENY les 24 et 25 juin 2016 dans le parc du château de VIC-SUR-AISNE et à AMBLENY	350 €
Société Historique Régionale de VILLERS-COTTERETS - Journée de la Fédération des Sociétés d'Histoire de l'Aisne le 9 octobre 2016 à VILLERS-COTTERETS	800 €
Association Les Drôles d'Engins de LA FERTE-MILON – Démonstration de tracteurs tondeuses de course en octobre 2016 à LA FERTE-MILON	200 €.

Acte déposé en Préfecture  
Le 01/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 21 novembre 2016

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : C. BLERLOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. CHAMPENOIS, C. DERUY, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, I. ITTELET, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

**RAPPORT N° 038**

**Modification des tarifs applicables aux usagers scolaires et non  
scolaires - Année scolaire 2016-2017  
\* Compétence exclusive**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° **038**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 24 avril 2015, relative au rapport n° 004, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide :

1) d'homologuer les tarifs présentés par la Régie Départementale des Transports de l'Aisne applicables aux usagers scolaires et non scolaires résultant de la diminution de 0,47 % dans les conditions suivantes :

- à compter du 5 décembre 2016 pour les usagers non scolaires dans la mesure où l'information du public aura été faite et pour les usagers scolaires dont la facturation des titres de transport intervient lors de leur délivrance,
- à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016 pour les usagers scolaires dont la facturation des titres de transport intervient à trimestre scolaire échu,
- à compter du 5 décembre 2016 pour les bagages et la messagerie,

2) de déterminer, ainsi qu'il suit, les tarifs applicables aux usagers empruntant à titre onéreux les services réguliers créés à titre principal à l'intention des élèves :

- billet ordinaire pour un aller simple, quel que soit le trajet : tarif de 1,40 €,
- abonnement d'au moins un mois : abattement de 25 % sur le tarif du billet ordinaire,
- transport d'élèves à l'intérieur d'une commune, lorsque la commune ou l'établissement scolaire prend en charge le coût du transport dans le cadre d'une convention globale passée avec le Département, sur la base d'une somme forfaitaire pour l'année scolaire, quel que soit le nombre d'élèves et la distance : 506,59 €,
- transport d'élèves à l'intérieur d'un même regroupement pédagogique intercommunal lorsque la commune, le syndicat scolaire, l'établissement public de coopération intercommunale, l'association de parents d'élèves ou l'établissement scolaire prend en charge le coût du transport dans le cadre d'une convention globale passée avec le Département sur la base d'une somme forfaitaire pour l'année scolaire et quel que soit le nombre d'élèves et la distance pour la réalisation d'activités périscolaires : 506,59 €,

3) de fixer au :

- 1<sup>er</sup> septembre 2016, l'application des tarifs pour les conventions à titre onéreux,
- 5 décembre 2016, l'application des tarifs pour les usagers non scolaires empruntant à titre onéreux les services réguliers créés à titre principal à l'intention des élèves,

4) d'autoriser le Président du Conseil départemental à signer, au nom et pour le compte du Département, les avenants aux conventions intra-muros et périscolaires existantes et les conventions à intervenir au cours de l'année scolaire 2016-2017.

Acte déposé en Préfecture  
Le 01/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 21 novembre 2016

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. CHAMPENOIS, C. DERUY, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, I. ITTELET, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

**RAPPORT N° 039**

**Politique départementale en faveur des Accueils de Loisirs Sans Hébergement et des Séjours de Vacances - Demande formulée par une association à vocation socio-éducative  
# Compétence partagée**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° 039,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 24 avril 2015, relative au rapport n° 004, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Alloue, à l'Association Les Guides du Soleil de SAINT-QUENTIN, une subvention de 750 € pour l'organisation d'un séjour de vacances du 23 au 29 octobre 2016 à SAINT-HILAIRE ;

2) Gage cette dépense sur les crédits inscrits au chapitre 65, article 6574 ;

- 3) Prend acte qu'il subsiste une somme disponible de :  
18 305 € au chapitre 65, article 6574  
19 415 € au chapitre 65, article 65734.

Acte déposé en Préfecture  
Le 01/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

---

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

---

Réunion du lundi 21 novembre 2016

---

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : C. BLERLOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. CHAMPENOIS, C. DERUY, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, I. ITTELET, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPENBERG, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPENBERG, P.J. VERZELEN

**RAPPORT N° 040**

**Politique départementale en faveur du sport - Fonctionnement sportif  
# Compétence partagée**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° 040,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 24 avril 2015, relative au rapport n° 004, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Alloue :

A) au titre de l'aide à l'organisation de manifestations sportives, sous réserve de justification de réalisation des manifestations et de transmission des bilans financiers correspondants, les subventions suivantes :

- AC Soissons escrime : 900 €  
challenge Maître Clément le 27 novembre 2016 à SOISSONS

- Comité départemental de judo : 800 €  
4<sup>ème</sup> tournoi national des guerrières le 16 octobre 2016  
au dojo départemental de TERGNIER

- CSCV Hirson athlétisme : 2 800 €  
meeting international de saut en hauteur en salle le 23 janvier 2016 à HIRSON

- Club de lutte de Belleu : 3 500 €  
 championnat de France de lutte les 16 et 17 décembre 2016 à SOISSONS

B) au titre de l'aide aux équipes amateurs :

1) Pour la saison sportive 2015/2016, les subventions suivantes :

- La Fresnoysienne gymnastique	1 500 €
- La Soissonnaise gymnastique	8 074 €
- Société nautique Soissonnaise	380 €
- Aviron Saint Quentin	1 710 €

2) Pour la saison sportive 2016/2017, les avances suivantes :

- Club Milonais d'Haltérophilie-Musculation (CMHM)	1 053 €
- Soissons-Cuffies-Aisne BB (SCABB)	1 377 €
- Olympique Saint Quentin foot (OSQ)	7 532 €
- Club de lutte de Belleu	1 764 €
- Saint Quentin natation	1 222 €
- La Vaillante haltérophilie Saint Quentin	1 698 € ;

2) Gage cette dépense de 34 310 € sur les crédits inscrits au chapitre 65 du Budget départemental.

Acte déposé en Préfecture  
 Le 01/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
 et par délégation,  
 Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 21 novembre 2016

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaients présents : C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. CHAMPENOIS, C. DERUY, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, I. ITTELET, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPENBERG, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPENBERG, P.J. VERZELEN

<p><b>RAPPORT N° 041</b> <b>Politique départementale en faveur du sport - Soutien aux clubs sportifs</b> <b># Compétence partagée</b></p>
---

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° **041**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 24 avril 2015, relative au rapport n° 004, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Alloue au titre du dispositif départemental de soutien aux clubs sportifs, les subventions telles que présentées dans l'annexe au rapport du Président ;

2) Gage cette dépense de 42 950 € sur les crédits inscrits au chapitre 65 du Budget départemental ;

3) Autorise le Président du Conseil départemental à signer l'avenant à la convention du 19 mai 2016 intervenue avec le club cycliste de Villeneuve-Saint-Germain Soissons Aisne (CCVSA).

Acte déposé en Préfecture  
Le 01/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 21 novembre 2016

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. CHAMPENOIS, C. DERUY, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, I. ITTELET, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEECZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEECZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

**RAPPORT N° 042**

**Répartition des aides allouées aux Sociétés musicales affiliées à la  
Fédération départementale des Sociétés musicales de l'Aisne  
\* Compétence exclusive**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° **042**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 24 avril 2015, relative au rapport n° 004, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- 1) Individualise, au titre des sociétés musicales, la participation suivante :
  - Association l'Orchestre d'harmonie de la Ville de VERVINS 450 € ;
- 2) Finance la dépense à l'aide des crédits inscrits au chapitre 65 du Budget départemental.

Acte déposé en Préfecture  
Le 01/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

**DEPARTEMENT DE L' AISNE****EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 21 novembre 2016

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. CHAMPENOIS, C. DERUY, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, I. ITTELET, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

**RAPPORT N° 043****Reprise de la compétence "Transport" par le Syndicat Intercommunal  
des Transports Urbains Soissonnais - Avenant n° 1  
° Compétence déléguée**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° **043**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 4 juillet 2016, relative au rapport n° 508,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 24 avril 2015, relative au rapport n° 004, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Autorise le Président du Conseil départemental à signer l'avenant n° 1 à la convention de compensation financière entre le Département et le Syndicat Intercommunal des Transports Urbains Soissonnais (SITUS), fixant la contribution annuelle départementale à la ligne de transport scolaire organisée par le SITUS entre CHAUDUN et VAUXBUIN à 5 500 € TTC, hors revalorisation, tel qu'il figure en annexe au rapport du Président.

Acte déposé en Préfecture  
Le 01/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

**DEPARTEMENT DE L' AISNE****EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 21 novembre 2016

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. CHAMPENOIS, C. DERUY, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, I. ITTELET, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

**RAPPORT N° 044****Transport des élèves de la gare SNCF de LAON vers différents  
établissements scolaires de la ville  
\* Compétence exclusive**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° 044,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 24 avril 2015, relative au rapport n° 004, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Autorise le Président du Conseil départemental à signer la convention à intervenir entre le Département, la Communauté d'agglomération du Pays de LAON (CAPL), et la Compagnie des Transports du Pays de LAON (CTPL), pour permettre le transport des élèves relevant de la compétence départementale, entre la gare SNCF de LAON et les différents établissements scolaires situés dans la cité médiévale ainsi que le collège Mermoz et le lycée Pierre Méchain, telle qu'elle figure en annexe au rapport.

Acte déposé en Préfecture  
Le 01/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 21 novembre 2016

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. CHAMPENOIS, C. DERUY, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, I. ITTELET, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

**RAPPORT N° 045**

**Fixation de la participation annuelle 2016 du Département à l'action  
éducative des Foyers de Jeunes Travailleurs gérés par l'Association  
Accueil et Promotion**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° 045,

Vu la délibération de la Commission permanente du Conseil général en date du 23 juin 2014, relative au rapport n° 046,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 24 avril 2015, relative au rapport n° 004, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1/ Fixe à 260 000 € la participation annuelle 2016 à l'action éducative des Foyers de Jeunes Travailleurs gérés par l'Association Accueil et Promotion ;

2/ Autorise le Président à signer un avenant, pour l'année 2016, à la convention établie avec l'Association Accueil et Promotion, joint au rapport du Président.

Acte déposé en Préfecture  
Le 01/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 21 novembre 2016

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. CHAMPENOIS, C. DERUY, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, I. ITTELET, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEECZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEECZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

**RAPPORT N° 046**

**Subventions d'investissement dans le domaine des Affaires Sociales**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° **046**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 5 avril 2016, relative au rapport n° 642, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1. Accorde une subvention, dans le cadre du programme d'aide à l'équipement sociale :

a) pour le mode de garde de la petite enfance à la Communauté de communes de la Thiérache du Centre :

- AP 2016-1, subvention au taux de 30 % pour la construction d'une Maison de la Petite Enfance à VERVINS : 22 500 €,

- AP 2016-2, subvention au taux de 10 % pour l'équipement en mobilier de la Maison de la Petite Enfance : 3 320 €,

b) pour l'hébergement des personnes âgées :

- AP 2016-1, subvention au taux de 30 %, à l'Association « Temps de Vie » pour des travaux de sécurité à l'EHPAD « Les 3 Chênes » à SAINT QUENTIN : 15 450 €.

c) pour l'hébergement des personnes handicapées :

- AP 2016-1, subvention au taux de 30 % :
  - à l'Association pour l'Aide aux Enfants Inadaptés de TERGNIER pour l'équipement des chambres du Centre d'Habitat de QUESSY : 10 506 € et l'équipement de la cuisine du Centre Habitat de QUESSY : 2 705 €,
  - à l'accueil des Jeunes en Picardie de SAINT QUENTIN pour la mise aux normes de la cuisine de l'Etablissement du Service d'Aide par le Travail "Le Colombier" d'ORIGNY SAINT BENOITE : 250 000 €.
  
- AP 2016-1, subvention au taux de 10 % :
  - à la Fondation Savart de SAINT MICHEL pour l'extension du Foyer de Vie Louis Hennebelle : 152 880 € ;

2. Gage ces dépenses d'investissement sur les crédits départementaux, inscrits au chapitre 204,

- programme 01GARDENFA, AP 2016-1 (taux 30 %) et AP 2016-2 (taux 10 %),
- programme 01AIDHEBPA, AP 2016-1 (taux 30 %),
- programme 01AIDHEBPH, AP 2016-1 (taux 30 % et taux 10 %).

Acte déposé en Préfecture  
Le 01/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 21 novembre 2016

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. CHAMPENOIS, C. DERUY, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, I. ITTELET, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

**RAPPORT N° 047**

**Convention d'adhésion au dispositif de tiers-payant des cotisations sociales dans le cadre du paiement en CESU préfinancé de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie et de la Prestation de Compensation du Handicap**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° **047**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 24 avril 2015, relative au rapport n° 004, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Autorise le Président de Conseil départemental à signer la convention d'adhésion au dispositif de tiers-payant des cotisations sociales dans le cadre du paiement en CESU préfinancé de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie et de la Prestation de Compensation du Handicap en emploi direct à domicile.

Acte déposé en Préfecture  
Le 01/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

---

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

---

Réunion du lundi 21 novembre 2016

---

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : C. BLERLOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. CHAMPENOIS, C. DERUY, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, I. ITTELET, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEECZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEECZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

**RAPPORT N° 048**

**Hébergement des personnes en situation de handicap dans des établissements situés hors du territoire national**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° **048**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 24 avril 2015, relative au rapport n° 004, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- Autorise, à titre dérogatoire, la prise en charge de l'hébergement de :

Mme Christine HENNECHART au foyer La maison des collines résidence d'Esquimbrecq 7860 LESSINES en Belgique,

Mme Pauline MICHEL au foyer Reine Fabiola 455 rue de Neufvilles 7063 NEUFVILLES en Belgique ;

- Autorise le Président du Conseil départemental à signer, au nom et pour le compte du Département, les conventions à intervenir avec les établissements pour l'hébergement de ces personnes en situation de handicap.

Acte déposé en Préfecture  
Le 01/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

---

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

---

Réunion du lundi 21 novembre 2016

---

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : C. BLERLOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. CHAMPENOIS, C. DERUY, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, I. ITTELET, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPENBERG, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPENBERG, P.J. VERZELEN

**RAPPORT N° 049**

**Programme départemental d'aide à l'investissement en faveur des  
personnes dépendantes : Mme Christiane BOURRET, MM. Maurice  
BLONDELLE, Henri MARECHAL, Jean-Pierre PEYTIER, Michel  
VANDERGooten**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° 049,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 24 avril 2015, relative au rapport n° 004, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- Accorde une subvention à :

. Mme Christiane BOURRET	4 905,00 €
. M. Maurice BLONDELLE	1 408,93 €
. M. Henri MARECHAL	4 905,00 €
. M. Jean-Pierre PEYTIER	1 379,25 €
. M. Michel VANDERGooten	1 478,34 €

au titre du programme départemental d'aide à l'investissement en faveur des personnes dépendantes, subvention imputable sur les crédits inscrits au chapitre 204, nature 20422 du Budget départemental ;

- Autorise le Président du Conseil départemental à signer, au nom et pour le compte du Département, les conventions afférentes à cette décision, à intervenir avec les intéressés.

Acte déposé en Préfecture  
Le 01/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 21 novembre 2016

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. CHAMPENOIS, C. DERUY, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, I. ITTELET, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

**RAPPORT N° 050**

**Création et adaptation de logements intermédiaires pour personnes âgées - Demande d'aide départementale en faveur de l'OPH de l'Aisne**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° **050**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 24 avril 2015, relative au rapport n° 004, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1/ Accorde à l'OPH de l'Aisne, une subvention de :

- \* **60 000 €** représentant 5 % du coût HT de l'opération de 1 619 317 €, plafonné à 1 200 000 € (100 000 € par logement) pour la réalisation de 12 logements intermédiaires pour personnes âgées (8 PLUS et 4 PLAI) situés rues Mazin et Bigors à LA FERRE,
- \* **55 713 €** représentant 50 % du coût des aménagements de 111 425 €, dans le cadre de l'adaptation des 12 logements (8 PLUS et 4 PLAI) aux handicaps et au vieillissement situés rues Mazin et Bigors à LA FERRE,
- \* **92 427 €** représentant 5 % du coût HT de l'opération de 1 848 544 € pour la réalisation de 19 logements intermédiaires pour personnes âgées (14 PLUS et 5 PLAI) situés rue Olivier Deguise à BOHAIN-EN-VERMANDOIS,

\* **62 800 €** représentant 50 % du coût des aménagements de 125 600 €, dans le cadre de l'adaptation des 19 logements (14 PLUS et 5 PLAI) aux handicaps et au vieillissement situés rue Olivier Deguise à BOHAIN-EN-VERMANDOIS,

\* **30 000 €** représentant 50 % du coût des aménagements de 81 900 € plafonné à 60 000 €, dans le cadre de l'adaptation des 6 logements (4 PLUS et 2 PLAI) aux handicaps et au vieillissement situés rue Rue Vimont Vicary au NOUVION-EN-THIERACHE,

\* **30 000 €** représentant 5 % du coût HT de l'opération de 734 071 €, plafonné à 600 000 € (100 000 € par logement), pour la réalisation de 6 logements intermédiaires pour personnes âgées (4 PLUS et 2 PLAI) situés rue Rue Vimont Vicary au NOUVION-EN-THIERACHE ;

2/ Convient que dans l'hypothèse où le coût définitif de l'opération subventionnée serait inférieur aux montants initialement présentés, les subventions accordées seraient calculées au prorata des dépenses effectivement réalisées ;

3/ Gage ces dépenses d'investissement sur les crédits départementaux inscrits au chapitre 204 – Nature 204182 du Budget départemental.

Acte déposé en Préfecture  
Le 01/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 21 novembre 2016

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaients présents : C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. CHAMPENOIS, C. DERUY, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, I. ITTELET, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

**RAPPORT N° 051**

**Demande de garantie départementale dans le domaine du logement en faveur de l'OPH de l'Aisne pour la construction de 10 logements situés 5 bis rue du Lavoir à CUFFIES**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° 051,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 24 avril 2015, relative au rapport n° 004, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Accorde la garantie du Département, à hauteur de 100 % pour le remboursement de l'emprunt d'un montant total de 1 667 393 € souscrit par l'OPH de l'Aisne auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n° 55189 constitué de 4 lignes de prêt.

Ce prêt est destiné à financer l'opération de construction de 10 logements situés 5 bis rue du Lavoir à CUFFIES.

Le contrat n° 55189 joint au rapport du Président fait partie intégrante de la présente délibération ;

2) La garantie du Département est accordée pour la durée totale du contrat de prêt n° 55189 et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'OPH de l'Aisne, dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des Dépôts et Consignations, le Département s'engage, dans les meilleurs délais, à se substituer à l'OPH de l'Aisne pour son paiement en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement ;

3) Le Département s'engage pendant toute la durée du contrat de prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges de l'emprunt ;

4) Autorise le Président du Conseil départemental à signer, au nom et pour le compte du Département, la convention et à intervenir au contrat de prêt qui sera passé entre la Caisse des Dépôts et Consignations et l'OPH de l'Aisne.

Acte déposé en Préfecture  
Le 01/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 21 novembre 2016

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. CHAMPENOIS, C. DERUY, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, I. ITTELET, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

**RAPPORT N° 052**

**Demande de garantie départementale dans le domaine du logement en faveur de l'OPH de l'Aisne pour la réhabilitation de 309 logements situés avenue Salvador Allende et allée Pierre Mendès France à SOISSONS**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° 052,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 24 avril 2015, relative au rapport n° 004, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Accorde la garantie du Département, à hauteur de 100 % pour le remboursement de l'emprunt d'un montant total de 3 688 000 € souscrit par l'OPH de l'Aisne auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n° 55125 constitué de 3 lignes de prêt.

Ce prêt est destiné à financer l'opération de réhabilitation de 309 logements situés avenue Salvador Allende et allée Pierre Mendès France à SOISSONS.

Le contrat n° 55125 joint au rapport du Président fait partie intégrante de la présente délibération ;

2) La garantie du Département est accordée pour la durée totale du contrat de prêt n° 55125 et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'OPH de l'Aisne, dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des Dépôts et Consignations, le Département s'engage, dans les meilleurs délais, à se substituer à l'OPH de l'Aisne pour son paiement en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement ;

3) Le Département s'engage pendant toute la durée du contrat de prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges de l'emprunt ;

4) Autorise le Président du Conseil départemental à signer, au nom et pour le compte du Département, la convention et à intervenir au contrat de prêt qui sera passé entre la Caisse des Dépôts et Consignations et l'OPH de l'Aisne.

Acte déposé en Préfecture  
Le 01/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 21 novembre 2016

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaients présents : C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. CHAMPENOIS, C. DERUY, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, I. ITTELET, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

**RAPPORT N° 053**

**Demande de garantie départementale dans le domaine du logement en faveur de l'OPH de l'Aisne pour la réhabilitation de 317 logements situés 23 allée Pierre Mendès France à SOISSONS**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° **053**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 24 avril 2015, relative au rapport n° 004, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Accorde la garantie du Département, à hauteur de 100 % pour le remboursement de l'emprunt d'un montant total de 360 000 € souscrit par l'OPH de l'Aisne auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n° 54970 constitué de 1 ligne de prêt.

Ce prêt est destiné à financer l'opération de réhabilitation de 317 logements situés 23 allée Pierre Mendès France à SOISSONS.

Le contrat n° 54970 joint au rapport du Président fait partie intégrante de la présente délibération ;

2) La garantie du Département est accordée pour la durée totale du contrat de prêt n° 54970 et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'OPH de l'Aisne, dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des Dépôts et Consignations, le Département s'engage, dans les meilleurs délais, à se substituer à l'OPH de l'Aisne pour son paiement en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement ;

3) Le Département s'engage pendant toute la durée du contrat de prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges de l'emprunt ;

4) Autorise le Président du Conseil départemental à signer, au nom et pour le compte du Département, la convention et à intervenir au contrat de prêt qui sera passé entre la Caisse des Dépôts et Consignations et l'OPH de l'Aisne.

Acte déposé en Préfecture  
Le 01/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 21 novembre 2016

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. CHAMPENOIS, C. DERUY, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, I. ITTELET, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

**RAPPORT N° 054**

**Demande de garantie départementale dans le domaine du logement en faveur de l'OPH de l'Aisne pour la réhabilitation de 317 logements situés avenue Salvador Allende et allée Pierre Mendès France à SOISSONS**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° **054**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 24 avril 2015, relative au rapport n° 004, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Accorde la garantie du Département, à hauteur de 100 % pour le remboursement de l'emprunt d'un montant total de 570 000 € souscrit par l'OPH de l'Aisne auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n° 55191 constitué de 1 ligne de prêt.

Ce prêt est destiné à financer l'opération de réhabilitation de 317 logements situés avenue Salvador Allende et allée Pierre Mendès France à SOISSONS.

Le contrat n° 55191 joint au rapport du Président fait partie intégrante de la présente délibération ;

2) La garantie du Département est accordée pour la durée totale du contrat de prêt n° 55191 et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'OPH de l'Aisne, dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des Dépôts et Consignations, le Département s'engage, dans les meilleurs délais, à se substituer à l'OPH de l'Aisne pour son paiement en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement ;

3) Le Département s'engage pendant toute la durée du contrat de prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges de l'emprunt ;

4) Autorise le Président du Conseil départemental à signer, au nom et pour le compte du Département, la convention et à intervenir au contrat de prêt qui sera passé entre la Caisse des Dépôts et Consignations et l'OPH de l'Aisne.

Acte déposé en Préfecture  
Le 01/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 21 novembre 2016

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : C. BLERLOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. CHAMPENOIS, C. DERUY, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, I. ITTELET, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

**RAPPORT N° 055**

**Demande de subvention FSE 2016 pour le chantier d'insertion de  
FERE-EN-TARDENOIS porté par le Département**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° **055**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 4 avril 2016, relative au rapport n° 605, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1/ Valide la demande de subvention FSE pour la réalisation du chantier d'insertion de FERE-EN-TARDENOIS en 2016 telle que décrite dans le rapport du Président ;

2/ Donne délégation au Président du Conseil départemental pour signer les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

Acte déposé en Préfecture  
Le 01/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

---

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

---

Réunion du lundi 21 novembre 2016

---

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. CHAMPENOIS, C. DERUY, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, I. ITTELET, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEECZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPENBERG, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEECZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPENBERG, P.J. VERZELEN

**RAPPORT N° 056**

**Programme d'Intérêt Général (PIG) Habitat Indigne/Précarité  
Energétique/Autonomie - Demandes d'aides à la réalisation de travaux**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° **056**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 24 avril 2015, relative au rapport n° 004, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1/ Accorde une subvention dans le cadre du Programme d'Intérêt Général (PIG) – **Volet Habitat Indigne** à :

- La SCI VINCERRE	2 245,00 €
- M. François DEMARQUOIS	5 000,00 €
- M. Eric DELVOYE	2 306,00 €
- M. et Mme Oswald KAPRAL	4 118,00 €
- M. Pascal OKRASA	5 000,00 €

**Soit un total de : 18 669,00 € ;**

2/ Accorde une subvention dans le cadre du Programme d'Intérêt Général (PIG) – **Volet Autonomie** à :

- Mme Marie-Thérèse DUMORTIER	2 369,00 €
- Mme Jeanne-Marie COLPIN	2 610,00 €

- Mme Madeleine DESNOS	3 005,00 €
- M. Daniel THIERRY	1 800,00 €
- Mme Yvette FERREIRA DA COSTA	2 754,00 €
- M. Marcel VERMMONT	1 588,00 €
- Mme Louissette BAUDEMONT	2 339,00 € ;
<b>Soit un total de : 16 465,00 € ;</b>	

3/ Gage ces dépenses d'investissement sur les crédits départementaux inscrits au chapitre 204 - Nature 20422 du Budget départemental.

Acte déposé en Préfecture  
Le 01/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

## DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 21 novembre 2016

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. CHAMPENOIS, C. DERUY, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, I. ITTELET, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

**RAPPORT N° 057****Programme d'Intérêt Général (PIG) Habitat Indigne/Précarité  
Energétique/Autonomie - Demandes d'avances remboursables à  
destination de propriétaires occupants modestes ou très modestes**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° 057,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 24 avril 2015, relative au rapport n° 004, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1/ Accorde un prêt sous forme d'avance remboursable à :

- **Mme Déborah BAMOGO** – 2 rue du Chemin vert – 02310 SAULCHERY  
1 mensualité de 38 € et 113 mensualités de 40 € pour un montant total de prêt de 4 558 €,
- **Mme et M. Philippe BREUX** – 25 rue Haute – 02350 MARCHAIS  
1 mensualité de 60 € et 142 mensualités de 70 € pour un montant total de prêt de 10 000 €,
- **Mme Karine KALB** – 25 grande rue – 02210 HARTENNES ET TAUX  
1 mensualité de 27 € et 45 mensualités de 35 € pour un montant total de prêt de 1 602 €,
- **Mme et M. Linda LEMOINE** – 8 rue Jean Macé – 02700 TERGNIER  
1 mensualité de 17 € et 35 mensualités de 35 € pour un montant total de prêt de 1 242 €,

- **Mme et M. Christopher MANCHE** – 10 Impasse d'Ailleval – 02320 PINON  
1 mensualité de 40 € et 88 mensualités de 70 € pour un montant total de prêt de 6 200 €,

- **Mme et M. Hasan URUNDAI** – 16 rue Leleu– 02300 CHAUNY  
1 mensualité de 60 € et 142 mensualités de 70 € pour un montant total de prêt de 10 000 €.

Ces prêts à taux 0 seront versés à (aux) entreprise(s) sur production des factures correspondant aux devis fournis lors du dépôt des dossiers :

- acompte de 50 % sur production de factures,
- le solde en fin de travaux ;

2/ Autorise le Président du Conseil départemental à signer, au nom et pour le compte du Département, les contrats de prêt qui seront passés entre le Département et l'emprunteur ;

3/ Gage ces dépenses d'investissement sur les crédits départementaux inscrits au chapitre 27 – Nature 2748 du Budget départemental.

Acte déposé en Préfecture  
Le 01/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

---

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

---

Réunion du lundi 21 novembre 2016

---

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : C. BLERLOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. CHAMPENOIS, C. DERUY, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, I. ITTELET, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPENBERG, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPENBERG, P.J. VERZELEN

**RAPPORT N° 058**

**Réhabilitation de logements locatifs sociaux en zone rurale -  
Demandes d'aides départementales pour la réhabilitation de  
logements locatifs communaux**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° **058**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 24 avril 2015, relative au rapport n° 004, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1/ Se prononce favorablement sur les financements suivants :

- SAINTE-CROIX	
Réhabilitation du logement locatif communal – 1 rue Haute	3 000,00 €
- LAFFAUX	
Réhabilitation du logement locatif communal – Place Choron	3 000,00 €
- BRAYE-EN-LAONNOIS	
Réhabilitation du logement locatif communal – 1 ter rue du 27 <sup>ème</sup> BCA	3 000,00 € ;

2/ Convient que dans l'hypothèse où les coûts définitifs des opérations subventionnées seraient inférieurs aux montants HT initialement présentés, les subventions accordées seraient calculées au prorata des dépenses effectivement réalisées ;

3/ Gage cette dépense d'investissement sur les crédits inscrits au chapitre 204 –  
Nature 204142 du Budget départemental.

Acte déposé en Préfecture  
Le 01/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

---

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

---

Réunion du lundi 21 novembre 2016

---

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. CHAMPENOIS, C. DERUY, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, I. ITTELET, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

**RAPPORT N° 059**

**Soutien à la création de logements locatifs sociaux**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° **059**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 24 avril 2015, relative au rapport n° 004, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1/ Se prononce favorablement sur la demande de financement suivante :

**- OPH de l'Aisne**

Construction de 15 logements locatifs (10 PLUS et 5 PLAI)  
8 rue Leroux – SOISSONS  
5 500 € par logement

82 500 €,

Construction de 8 logements et acquisition/amélioration de 6 logements locatifs  
rue Vimont Vacary – LE-NOUVION-EN-THIERACHE  
4 000 € par logement construit, 3 000 € pour les logements en acquisition/amélioration  
(montant sollicité par le bailleur)

50 000 € ;

2/ Gage ces dépenses d'investissement sur les crédits inscrits au chapitre 204 du Budget départemental.

Acte déposé en Préfecture  
Le 01/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 21 novembre 2016

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaients présents : C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. CHAMPENOIS, C. DERUY, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, I. ITTELET, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

**RAPPORT N° 060**  
**Contrat d'un collaborateur de groupe d'élus**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° **060**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 24 avril 2015, relative au rapport n° 004, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- Décide de fixer la rémunération brute mensuelle de l'emploi affecté au groupe Front National à 2 600,00 € sur la base de 35 heures hebdomadaires ;

- Décide d'autoriser le Président du Conseil départemental à signer le contrat d'engagement correspondant et figurant en annexe au rapport du Président, lequel prendra effet le 1<sup>er</sup> décembre 2016.

Acte déposé en Préfecture  
Le 01/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 21 novembre 2016

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. CHAMPENOIS, C. DERUY, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, I. ITTELET, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

**RAPPORT N° 061**

**Conventions de mise à disposition de M. Manuel FERNANDES et Mme Isabelle MARSO et renouvellements de conventions de Mme Cynthia EL KADDIR et M. Emmanuel VALLERAND auprès de la MDPH**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° 061,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 24 avril 2015, relative au rapport n° 004, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Autorise le Président du Conseil départemental à signer les deux conventions de mise à disposition de M. Manuel FERNANDES et Mme Isabelle MARSO et les deux renouvellements de conventions de mise à disposition de Mme Cynthia EL KADDIR et M. Emmanuel VALLERAND entre le Département de l'Aisne et le Groupement d'Intérêt Public de la Maison Départementale des Personnes Handicapées, telles qu'elles figurent en annexe au rapport du Président.

Acte déposé en Préfecture  
Le 22/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

**DEPARTEMENT DE L' AISNE****EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 21 novembre 2016

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. CHAMPENOIS, C. DERUY, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, I. ITTELET, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEECZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEECZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

**RAPPORT N° 062****Cession de délaisés sur la commune de LA MALMAISON**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° **062**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 24 avril 2015, relative au rapport n° 004, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

\* Décide de procéder aux cessions suivantes, conformes à l'avis de France Domaine dans les conditions fixées dans le rapport du Président, à savoir :

**Cessions de délaisés à l'intersection des RD n° 24 et 89 sur le territoire de la commune de LA MALMAISON :**

. une parcelle cadastrée section ZH n° 49 pour une superficie de 874 m<sup>2</sup>, au profit de M. Marcel LEQUEUX, moyennant le prix de 742,90 €,

. une parcelle cadastrée section ZI n° 85 pour une superficie de 1 509 m<sup>2</sup>, au profit de la commune de LA MALMAISON, moyennant le prix de 3 018,00 € ;

\* Autorise le Vice-Président délégué du Conseil départemental à signer, au nom et pour le compte du Département de l'Aisne, les actes de cession à intervenir, ces actes étant passés en la forme administrative par devant le Président du Conseil départemental.

Acte déposé en Préfecture  
Le 01/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

**DEPARTEMENT DE L' AISNE****EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 21 novembre 2016

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. CHAMPENOIS, C. DERUY, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, I. ITTELET, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

**RAPPORT N° 063****Cession immobilière à BEZU-SAINT-GERMAIN et conventions de servitude sur la commune de LE-HERIE-LA-VIEVILLE**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° 063,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 24 avril 2015, relative au rapport n° 004, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide :

- de vendre à la SA FINAMUR dont le siège social est à MONTROUGE (Hauts de Seine) 12 place des Etats-Unis en lieu et place de la SARL DUP, les parcelles cadastrées section ZD n° 189, 192, 228 et 230 pour une surface de 6 241 m<sup>2</sup> sur la commune de BEZU-SAINT-GERMAIN, au prix de 93 615 € HT conforme à l'estimation de 15 €/m<sup>2</sup> des services de France Domaine en date du 9 mai 2016,
- d'accepter la constitution d'une servitude de passage au profit de la SA ENEDIS sur les parcelles cadastrées section A n° 109 et A n° 211 sur la commune de LE HERIE-LA-VIEVILLE appartenant au Département,
- d'accepter la constitution d'une servitude de passage au profit d'ERDF sur la parcelle cadastrée section B n° 14 sur la commune de LE HERIE-LA-VIEVILLE appartenant au Département,

- d'approuver les termes des conventions à intervenir avec la SA ENEDIS et ERDF, tous les frais étant à la charge d'ENEDIS et d'ERDF, sous réserve des conditions d'enfouissement de la ligne HTA, mentionnées au rapport,
- d'autoriser le Président du Conseil départemental à signer, au nom et pour le compte du Département, l'acte de vente et les conventions de servitudes à intervenir et tout document s'y rapportant, avec faculté pour ce dernier de substituer toute personne physique de son choix, les actes étant passé en la forme notariée.

Acte déposé en Préfecture  
Le 01/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 21 novembre 2016

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaients présents : C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. CHAMPENOIS, C. DERUY, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, I. ITTELET, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

**RAPPORT N° 064**

**Cession immobilière sur la commune de CROUY**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° **064**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 24 avril 2015, relative au rapport n° 004, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide :

- de vendre à M. et Mme STOLARCZYK ou à toute personne morale pouvant se substituer, un ensemble immobilier sis à CROUY, 44 et 46 rue du Général Patton, édifié sur un terrain d'une surface totale de 42 a 00 ca, cadastré section D n° 555 pour 20 a 73 ca, D n° 659 pour 16 a 38 ca et D n° 660 pour 4 a 89 ca, soit une surface totale de 42 a 00 ca, pour un prix de 290 000 €, conforme à l'estimation de France Domaine,

- d'autoriser le Président du Conseil départemental à signer, au nom et pour le compte du Département, le compromis et l'acte de vente à intervenir et tout document s'y rapportant, avec faculté pour ce dernier de substituer toute personne physique de son choix, l'acte étant passé en la forme notariée et les frais à la charge des acquéreurs.

Acte déposé en Préfecture  
Le 01/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 21 novembre 2016

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. CHAMPENOIS, C. DERUY, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, I. ITTELET, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

**RAPPORT N° 065**

**Convention relative à la réalisation, sous maîtrise d'ouvrage communale et sous maîtrise d'ouvrage départementale, d'aménagement de sécurité sur la RD 6 entre les PR 33+320 et 33+720, rue Henry Cottin et rue Léon Blum en agglomération de la commune de BELLEU  
\* Dépenses propres**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° 065,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 24 avril 2015, relative au rapport n° 004, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Autorise la passation de la convention avec la commune de BELLEU dont le projet est joint en annexe au rapport du Président et qui détermine les conditions techniques, administratives et financières auxquelles est subordonnée la réalisation des travaux d'aménagement de dispositifs de sécurité sur la RD 6 entre les PR 33+320 et PR 33+720 en agglomération de la commune de BELLEU. La participation financière du Département est répartie comme suit : 7 920 € HT sur le chapitre 204 du Budget départemental et 36 500 € TTC sur le chapitre 23 ;

2) Individualise la somme de 36 500 € TTC, au titre du sous-programme des petites opérations liées au FDS, pour l'aménagement de sécurité sur la RD 6 en agglomération de la commune de BELLEU, à imputer sur le chapitre 23 du Budget départemental ;

3) Autorise le Président du Conseil départemental à signer cette convention, au nom et pour le compte du Département.

Acte déposé en Préfecture  
Le 01/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 21 novembre 2016

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : C. BLERLOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. CHAMPENOIS, C. DERUY, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, I. ITTELET, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

**RAPPORT N° 066**

**Convention relative à la réalisation, sous maîtrise d'ouvrage communale et sous maîtrise d'ouvrage départementale, de l'aménagement de la rue de l'Abbaye, RD 66 du PR 28+000 au PR 28+510 en agglomération de la commune de FESMY-LE-SART  
# Dépenses pour tiers**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° 066,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 24 avril 2015, relative au rapport n° 004, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Autorise la passation de la convention avec la commune de FESMY-LE-SART dont le projet est joint en annexe au rapport du Président et qui détermine les conditions techniques, administratives et financières auxquelles est subordonnée la réalisation des travaux d'aménagement de la rue De l'Abbaye sur la RD 66 du PR 28+000 au PR 28+510, sous maîtrise d'ouvrage communale et départementale, dans le cadre de l'aménagement de la traverse de l'agglomération. La participation financière du Département est répartie comme suit : 52 910 € HT à imputer sur le chapitre 204 du Budget départemental et 60 000 € TTC sur le chapitre 23 ;

2) Individualise, au titre des subventions d'équipement versées aux communes, la somme de 52 910 € HT pour l'aménagement de la RD 66 en traverse de FESMY-LE-SART, à imputer sur le chapitre 204 du Budget départemental ;

3) Autorise le Président du Conseil départemental à signer cette convention, au nom et pour le compte du département.

Acte déposé en Préfecture  
Le 01/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

**DEPARTEMENT DE L' AISNE****EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 21 novembre 2016

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. CHAMPENOIS, C. DERUY, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, I. ITTELET, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

**RAPPORT N° 067**

**Déclassement et reclassement de la rue Privat Théry dans la voirie communale de MONTECOURT-LIZEROLLES, réintégration au domaine public départemental de la RD 34, reclassement au domaine public communal de la RD 420 P**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° **067**,

Vu la délibération du Conseil général en date du 28 juin 2004, relative au rapport n° 351,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 24 avril 2015, relative au rapport n° 004, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- Annule la délibération du 28 juin 2004 acceptant le classement dans la voirie communale de MONTECOURT-LIZEROLLES de la RD 34 dénommée rue Charles Séblin de PR 23+861 au PR 24+672 ;

- Accepte la réintégration de la RD 34 dénommée rue Charles Séblin dans le domaine public routier départemental pour une longueur de 811 ml ;

- Confirme le reclassement au domaine public communal de la RD 420 P (rue Paul Démoulin) du PR 2+394 au PR 3+274 pour une longueur de 872 ml, dans son état actuel sans versement de forfait libérateur ;

- Accepte le déclassement et le reclassement de la rue Privat Théry (RD 348) en voirie communale pour une longueur mesurée de 260 ml ;
- Autorise le versement, en une seule fois, à la commune de MONTESCOURT-LIZEROLLES d'une indemnité forfaitaire de remise en état de la chaussée de la rue Privat Théry, d'un montant de 30 000,00 € HT ;
- Autorise le Président du Conseil départemental à signer la convention définissant les modalités techniques et financières de ces transferts de domanialité qui interviendront :
  - \* pour la RD 34 (rue Charles Séblin) et la RD 420 P (rue Paul Démoulin) aux dates de délibérations concordantes de la commune et du Département,
  - \* pour la rue Privat Théry (RD 348) à la date du versement du forfait libérateur précité, après approbation de la convention par le Conseil Municipal de MONTESCOURT-LIZEROLLES ;
- Individualise le crédit correspondant au chapitre 204, pour un montant de 30 000,00 € HT.

Acte déposé en Préfecture  
Le 01/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 21 novembre 2016

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : C. BLERLOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. CHAMPENOIS, C. DERUY, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, I. ITTELET, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

**RAPPORT N° 068**

**Déclassements et reclassements dans les voiries communales de  
CHAOURSE et d'HIRSON des Routes Départementales 1110 et 363**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° **068**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 24 avril 2015, relative au rapport n° 004, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

\* Accepte le déclassement et le reclassement dans la voirie communale de CHAOURSE d'une section de la Route Départementale n° 1110 du PR 0+000 au PR 0+325 pour 325 mètres ;

\* Accepte le déclassement et le reclassement dans la voirie communale d'HIRSON d'une section de la RD 363 dénommée rue du 8 mai 1945 entre les PR 2+760 (carrefour de la rue des Ferronniers) et le PR 2+2168 (carrefour de la trouée d'Anor), soit une longueur de 1 408 mètres ;

\* Autorise le Président du Conseil départemental à signer les conventions définissant les conditions administratives et financières de ces transferts de domanialité qui interviendront à la date du versement des indemnités forfaitaires de remise en état de ces chaussées qui ont été fixées à un montant de :

- 15 950,17 € HT arrondi à 16 000 €, pour la RD 1110,
- 139 436,00 € HT pour la RD 363 ;

\* Individualise les crédits correspondants au chapitre 204 du Budget départemental, pour les montants précités.

Acte déposé en Préfecture  
Le 01/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

**DEPARTEMENT DE L' AISNE****EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 21 novembre 2016

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : C. BLERLOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. CHAMPENOIS, C. DERUY, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, I. ITTELET, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEECZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPPELBERG, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEECZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPPELBERG, P.J. VERZELEN

**RAPPORT N° 069****Fonds Départemental de Solidarité / Individualisation d'Opérations  
# Dépenses pour tiers**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° **069**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 24 avril 2015, relative au rapport n° 004, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide d'individualiser les subventions suivantes :

**CANTON DE BOHAIN-EN-VERMANDOIS :**

\*deux subventions relatives à la commune de MONTIGNY-EN-ARROUAISE, pour des travaux de voirie VC n°6 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> tr., pour un montant total de 15 909,90 € sur les programmes 2015 et 2016 ;

**CANTON DE CHATEAU-THIERRY:**

\*une subvention relative à la commune de BEZU-SAINT-GERMAIN, pour des travaux de voirie VC rue de la Thalmouze 1<sup>ère</sup> tranche, pour un montant de 16 650,00 € sur le programme 2016,

\*une subvention relative à la commune d'ETREPILLY, pour des travaux de voirie VC rue des Lorrains 2<sup>ème</sup> tranche, pour un montant de 13 500,00 € sur le programme 2016,

\*une subvention relative à la commune de BRASLES, pour des travaux de voirie VC rue des Garats, pour un montant de 6 080,00 € sur le programme 2016,

\*une subvention relative à la commune de CHATEAU-THIERRY, pour des travaux de voirie VC av. Jean Jaurès, pour un montant de 6 300,00 € sur le programme 2016 ;

**CANTON DE GUISE :**

\*une subvention relative à la commune de BERGUES-SUR-SAMBRE, pour des travaux de voirie RD n°784 rue de Boué, pour un montant de 19 158,57 € sur le programme 2016 ;

**CANTON DE LAON 2 :**

\*une subvention relative à la commune d'EPPEES, pour des travaux de voirie VC rue de la Barrière, pour un montant de 12 116,80 € sur le programme 2016 ;

**CANTON DE MARLE :**

\*une subvention relative à la commune de CUIRIEUX, pour des travaux de voirie Place Publique, pour un montant de 1 140,00 € sur le programme 2016 ;

**CANTON DE SAINT-QUENTIN 1 :**

\*deux subventions relatives à la commune de FLUQUIERES, pour des travaux de voirie VC n°6 rue de l'Epine, pour un montant total de 10 400,00 € sur les programmes 2015 et 2016 ;

**CANTON DE VERVINS :**

\*une subvention relative à la commune de RESIGNY, pour des travaux de voirie VC rue des Juifs, pour un montant de 471,60 € sur le programme 2015 ;

**CANTON DE VIC-SUR-AISNE :**

\*cinq subventions relatives à la commune de BLERANCOURT, pour des travaux de voirie VC n°14, 23, 4, 3 et 1, pour un montant total de 41 902,01 € sur le programme 2016 ;

**CANTON DE VILLERS-COTTERETS :**

\*une subvention relative à la commune de BILLY-SUR-OURCQ, pour des travaux de voirie VC rue de la Fontaine Alix, pour un montant de 4 976,25 € sur le programme 2016,

\*deux subventions relatives à la commune de VILLEMONTAIRE, pour des travaux de voirie VC n°6 rue du Moulin à Vent et VC n°9 rue de la Vallée, pour un montant total de 18 750,00 € sur les programmes 2015 et 2016,

\*une subvention relative à la commune d'HARTENNES-ET-TAUX, pour des travaux de voirie VC Grande rue et rue du Chat Noir (ex RD1), pour un montant de 6 373,12 € sur le programme 2015.

Acte déposé en Préfecture  
Le 01/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

---

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

---

Réunion du lundi 21 novembre 2016

---

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. CHAMPENOIS, C. DERUY, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, I. ITTELET, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

**RAPPORT N° 070**

**Infrastructures - Programme d'amélioration des Routes  
Départementales - Sous-programme de sécurité routière - Mise en  
sécurité du domaine public - Individualisation - Commune de SAINT-  
REMY-BLANZY  
\* Dépenses propres**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° **070**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 24 avril 2015, relative au rapport n° 004, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide :

- d'individualiser, au titre du programme 2016 d'amélioration des Routes Départementales pour la mise en sécurité du domaine public, l'opération suivante :

Canton de VILLERS-COTTERETS :

Commune de SAINT-REMY-BLANZY RD 2 PR 32+674 au PR 32+688 55 000 €,

- de financer cette opération sur le chapitre 23 du Budget départemental.

Acte déposé en Préfecture  
Le 01/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 21 novembre 2016

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaients présents : C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. CHAMPENOIS, C. DERUY, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, I. ITTELET, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

**RAPPORT N° 071**

**Ligne ferroviaire SAINT-QUENTIN / ORIGNY-SAINTE-BENOITE**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° **071**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 24 avril 2015, relative au rapport n° 004, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Autorise le Président du Conseil départemental à négocier et signer avec SNCF Réseau un avenant prolongeant la durée de la convention pour la gestion transitoire de la ligne ferroviaire SAINT-QUENTIN / ORIGNY-SAINTE-BENOITE jusqu'au 31 décembre 2017.

Acte déposé en Préfecture  
Le 01/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 21 novembre 2016

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. CHAMPENOIS, C. DERUY, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, I. ITTELET, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

**RAPPORT N° 072**

**Programme d'amélioration des Routes Départementales - Sous-programme "Grosses réparations d'ouvrages d'art" - Individualisation d'opération  
\* Dépenses propres**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° **072**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 24 avril 2015, relative au rapport n° 004, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide :

- d'individualiser, au titre du sous-programme 2016 de « Grosses réparations d'ouvrages d'art », l'opération décrite dans le rapport du Président :

OA n° D419D, RD 845 au PR 1+190, sur le territoire de la commune de MARIGNY-EN-ORXOIS, canton d'ESSÔMES-SUR-MARNE pour un montant de 72 000 €,

- de financer cette opération sur le chapitre 23 du Budget départemental.

Acte déposé en Préfecture  
Le 01/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEUX

**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 21 novembre 2016

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. CHAMPENOIS, C. DERUY, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, I. ITTELET, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, M. COLLET, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, F. RAMPELBERG, P.J. VERZELEN

**RAPPORT N° 073**

**Programme d'amélioration des Routes Départementales - Sous-programme grosses réparations de chaussées - Individualisation d'opérations  
\* Dépenses propres**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° **073**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 24 avril 2015, relative au rapport n° 004, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide d'individualiser, au titre du sous-programme 2016 de « Grosses réparations de chaussées », les opérations décrites dans le rapport du Président avec les montants récapitulatifs suivants :

RD 1044 entre les PR 82+350 et 83+000, sur le territoire de la commune d'AUBIGNY-EN-LAONNOIS, canton de GUIGNICOURT pour un montant de 101 000 €.

RD 943 entre les PR 0+505 et 2+485, sur le territoire de la commune d'AMBLENY, canton de VIC-SUR-AISNE pour un montant de 44 700 €.

RD 1 entre les PR 4+655 et 6+000, sur le territoire de la commune d'ESSIGNY-LE-GRAND, canton de RIBEMONT pour un montant de 91 300 €.

RD 1 entre les PR 0+000 et 1+000, sur le territoire de la commune de GAUCHY, canton de SAINT-QUENTIN 3 pour un montant de 208 500 €.

RD 1003 entre les PR 21+500 et 22+010, hors agglomération, sur le territoire de la commune de BLESMEs, canton de CHATEAU-THIERRY pour un montant de 56 500 €.

RD 1003 entre les PR 22+010 et 22+430, en agglomération, sur le territoire de la commune de BLESMEs, canton de CHATEAU-THIERRY pour un montant de 57 500 €.

RD 1003 entre les PR 13+1007 et 14+550, en agglomération de VAUX, sur le territoire de la commune d'ESSOMES-SUR-MARNE, canton d'ESSOMES-SUR-MARNE pour un montant de 47 300 €.

**TOTAL      606 800 €.**

Acte déposé en Préfecture  
Le 01/12/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Michel GENNESSEAUX

